



**Université de Montréal**

**Parle-t-on de territoire en aménagement du territoire ?**

**La construction des enjeux en contexte de planification collaborative**

**par Patrick Kilfoil**

**Institut d'urbanisme, Faculté de l'aménagement**

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de  
l'obtention du grade de Maîtrise en urbanisme (M. Urb.)

Novembre 2014

© Patrick Kilfoil, 2014



## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>iv</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>vi</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>vii</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>ix</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>x</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>xi</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Le projet de recherche</b> .....	<b>3</b>
Importance politique du sujet.....	3
Pertinence scientifique du sujet et utilisateurs potentiels .....	4
Problème général de recherche .....	6
Éléments du problème et question générale.....	26
Problème spécifique de recherche.....	28
Cadre théorique.....	28
Question spécifique de recherche .....	32
<i>Définition du concept de conflit territorialisé</i> .....	33
<i>Définition du concept de structure spatiale</i> .....	36
Implications testables de l'approche théorique retenue.....	40
Hypothèse .....	41
Réfutabilité .....	41
Cadre opératoire.....	42
<i>Unité d'analyse</i> .....	42
Passage des concepts opératoires aux variables .....	44
<i>Variable dépendante</i> .....	45
<i>Variable indépendante</i> .....	47
Stratégie de vérification .....	50

Validité de la preuve.....	53
<b>La structure spatiale montréalaise et le Quartier latin .....</b>	<b>55</b>
Le Quartier latin dans la structure urbaine.....	66
Le déplacement de l'élite canadienne-française .....	72
Le sens du Quartier latin .....	75
<b>Le Programme particulier d'urbanisme du Quartier latin : le projet, son contexte et le processus de consultation publique .....</b>	<b>82</b>
Les documents déposés par la Ville de Montréal .....	86
Le rapport de consultation publique .....	89
<b>Les mémoires déposés à la commission de consultation publique .....</b>	<b>94</b>
Analyse des résultats .....	98
<i>Le lien entre les institutions et le caractère culturel du quartier.....</i>	<i>98</i>
<i>Quartier latin et campus du savoir : une confusion déplorée .....</i>	<i>101</i>
<i>Faubourg Saint-Laurent et Quartier latin.....</i>	<i>102</i>
<i>Identité vernaculaire et identité projetée.....</i>	<i>104</i>
<i>Le Quartier latin comme quartier culturel .....</i>	<i>105</i>
<i>La prise en compte du patrimoine du Quartier latin dans le PPU .....</i>	<i>107</i>
<b>Conclusion .....</b>	<b>109</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>115</b>
<b>Grille d'analyse des interventions au débat public.....</b>	<b>xii</b>

## Liste des figures

Figure 1 – Le dispositif territorial des premières banlieues de Montréal.....	58
Figure 2 – Les trajectoires des acteurs anglo-protestant et franco-catholique.....	65
Figure 3 – Carte administrative du PPU du Pôle du Quartier latin dans le cadre du projet du Quartier des spectacles.....	83

## Liste des tableaux

Tableau I – Types d’intervenants entendus à la consultation publique sur le PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin.....	86
Tableau II – Opinion des intervenants face au PPU.....	96
Tableau III – Perception du Quartier latin.....	96
Tableau IV – Perception de la principale fonction promue dans le PPU .....	97

*À ma perle...*

## **Remerciements**

Plusieurs personnes ont contribué de multiples façons à l'aboutissement de ce projet. Je ne peux malheureusement pas toutes les nommer. Je tiens toutefois à en remercier quelques-unes en particulier.

Marie-Pier, mon amour. Tu me connais comme personne ne me connaît, me supporte indéfectiblement, m'inspire quotidiennement, me complète tout simplement.

Mes parents, mes supporters. Sans les valeurs et l'amour que vous m'avez transmis, rien de tout ça n'aurait été possible.

Maude, ma complice. Trois ans à travailler, se remettre en question et angoisser. C'est ensemble que nous avons traversé cette maîtrise en urbanisme.

Gérard, Jean-Philippe et Danielle, mes guides. Vos conseils, qu'ils soient académiques, méthodologiques ou professionnels, valent leur pesant d'or. Vous êtes pour moi des sources d'inspiration.

Et tous les autres, mes amis. Merci pour tous les moments qui ont fait de mon passage à l'Institut d'urbanisme un réel bonheur.

## **Résumé**

Le débat public en aménagement du territoire constitue un exercice paradoxal. Bien qu'il fasse nominalement référence au territoire, ce débat public aborde cet objet de façon superficielle. Ce mémoire aborde cette problématique en explorant les utilisations de la notion de territoire formulées dans le cadre d'un exercice de consultation publique sur un projet de revitalisation à Montréal, soit le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, est étudié. L'analyse se décline en deux étapes. Le sens accordé à la position géographique du Quartier latin et ses répercussions sur les dynamiques d'aménagement à long terme (structurales) sont s'abord explorées. Ensuite, les discours des intervenants au débat public sont analysés à l'aide d'une loupe poststructuraliste. Nos résultats démontrent qu'une majorité de participants ne considèrent pas le territoire comme construction sociale. Toutefois, les intervenants qui adoptent le point de vue contraire ont tendance à adopter une position plus critique face au projet. Ce constat remet en question les fondements de l'intervention proposée par les autorités municipales et, plus largement, interroge la prise en compte du concept de territoire en contexte de planification collaborative et post-collaborative.

## ***Mot clés***

Montréal ; Quartier latin ; Aménagement du territoire ; Urbanisme ; Territoire ; Structure urbaine ; Participation publique ; Planification post-collaborative

## **Abstract**

A paradox lies at the heart of public debate in territorial planning. Despite a nominal reference, the territory is only broached superficially. This Masters thesis approaches this problem by exploring a public consultation process on an urban revitalization project in Montreal, the *Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin* special planning program. The analysis is developed in two steps. First, the meaning of the Latin Quarter's geographical position and its consequences on long term (structural) development patterns are examined. Second, the participants' discourses in the public debate are studied through a poststructuralist lens. The results show that most participants do not consider the territory as a social construct. On the other hand, those who view the territory as such tend to have a more critical opinion of the project. Those findings question the basis of the intervention as proposed by municipal authorities and, in a larger sense, calls for a reconsideration of the concept of territory in collaborative and post-collaborative contexts.

## **Keywords**

Montreal; Latin Quarter; Regional planning; Urban planning; Territory; Urban structure; Public participation; Post-collaborative planning

## **Chapitre 1**

### **Introduction**

Le débat public est au cœur de l'aménagement du territoire. L'identification de bonnes pratiques afin d'élargir la participation et de démocratiser la prise de décision constituent des axes de recherche fort populaires. La littérature se penche toutefois peu sur le contenu du débat, notamment les enjeux et les objets qui sont abordés. En effet, quoique le terme 'débat public en aménagement du territoire' donne un indice quant à sa teneur, l'état actuel de la connaissance ne permet pas d'établir si le territoire constitue l'objet central de ces délibérations.

Afin de palier à ce déficit, ce mémoire aborde le cas de la consultation publique sur le projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin. Les conceptualisations usuelles du territoire le présentent pour la plupart en tant qu'objet socialement construit, constamment transformé par les sociétés qui occupent un espace géographique donné. Logiquement, le débat public en aménagement du territoire devrait constituer un exercice d'appropriation collective de l'espace géographique, bref un épisode de construction du territoire. Est-ce le cas en réalité ? Les intervenants au débat public approchent-ils l'exercice de cette façon ? Comment le territoire est-il abordé ? En explorant ces questions, un paradoxe émerge : bien qu'il s'agisse d'un débat public en aménagement du territoire, la prise en compte du territoire s'avère au mieux superficielle. Ce constat découle d'une analyse en deux parties, la première décrivant le territoire du Quartier latin par le biais de la géographie structurale

humaine et la seconde examinant le débat public sur le projet de PPU à la lumière de cette lecture du territoire.

Le document est organisé en quatre sections auxquelles s'ajoutent cette introduction et une conclusion. Le deuxième chapitre expose le projet de recherche en abordant tour à tour, à la manière d'un entonnoir qui réduit peu à peu les considérations à l'étude, son importance, le problème général et le problème spécifique de recherche, incluant les concepts et les variables mobilisés. La troisième section situe le Quartier latin dans la structure spatiale montréalaise et examine la signification du lieu. La quatrième section aborde le PPU du Quartier latin et la commission de consultation publique qui coordonne le débat qui l'entoure, alors que les mémoires déposés à cette commission sont analysés dans le quatrième chapitre, Nous concluons en revenant sur la question spécifique de recherche et en ouvrant vers d'autres questions que soulève ce projet.

## Chapitre 2

### Le projet de recherche

#### *Importance politique du sujet*

Les processus qui composent la pratique de l'aménagement du territoire sont intrinsèquement politiques, comme le consacre le préambule de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (Gouvernement du Québec, 2013). Si les termes utilisés dans ce texte avaient pour but à l'époque de son adoption de souligner que les décisions en matière d'aménagement devaient être entre les mains d'élus, la démocratisation des processus de prise de décision fait en sorte que l'aménagement du territoire est inscrit dans le débat public quotidien. La prise en main populaire du devenir des territoires est élevée au niveau de mantra pour bon nombre de groupes de pressions qui militent pour des causes diverses : patrimoine, environnement, transport en commun et actif, logement social, agriculture, santé publique, etc. Le débat public sur ces enjeux met en relief des considérations liées à l'occupation du territoire comme forme d'investissement politique de l'espace (Subra, 2012). Le rôle de l'urbaniste s'en retrouve forcément politisé. Healey (1998) et Innes (1996) soulignent que son rôle est dorénavant la mise en place des conditions pour l'action légitime plutôt que la détermination du contenu de l'action. La consultation et la participation publiques apparaissent comme des assises fondamentales de l'action aménagiste et la mise au point de procédures et pratiques en la matière devient un enjeu d'importance dans la pratique professionnelle, ce qui contribue à relativiser les savoirs professionnels propres aux urbanistes. Pourtant, « le statut des professionnels de l'urbanisme repose [...] précisément sur leur accès à la

connaissance et sur leur capacité à la mobiliser » (Bacqué et Gauthier, 2011 : 57). Dans cette optique, il importe d'interroger le contenu des enjeux inscrits dans le registre de l'aménagement du territoire afin d'arriver à comprendre le rôle de la connaissance – la construction symbolique qu'est l'objet sur lequel nous agissons – dans la pratique urbanistique. Ce projet tire donc son importance politique du fait qu'il cherche à comprendre la construction des savoirs pour l'action en aménagement du territoire.

### ***Pertinence scientifique du sujet et utilisateurs potentiels***

La recherche sur la participation publique dans les différents domaines de la planification est marquée depuis plusieurs décennies par un intérêt qui ne montre aucun signe de ralentissement, bien au contraire. Depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les travaux de théoriciens tels Dahl, Dewey et Habermas contribuent à ce que Chambers (2003 : 307) qualifie de « virage délibératif » en théorie démocratique. Le modèle collaboratif en théorie de la planification s'en inspire au tournant des années 1990 afin de proposer une perspective fondée sur la rationalité communicative d'Habermas (Healey, 1992, 1996, 1998) et l'atteinte du consensus comme objectif de la pratique (Innes, 1996). On constate alors la multiplication des outils et épisodes de consultation publique et une attention médiatique grandissante pour ces processus. Toutefois, la recherche constate que le débat public ne répond souvent pas aux attentes des participants et donne l'impression de ne servir qu'à entériner des décisions prises d'avance (notamment Huxley et Yiftachel, 2000; Bedford *et al.*, 2002; Gunder, 2003; 2005; Pløger, 2004). Ce constat mène à une remise en question du modèle collaboratif, notamment en raison de l'accent placé sur la forme des processus au détriment de leur contenu.

Ce projet entend étudier la construction des enjeux dans le cadre de débats publics en aménagement du territoire. Il vise ainsi à contribuer à la compréhension de la relation entre la construction de la connaissance en aménagement et les processus de planification. Il tient sa pertinence scientifique du fait qu'il aborde un aspect peu étudié en théorie de la planification contemporaine, c'est-à-dire le contenu des discours véhiculés lors des exercices de mise en débat des choix politiques en matière d'aménagement du territoire. Notre intention est de comprendre comment la perception (ou la non perception) de la macromorphologie urbaine influence la territorialisation des enjeux, ce qui par conséquent informe les interventions dans le débat public en aménagement. Cette volonté est parfaitement alignée avec un des principaux intérêts de la recherche contemporaine en planification, c'est-à-dire l'interaction entre la théorie et la pratique (Connell, 2010). Les résultats de cette recherche s'avéreront donc utiles pour les participants aux processus de mise en débat des choix en aménagement du territoire, qu'il s'agisse de simples citoyens, de groupes de pression, de promoteurs, d'élus ou d'autres, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels en aménagement du territoire et politiques urbaines et régionales. De plus, compte tenu de la nature multidisciplinaire de la recherche en urbanisme, l'approche et les résultats pourraient s'avérer pertinents pour des chercheurs de plusieurs sciences sociales ou humaines, notamment les études urbaines, la science politique, la sociologie, la géographie, l'histoire ou l'économie. À vrai dire, tous sont visés par la question soulevée parce qu'elle aborde les relations de pouvoir à un des niveaux fondamentaux de la citoyenneté démocratique, c'est-à-dire la participation directe à la délibération. Améliorer la compréhension des dynamiques qui l'habitent contribue à rendre l'exercice plus juste.

### ***Problème général de recherche***

Une revue de la littérature scientifique qui porte sur la politisation des enjeux d'aménagement du territoire et la connaissance en planification nous permet de constater l'existence de plusieurs contributions qui abordent cette problématique, mais très peu d'interaction entre ces axes de recherche. En élargissant la lunette d'analyse, il est tout de même possible d'identifier un certain nombre de chercheurs qui se penchent sur la relation entre les constructions sociales et les phénomènes sociaux.

Les courants structuralistes et poststructuralistes en sciences sociales ont porté leur regard respectivement sur les structures qui conditionnent le cours de l'histoire et sur la construction de ces structures comme formes de savoirs partagés qui modulent l'action humaine. Du côté des structuralistes, notons les approches de Deleuze ou encore de De Saussure en linguistique qui ont ouvert la voie, en étant réinterprétées, à une conception poststructuraliste et constructiviste de la réalité telle que la propose entre autres Foucault (Rabaté, 2003 : 2). Les approches foucaaldiennes occupent une place importante dans les sciences sociales contemporaines, notamment dans les relations internationales, les études sécuritaires et le droit. Elles s'imposent de plus en plus comme une perspective d'avenir en théorie de la planification, particulièrement en Scandinavie où émergent depuis une vingtaine d'années les théories de l'agonisme<sup>1</sup> en planification en

---

<sup>1</sup> L'agonisme, ou pluralisme agonistique, est un courant néo-marxiste post-matérialiste qui considère le conflit comme un élément fondamental de la société (Mouffe, 1999). Il critique le rationalisme délibératif, duquel s'inspire le modèle collaboratif en planification, en arguant que l'existence politique de l'individu est une source de conflit qui ne peut être ignorée et que, par le fait même, l'atteinte d'un consensus social total est impossible. En concevant le conflit comme inhérent à l'existence sociale, l'agonisme

réponse au tournant collaboratif des 40 dernières années. Des chercheurs tels Flyvberg, Pløger et Gunder s'inscrivent dans cette mouvance critique. L'intérêt pour la gouvernementalité telle que théorisée par Foucault, incluant l'accent particulier qu'il place sur la spatialisation du pouvoir, a contribué à raviver les considérations spatiales au sein de la science politique tout en imposant l'étude des relations de pouvoir comme essentielle à la compréhension de tout phénomène social (Crampton et Elden, 2007 : 13-14).

Certains développements du côté de la géographie ont similairement permis de politiser l'espace, comme le fait par exemple la géographie structurale québécoise. La théorie de la forme urbaine de Ritchot et Desmarais (Desmarais, 1992; 2001; Desmarais et Ritchot, 2000; Ritchot *et al.*, 1994) met l'accent sur la production de l'espace géographique concret à partir d'une structure spatiale abstraite qui lègue un sens particulier aux différentes positions qui s'y inscrivent. La recherche empirique en géographie structurale cherche à comprendre comment les sociétés interprètent et mobilisent cette structure abstraite de positions.

Ces approches se rejoignent en un point : l'existence d'une réalité socialement construite à partir d'un apprentissage culturel sur le long terme. Comme la planification urbaine est

---

rejette la décision gouvernementale comme geste pouvant dénouer un antagonisme entre les parties prenantes. Le modèle agoniste en planification préconise plutôt des processus moins directifs axés sur le débat continu qui reconnaissent l'impossibilité d'une résolution finale. Le consensus est considéré comme potentiellement oppressif parce qu'il encourage une vision antagoniste de l'aménagement du territoire plutôt de favoriser l'apprentissage commun et le respect de la diversité (Pløger, 2004).

une discipline qui intervient dans un cadre géographique déjà investi de multiples façons, la pertinence d'étudier l'influence de la production du territoire et des choix d'aménagement antérieurs sur la pratique urbanistique contemporaine est évidente mais demeure néanmoins peu courante. La recherche sur le lien entre la connaissance théorique en planification et la pratique professionnelle est un sujet central à l'étude de la planification territoriale, notamment dans la réception critique du courant collaboratif (Connell, 2010). Plusieurs auteurs font état d'une forte tension au sein de la théorie de la planification quant à l'importance relative qui doit être accordée aux processus de planification et aux résultats escomptés ou souhaitables (notamment Bacqué et Gauthier, 2011; Fischler, 2000; Huxley et Yiftachel, 2000). Les différends sont apparents entre les principaux courants, notamment entre l'approche communicationnelle axée sur la concertation des parties prenantes et l'ouverture sur des résultats minimalement anticipés et le nouvel urbanisme qui postule pouvoir créer la bonne ville à travers l'action sur les formes spatiales (Fainstein, 2000). Fainstein mentionne que cette tension n'a toutefois pas permis l'émergence d'une position dominante parce que les courants se sont cantonnés à des aspects divergents de la pratique. Il importe donc de développer des liens entre la planification et son objet afin d'en arriver à une cohérence dans la théorisation de la discipline.

Le débat contemporain met en scène le tournant communicatif en théorie de la planification et ses critiques, approche qui touche principalement à l'aspect procédural de la pratique. L'accent est placé sur les processus de gouvernance plutôt que sur l'objet du processus en raison d'une volonté de rejeter un processus du haut vers le bas (Healey,

2003). Il n'est pas rare de voir les termes 'planification collaborative' et 'planification communicative' utilisés comme des synonymes, une tendance que dénoncent certains théoriciens. Tewdwr-Jones et Allmendinger (2002) expliquent que certaines imprécisions sur des concepts fondamentaux du paradigme, notamment les structures, les agents et les institutions, contribuent à alimenter le flou. En fait, la planification collaborative et la planification communicative constituent deux approches du paradigme communicatif, le premier développé à partir des idées de Healey et le second à partir de celles de Forester. Quoiqu'elles prennent toutes deux appui sur l'idée habermasienne d'une situation idéale de discours, les perspectives propres aux deux penseurs ont pour effet de produire certaines différences quant à leur théorisation de l'action de planifier. Forester conçoit le discours idéal comme un point de référence abstrait à partir duquel les distorsions de pouvoir systémiques et leurs impacts quotidiens peuvent être analysés, tandis que Healey utilise la même idée comme idéal à atteindre. Le paradigme est traversé par plusieurs courants qui mettent un accent plus ou moins important sur ses aspects analytiques, prescriptifs ou normatifs. Au final, Tewdwr-Jones et Allmendinger sont d'avis que malgré ses différences internes, le mouvement peut être compris par le biais de quelques attributs fondamentaux partagés :

- La prise de décision collective;
- La participation de tous les groupes ou individus concernés par la décision;
- Des décisions fondées sur des arguments soumis par et aux participants; et
- Le respect des valeurs de rationalité et d'impartialité. (*ibid.* : 210)

Les premiers jalons du paradigme ont été établis de la fin des années 1960 aux années 1980 par des auteurs comme Arnstein (1969) et Forester (1982). Le premier propose une typologie de l'implication citoyenne dans les processus tandis que le second aborde le rôle de l'urbaniste face au pouvoir. Il argue que le planificateur doit maintenir une position éthique entre l'attente de résultat des dirigeants et la désinformation du public pour y arriver. Le praticien est ainsi appelé à adopter une position quasi apolitique afin d'identifier les sources de désinformations possibles dans un exercice de planification pour les éradiquer. Par la suite, des auteurs tels Healey et Innes proposent une révision des objectifs et outils de la planification fondée sur des formes de communication qui permettraient d'éliminer les effets de pouvoir inhérents aux discours bureaucratiques afin de libérer le potentiel démocratique de la discipline. À partir d'un constat de perte de confiance envers les institutions publiques, notamment quant à la gestion des conflits sociaux, Healey (1997) affirme que la planification doit s'affairer à permettre aux parties prenantes de construire une compréhension partagée afin de mettre en place une capacité d'action stratégique à partir d'une vision commune du devenir du territoire et des collectivités. Fondamentalement, il s'agit d'un rejet radical de la planification technocratique prônée par l'approche moderniste avec comme objectif de tirer profit certes des compétences professionnelles, mais également des savoirs vernaculaires afin de reformuler le projet d'une planification holistique (Innes, 1996). Les notions d'éthique communicationnelle et de rationalité intersubjective sont empruntées à Habermas afin de démontrer et de justifier le recours à la délibération élargie, mais encadrée, comme méthode de construction de consensus en aménagement du territoire (Healey, 1992). Le rôle de l'urbaniste s'en retrouve évidemment transformé, davantage axé sur la mise en

place des conditions favorables au changement que sur le contenu du changement, quoique le développement durable s'inscrive de plus en plus comme *leitmotiv* qui oriente l'action aménagiste au 21<sup>e</sup> siècle. Dans cette optique, la recherche de la durabilité urbaine pourrait permettre la révision du type de leadership dont doit faire preuve le planificateur tout en confirmant son importance (Jepson, 2004). Parmi les tâches envisagées pour le planificateur communicatif, notons l'élaboration de discours sur la qualité des lieux, le développement de la collaboration entre parties prenantes et la mise en place de réseaux sociaux qui facilitent les actions novatrices légitimes (Healey, 1998).

Un des enjeux centraux à l'approche collaborative est la production et la dissémination d'information crédible aux yeux de tous les intervenants d'un processus de planification.

À ce sujet, Innes (1998) développe trois thèses d'inspiration habermasienne :

1. L'information influence les processus de planification en s'inscrivant dans les significations plutôt qu'en tant que forme de preuve;
2. Le processus de production et de réception de l'information est intrinsèquement conflictuel; et
3. Plusieurs types d'informations doivent être pris en considération outre celles dite « objectives. »

En réponse à certaines critiques, Healey (2003) mentionne qu'avant d'être habermasienne, l'approche collaborative est ancrée dans les relations sociales où la substance et le processus sont coconstitués. Cette position semble toutefois essentiellement théorique. Bien que l'auteure prétende qu'une approche réellement

collaborative doit prévoir la remise en question de tous les éléments d'un objet de planification (*ibid.* : 113-114), il y a à notre connaissance peu d'exemples qui témoignent d'une remise en question radicale de toutes les assises d'un projet mis en débat. À cet effet, nous arguons ailleurs (Kilfoil, 2012) que la mise en débat des grands projets urbanistiques à Montréal fait l'objet d'un effort de cadrage préalable qui rend difficile la remise en question des fondements de l'intervention, y compris par le biais de perspectives historiques critiques.

La complexité des phénomènes urbains est également au centre de l'approche collaborative. En découle un rejet des théories générales au profit d'une approche idiosyncrasique qui met l'accent sur les particularités du cas, ce qui, malgré tout, ne semble pas avoir ralenti la propagation du modèle. En référence au recalibrage des politiques territoriales britanniques et européennes depuis une dizaine d'années, Healey mentionne : « la mise en place d'une stratégie spatiale demande avant tout une capacité de jugement située et sensible aux contingences de temps et de lieux particuliers plutôt que de prendre inspiration dans des théories générales du changement urbain »<sup>2</sup> (Healey, 2009 : 453). Innes ajoute que la construction de consensus est un exercice long qui doit être encadré par des professionnels compétents. De plus, la collaboration ne serait pas possible dans tous les cas : « [L'approche consensuelle] est seulement appropriée dans les situations incertaines et controversées où toutes les parties prenantes ont intérêt à participer et à mutualiser leurs intérêts »<sup>3</sup> (Innes, 2004 : 5).

---

<sup>2</sup> Notre traduction.

<sup>3</sup> Notre traduction.

Le cadre législatif et réglementaire qui soutient la planification collaborative est également étudié par les théoriciens. Innes et Booher ont porté un intérêt particulier à cette question. Dans un premier article (Innes et Booher, 1999), ils discutent des différentes formes administratives que peut prendre un processus collaboratif pour conclure que seule l'auto-organisation est convenable. En analysant a posteriori certaines tentatives de planification collaborative, ils en arrivent à la même conclusion; l'imposition de la participation est contre-productive (Innes et Booher, 2004). Parés *et al.* (2012) analysent quant à eux les résultats concrets de tels exercices. Leurs résultats démontrent que la réussite de démarches de revitalisation urbaine dépend en partie d'un degré de participation citoyenne. Il semble donc y avoir une base empirique qui justifie le recours à la collaboration en planification. Toutefois, la capacité du planificateur à s'affirmer comme réellement et entièrement neutre n'est pas remise en question; qu'est-ce qui fait en sorte que celui-ci ait la capacité d'agir en tant qu'arbitre au-delà de la mêlée? L'apolitisme est-il possible ou l'aménagiste devrait-il plutôt s'inscrire comme contre-pouvoir en utilisant l'information non pas comme source de Pouvoir, mais bien comme forme de pouvoir?<sup>4</sup> En confrontant ces questions, le modèle collaboratif pourrait développer une vision plus aiguisée qui prend en compte les développements parallèles

---

<sup>4</sup> Ce questionnement découle de la distinction foucauldienne entre le pouvoir, caractéristique inhérente à toute relation sociale, et le Pouvoir, la souveraineté de l'État et sa capacité à assujettir l'individu (Ildefonse, 1994 : 222-223). L'interrogation porte sur la possibilité d'un planificateur apolitique, ou son impossibilité, en considérant que l'utilisation qu'il fait de l'information dont il dispose influence nécessairement le débat en aménagement du territoire et donc les relations de pouvoirs entre acteurs.

quant à la conceptualisation de l'information et de la connaissance dans les processus sociaux et politiques.

La prépondérance du paradigme communicatif dans la planification contemporaine en fait à la fois un objet d'étude stimulant et une cible évidente pour plusieurs critiques. La mise en œuvre de l'approche est soulignée comme étant parfois hasardeuse. Brand et Gaffikin (2007) soulignent : « la priorisation du consensus dans la planification collaborative produit le non-engagement, notamment parce que sa difficulté à intégrer des discours francs et agonistes la rend vulnérable à l'euphémisme, l'entente de surface et l'équivoque »<sup>5</sup> (p.305). La relation au pouvoir et aux institutions étatiques est également jugée problématique par de nombreux commentateurs. Huxley (2000) souligne que l'approche permet certes d'appréhender la quotidienneté de la pratique, mais la théorisation plutôt pauvre de sa relation avec l'État comme décideur ultime conduit à un questionnement quant à la possibilité même d'une réelle planification collaborative.

Sans caricaturer, nous pouvons affirmer que la critique de l'approche communicative se résume à un rejet de la dichotomie objet/processus que pose Faludi (1973) et sur laquelle repose la perspective. Néanmoins, les approches foucaaldiennes développées depuis les années 1990 laissent entrevoir la possibilité de conserver l'aspect participatif de la planification collaborative tout en rendant compte de la ville comme objet d'action

---

<sup>5</sup> Notre traduction.

intrinsèquement lié à un processus traversé par et constitué de profondes luttes de pouvoir.

Bacqué et Gauthier soulignent que « le statut des professionnels de l'urbanisme repose [...] précisément sur leur accès à la connaissance et sur leur capacité à la mobiliser » (Bacqué et Gauthier, 2011 : 57). Toutefois, la dispersion de l'expertise vers un plus grand nombre de professionnels et autres acteurs, qu'ils soient citoyens, organisateurs communautaires, historiens, ingénieurs, biologistes, sociologues, politologues, anthropologues ou autres spécialistes des sciences sociales et naturelles, précarise la capacité de l'urbaniste et de l'aménagiste à affirmer un savoir professionnel et un champ d'action distincts et définis. De ce fait, les auteurs questionnent la domination des modèles collaboratifs dans la pratique actuelle qui risque de transformer les professionnels en simples gestionnaires de processus. À ce sujet, deux visions s'affrontent : les idéalistes qui misent sur la promesse de démocratisation locale et les supercritiques qui perçoivent plutôt une instrumentalisation des processus. Bacqué et Gauthier sont d'avis que l'avenir de la théorisation de la planification est du côté de la perspective collaborative. Ce programme devrait être en mesure de problématiser les systèmes de valeurs qui sont imposés comme de véritables normes, voire dogmes, dans la profession, par exemple les discours sur la morphologie, la mixité, la densité ou l'ordre, afin précisément de départager ceux-ci des savoirs professionnels (*ibid.* : 57-8). Bref, il importe de poser la question : si tous les acteurs ont la même légitimité dans un processus de planification démocratique, existe-t-il toujours un rôle pour le planificateur? Afin de sortir de ce cul-de-sac, la théorie doit être en mesure de mobiliser

des savoirs qui renouvellent la légitimité du planificateur, donc des savoirs spécifiques au champ professionnel.

Cette absence de convergence qui contribue à une dévalorisation de la profession crée un espace pour une théorisation qui prend en compte à la fois la ville, autant dans ses aspects sociaux et physico-spatiaux, et les processus qui la construisent. Selon Campanella (2011), cette perte de statut de la planification depuis les années 1960 est largement due à l'absence de véritable contenu pour remplacer la planification rationnelle dans la critique qui émerge à cette époque, notamment dans les écrits de Jane Jacobs. C'est un peu comme si le bébé avait été jeté avec l'eau du bain parce que l'idée même de planification globale semble avoir été éjectée. Il rejoint sur ce point Innes (1996). Il critique toutefois le rôle que l'approche collaborative confère à l'urbaniste, c'est-à-dire la facilitation des processus plutôt qu'une véritable participation en encadrant les termes du débat. L'attente de l'émergence d'un consensus est souvent futile parce que les parties prenantes peuvent avoir, et ont souvent, des intérêts irréconciliables. Campanella prescrit une transformation de la perception des acteurs dans les débats en aménagement, particulièrement mettre fin à l'idéalisation des parties prenantes afin d'éviter de masquer le fait qu'elles portent individuellement un projet et des convictions politiques qui ne cadrent pas nécessairement avec l'intérêt collectif habermasien. Dans cette perspective, le recours au débat apparaît davantage comme une décentralisation d'un processus politique plutôt qu'une forme de démocratisation.

Cet accent sur l'aspect politique de la planification recoupe une perspective foucauldienne émergente depuis la fin des années 1990. Contrairement à l'approche collaborative dont le projet, à l'image d'Habermas, est fondé sur une vision de ce que devrait devenir la société et la ville, les tenants de l'approche foucauldienne postulent plutôt que l'action urbanistique doit être fondée sur une médiation entre intentions et réalité (Flyvbjerg, 1998). Dans cette optique, Huxley (2013) affirme que la théorie urbanistique, en tentant d'en arriver à une conceptualisation holistique, a de la difficulté à intégrer une prise en compte suffisante du contexte. Si les réponses politiques aux problèmes urbains sont inspirées par des idées qui voyagent au-delà des frontières, il n'en demeure pas moins que les histoires particulières des lieux et des institutions jouent un rôle important. Elle propose donc d'analyser les différents programmes politiques à l'aide d'une historicisation critique qui dément la notion d'une rationalité singulière. Cette historicisation doit « tenter de mettre à jour la convergence de suppositions et de façons de penser tenues pour aller de soi qui permettent d'identifier dans le monde réel un problème pour lequel il existe certaines solutions »<sup>6</sup> (*ibid.* : 1528). Elle invite à la prise en compte de tout projet urbanistique comme un double processus de problématisation d'un état de fait et de formulation de réponses axées vers l'action. Il s'agit clairement d'une tentative d'effacer la frontière entre les perspectives substantives et procédurales, l'objet de la planification étant considéré comme un facteur qui conditionne l'action.

Considérer le processus de planification comme intrinsèquement lié au contexte a pour effet de révéler la nature coproduite de ces deux éléments. Le processus n'existe que

---

<sup>6</sup> Notre traduction.

dans un contexte particulier et le contexte particulier, la formulation précise du « problème » à régler, n'existe que dans le cadre de l'exercice de planification. L'exemple récent du débat sur la revitalisation du secteur Griffintown, à Montréal, témoigne de ce fait. Ancien secteur industriel et ouvrier délaissé, il est convoité par plusieurs promoteurs depuis le début des années 2000. Afin de faciliter la transformation résidentielle et commerciale, les autorités municipales optent pour l'adoption d'un PPU, un outil réglementaire qui permet au conseil municipal de porter une attention particulière au développement d'une zone définie dans le plan d'urbanisme. Concrètement, la Ville de Montréal a déposé un premier projet de PPU en 2008 qui a suscité une vague d'opposition. Cette première mouture comportait des carences urbanistiques claires, mais les défaillances en matière d'orchestration du débat public, donc dans le processus comme tel, ont tout autant contribué à le faire avorter (Gariépy et Gauthier, 2009). Au cœur du problème se situait une inadéquation entre la grande importance du projet et l'échelle à laquelle la consultation a été organisée. Compte tenu de son ampleur et de sa localisation centrale, le contexte du projet dépassait largement l'arrondissement tandis que l'exercice consultatif était contraint à l'hyperlocal. Les enjeux urbanistiques, notamment l'intégration avec les secteurs avoisinants, les usages et le rôle du secteur comme porte d'entrée au centre-ville, pouvaient difficilement être abordés dans un tel cadre. Un programme révisé en profondeur a finalement été déposé en 2012 et a fait l'objet d'une consultation publique à l'échelle de l'ensemble de la ville afin de faire coïncider contexte et processus.

La puissance créative de la planification comme outil pour infléchir les dynamiques territoriales découle de cette interrelation entre ce qui est et qui doit devenir :

« Il y a de plus en plus de preuves que les conflits sociaux produisent eux-mêmes les liens essentiels pour les sociétés démocratiques et leur offre la force et la cohésion nécessaires; que les conflits sociaux sont les véritables piliers d'une société démocratique [...] Dans une interprétation foucauldienne, réprimer le conflit correspond à réprimer la liberté, parce que le privilège d'entrer en conflit fait partie de la liberté. »<sup>7</sup>

(Flyvbjerg, 1998 : 228-9)

Flyvbjerg prescrit aux tenants de l'approche collaborative d'épouser le conflit afin d'en exploiter la force créatrice, la puissance qui permet d'outrepasser le consensus par le bas pour créer de nouvelles compréhensions partagées. Avec Richardson, il développe une approche collaborative fondée sur le pouvoir et le conflit plutôt en opposition au modèle habermasien conventionnel qui rend le changement difficile (Flyvbjerg et Richardson, 2002 : 22). L'approche est beaucoup plus pragmatique, apparaissant telle une *realpolitik* de l'aménagement du territoire en appréhendant les deux éléments du problème, c'est-à-dire ce qui est et ce qui doit être fait. L'accent est placé sur les jeux de pouvoir propres à une situation particulière, donc les configurations d'acteurs et de discours qui permettent de donner un sens à la société et à l'espace.

Déplacer la planification du champ du consensus à celui du conflit peut sembler contre-intuitif pour une discipline qui a longtemps flirté avec le fonctionnalisme rationnel avant de s'en remettre à un procéduralisme consensuel qui court le risque de réduire les enjeux territoriaux à des questions d'ingénierie procédurale. La bonne planification

---

<sup>7</sup> Notre traduction.

n'aurait pas besoin de mener à des résultats concrets, mais seulement d'être bien montée. Gleeson (2013) argue que ce type de raisonnement menace d'ancrer à la marge les perspectives urbanistiques issues des sciences sociales au profit du maintien des perspectives technicistes.

Pløger soutient que le cadre théorique collaboratif ne permet pas de prendre en considération la complexité du contexte sociospatial dans lequel s'insère un processus de planification, notamment la hiérarchisation sociale des acteurs et leur capacité à mobiliser et modifier certaines significations pour arriver à leurs fins (Pløger, 2001). Cette situation est particulièrement déconcertante compte tenu des cadres légaux relativement rigides dans lesquels s'insèrent les décisions urbanistiques. Pløger affirme ainsi que : « la participation publique et la collaboration représentent l'idée réformatrice de la démocratie représentative. Ici, un système de planification doit d'abord être conçu comme une façon de gérer la société et de soutenir les stratégies disciplinaires de l'État »<sup>8</sup> (*ibid.* : 238). Si la conception foucauldienne des préalables gouvernementaux, c'est-à-dire l'articulation entre droits démocratiques et discipline, est juste, ce que nous soutenons, la théorie collaborative apparaît non pas comme une perspective libératoire, mais plutôt comme un élément de l'arsenal disciplinaire étatique. Succinctement, une véritable démocratisation de la planification ne peut procéder simplement à travers le processus. Elle doit nécessairement recentrer la prise de décision sur les objets de connaissance sur lesquels elle souhaite agir. Pløger prescrit un rôle radicalement différent pour l'urbaniste : il doit favoriser le conflit constructif et éviter d'être un

---

<sup>8</sup> Notre traduction.

mandarin de l'État. La problématisation des objets de l'urbanisme doit être sa tâche première (Pløger, 2004). Bref, s'il souhaite être davantage qu'un technicien ou un arbitre pour réellement influencer sur le devenir d'une ville, l'urbaniste doit chercher à comprendre les discours spatiaux qui coexistent pour donner un sens à un lieu et ultimement remettre en question la constitution des phénomènes urbains.

La remise en question par Fainstein (2005) de la séparation entre théorie de la planification et théorie urbaine apparaît pertinente. Elle argue que la planification est fondée sur une vision d'une ville en devenir, ce qui rend impossible la désynchronisation de ces deux éléments. Les perspectives collaboratives critiques, ou agonistiques, proposent une forme de théorisation qui, à l'image de la critique foucauldienne susmentionnée, tente de réintégrer ces facettes. Dans cette optique, la notion de discours que développe Foucault est d'un intérêt certain pour la théorisation et la pratique de la planification. Le philosophe français conçoit un discours comme une série d'énoncés qui relèvent de significations particulières et révèlent ainsi un sens dans l'acte de parole. Gunder (2005) utilise une perspective discursive pour arguer que la planification est intrinsèquement idéologique et que les visions idéalisées de la « bonne ville » qu'elle porte sont hégémoniques et non pas majoritaires. Avec Allmendinger, il propose une redéfinition du rôle du planificateur autour de l'identification des illusions et fantaisies sur lesquelles sont construites les positions dans le débat public en aménagement du territoire (Allmendinger et Gunder, 2005). Par le fait même, il n'est plus du recours de l'aménagiste de se réclamer d'une rationalité qui justifie ses gestes et positions (Gunder et Hillier, 2007 ; Hillier, 2003). La démocratisation de la planification a permis de

multiplier les conceptions valides de la « bonne ville » en défaisant les monopoles sur le développement de ces discours. Contrairement à ce que postule la théorie collaborative, elle n'a pas et ne fera pas émerger de consensus parce que le conflit est fondamental à l'existence démocratique, tant et si bien que des idéologies en apparence incompatibles, par exemple celles du *boosterisme* local et du développement durable, véhiculent des messages différents sans véritablement communiquer entre elles, ce qui ne les empêche pas de coexister.

Les perspectives critiques susmentionnées soutiennent que cette situation n'est pas inéluctable, au contraire. Il est toutefois nécessaire de repenser la conceptualisation de la ville par la planification. Si d'autres disciplines, notamment la science politique, la géographie et la sociologie, la considèrent de plus en plus comme un objet politique, la planification persiste à aborder la ville comme un objet cartésien, un simple espace où se côtoient usages et fonctions, bâtiments et projets. Pourtant, dans son *Droit à la ville*, Lefebvre place ce droit « comme moyen d'action possible pour la construction d'un monde meilleur » (Costes, 2010 : 190). L'approche techniciste et réglementaire qui domine toujours l'exercice de la planification, du moins en contexte québécois, rend difficile l'appréhension de la ville comme fait politique qu'elle est réellement, un objet de connaissance dans le lexique foucauldien. Puisqu'ils constituent des exercices dans le consensus, les règlements de zonages ou les plans d'urbanisme ne permettent pas la problématisation requise pour aborder l'urbain dans sa totalité. En effet, ces outils découlent d'intentions sur le territoire plutôt que d'une compréhension des logiques profondes de positionnement qui le constituent, comme le fait valoir Beudet (1997).

Certains auteurs ont commencé à développer des outils pour dépasser les approches consensuelles. En France, Subra lance l'idée d'une géopolitique locale qui conçoit la structure spatiale comme résultant d'un jeu de positions, une forme d'organisation de l'espace géographique qui découle de médiations géopolitiques et d'intentions projetées dans l'espace par les acteurs. En faisant intervenir l'idée de géopolitique comme facteur de production du territoire, la nature conflictuelle de la structure spatiale devient évidente. Les faits d'investir le territoire, de l'occuper et de l'aménager deviennent des stratégies dans une lutte pour l'appropriation de certaines positions géographiques. Comme le souligne Subra, cette géopolitique locale est bien différente de celle des conflits armés en raison notamment du rôle qu'y joue l'État : « Un conflit autour d'un projet d'aménagement ne se règle pas en établissant des postes-frontières ou des bases militaires ou en envoyant des divisions blindées » (Subra, 2012 : 54). La violence comme méthode de règlement demeure néanmoins possible, comme en fait foi par exemple la crise sociale turque de 2013 centrée sur la place Taksim, à Istanbul, en réponse à un projet de démantèlement d'un parc pour y construire une galerie marchande. Cette géopolitique qui produit le territoire et qui se traduit, à la fin du processus, par les faits concrets que sont par exemple le zonage ou la localisation des institutions publiques demeure toutefois un conflit sur l'attribution des positions de la structure spatiale.

La géographie structurale humaine de Desmarais et Ritchot (2000) intervient également dans un registre géopolitique, mais est davantage abstraite que l'approche de Subra. La théorie propose que les formes concrètes et perceptibles de l'environnement sont le résultat de processus abstraits anthropologiques, politiques et économiques qui mettent

en place une logique géopolitique profonde. La ville y est conçue comme un accident géographique, donc une forme qui cause une discontinuité spatiale et se fait ainsi vouloir. Elle émerge d'un processus d'auto-organisation des couches géographiques, l'addition de valeurs anthropologiques, politiques et économiques permettant de donner un sens à la réalité géographique concrète. Le parcours morphogénétique de la géographie structurale explique ainsi l'émergence de la structure abstraite en formes concrètes, c'est-à-dire le passage de prégnances mythiques à l'organisation de l'occupation anthropique du territoire (Desmarais, 1998). Selon Ritchot et Desmarais, c'est en remontant ce parcours que l'on peut accéder à la nature du territoire et expliquer les types d'exploitation qui y sont présents.

Les deux approches susmentionnées peuvent être critiquées pour des motifs inverses. La géopolitique locale, en expliquant les enjeux territoriaux à travers le conflit entre acteurs, réduit la production de territoire à un simple rapport de forces et à des intentions projetées sur un espace que l'on prétend totalement neutre et à la base vide de significations. La géographie structurale postule un structuralisme dynamique où la structure, lourde mais non définitive, conditionne les agents sans qu'ils en soient nécessairement conscients. La question de l'accès à cette structure abstraite doit être soulevée, ce que l'analyse de discours foucauldienne pourrait éclairer. Plusieurs l'ont utilisé afin de développer une perspective critique face aux méthodes conventionnelles de l'urbanisme, par exemple Tett et Wolfe (1991), Sager (2006), Richardson et Jensen (2003) ou encore Outtes (2003). Son utilisation comme méthode d'interrogation des phénomènes sociaux remonte à la critique du structuralisme français au cours des

années 1960 et 1970 par des auteurs tels Foucault, Lacan et Deleuze. De par l'intérêt qu'il a porté aux questions spatiales, l'approche foucauldienne, particulièrement l'archéologie, nous apparaît particulièrement féconde dans le cadre d'un projet de recherche en planification.

Le phénomène de l'urbanisation étant caractérisé par des logiques de longue durée, l'approche foucauldienne du discours est toute avisée pour l'aborder. La perspective s'intéresse davantage au non-dit qu'au dit, c'est-à-dire aux conditions de production du discours et aux relations de pouvoir qui ont permis à certaines idées de s'imposer au détriment d'autres pour être légitimés et socialement acceptés (Foucault, 1971). Comprendre le discours requiert donc, selon l'approche foucauldienne, de s'intéresser aux luttes qui ont mené à l'acceptation de certaines idées face à des alternatives possibles. L'intérêt d'aborder un phénomène social à travers l'analyse de discours foucauldienne est de révéler ces luttes et de les utiliser pour comprendre la situation actuelle plutôt que de simplement comprendre la mécanique interne d'un discours hégémonique. L'analyse se découple de l'objet du discours pour porter son regard vers les relations de pouvoir qui l'ont produit. Par exemple, dans ses écrits sur la ville, Foucault s'intéresse peu à la réalité concrète qu'est l'aménagement de l'espace, mais cherche plutôt à comprendre comment l'ordonnancement physique de la ville en tant que dispositif répond à certains impératifs (militaires, économiques, hygiéniques, etc.) liés à la reproduction du pouvoir et, par le fait même, à la production du territoire (Elden et Crampton, 2007 : 1-4).

C'est pour aborder le discours sous cet angle qu'il développe un des ses principaux apports méthodologiques, l'archéologie de la connaissance, qu'il décrit comme un projet qui cherche à « analyser [l']histoire, dans une discontinuité qu'aucune téléologie ne réduirait par avance » (Foucault, 1969 : 275). Pour y arriver, il faut défaire les catégories usuelles de la connaissance pour comprendre comment celle-ci est mobilisée par les acteurs sociaux. L'appel à l'étude de la connaissance comme construction historique est particulièrement pertinent pour la planification et pour sa théorisation post-collaborative. Les approches critiques susmentionnées mettent l'accent sur la contingence historique des phénomènes urbains. Quoique les études foucaaldiennes tentent habituellement de comprendre le fonctionnement de la discipline dans des espaces restreints et institutionnels, Huxley argue que la puissance conceptuelle de Foucault pourrait se révéler encore plus grande en se tournant vers le quotidien (Huxley, 2008). La géographie critique a commencé à s'y intéresser. Nous arguons que la théorie de la planification et de l'urbanisme doit nécessairement y porter le regard afin d'éviter d'être mise de côté. Un axe de recherche hautement stimulant et opportun émerge ainsi autour de la construction des objets de la planification.

### ***Éléments du problème et question générale***

Nos lectures préliminaires permettent de déterminer les éléments du problème de la politisation des enjeux spatialisés en aménagement du territoire et de leur inscription dans la structure urbaine. De cette problématisation initiale découle de la question de la conception théorique de la structure spatiale du territoire ainsi que celle du rôle du professionnel de l'aménagement du territoire.

Le problème général de recherche est articulé autour de deux concepts qui doivent être brièvement définis afin d'assurer une compréhension commune :

1. Enjeu spatialisé : en suivant l'école de la géopolitique de l'aménagement du territoire française (Subra, 2004; 2007; 2012), ce terme fait référence aux disputes plus ou moins violentes portant sur l'usage des territoires. Il renvoie à un des soucis fondamentaux de l'urbanisme, c'est-à-dire la détermination des individus qui peuvent occuper un certain espace, des modes d'occupation du territoire et des activités qui peuvent légalement y prendre place.
2. Structure spatiale : à la lumière de Desmarais et Ritchot (2000 : 11), il s'agit d'une forme abstraite d'organisation relationnelle de valeurs positionnelles dans l'espace.

Ces deux concepts sont accompagnés d'un sous-concept, le débat public en aménagement du territoire. Celui-ci fait référence à « toute forme, instance ou procédure de mise en discussion publique des choix collectifs » (Gariépy et Gauthier, 2009 : 51) en matière d'occupation du territoire, toutes échelles confondues.

Ces définitions conceptuelles permettent d'identifier quelques axes de recherche potentiels qui mènent à des questions générales différentes. Dans le cadre de ce projet, la structure spatiale est considérée comme une construction sociale, ce qui fait en sorte que les débats publics en aménagement du territoire contribuent fondamentalement à enrichir le corpus de connaissance qui permet de constituer la structure urbaine. Une démarche qui s'inscrit dans cette logique doit chercher à comprendre quels facteurs

contribuent à influencer la conceptualisation de la structure par les différents acteurs de l'occupation du territoire. La question du conditionnement des perceptions des acteurs par la construction sociohistorique de la structure est soulevée. La question générale est donc la suivante : **quel est l'impact de la perception des dynamiques urbaines sur les discours des intervenants dans le débat public en aménagement du territoire?**

### ***Problème spécifique de recherche***

La revue de littérature a permis de cerner quelques enjeux qui sont centraux à la compréhension de l'interaction entre la structure spatiale, les conflits territorialisés et le débat public en aménagement du territoire. L'exercice a également permis de cerner les concepts à partir desquels la recherche sera développée, c'est-à-dire les enjeux territorialisés et la structure spatiale. À cette étape, il importe de préciser le cadre théorique retenu, la question spécifique de recherche ainsi que le contenu des deux concepts qui constituent les éléments fondamentaux du problème.

### ***Cadre théorique***

Besussi *et al.* (2010) recensent plusieurs approches et méthodologies qui abordent la problématique de la structure spatiale de la ville. L'école de Chicago propose par exemple des modèles circulaires ou zonaux, selon les auteurs, fondés sur des différenciations sociospatiales et économiques. Ce parti-pris pour les approches économiques pour expliquer les interactions spatiales est évident jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle et celles-ci sont toujours utilisées de nos jours. Ce type de méthodologie est notamment utilisé pour expliquer la différenciation entre l'urbain, le suburbain et le

rural quoique, comme le soulignent les auteurs, la recherche préfère décrire la structure à un moment précis dans l'histoire plutôt que d'expliquer son évolution à travers le temps (p. 16).

Le poststructuralisme propose des avenues intéressantes afin d'éviter la simple description. Certains travaux en anthropologie qui mettent l'accent sur la continuité de la structure géographique de l'établissement humain, dont ceux de Lévi-Strauss, ont inspiré des théories d'abord structuralistes puis ses dérivés, notamment la géographie structurale de Desmarais et Ritchot (2000) susmentionnée. Ces derniers conçoivent l'engendrement de la structure spatiale comme un processus morphodynamique « [d']appropriation à la fois économique, idéologique et politique des lieux par [les résidents], au sein d'un rapport construit sur les représentations particulières qu'ils ont d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité » (Gilbert, 2007 : 205). Il s'agit d'une évolution par rapport aux approches structuralistes classiques qui peuvent certes expliquer la médiation entre idées abstraites et observations concrètes qui constituent la réalité, mais accorde un rôle tel à la structure que l'action singulière de l'agent apparaît prédéterminée. Rappelons que la géographie structurale aborde la structure comme un objet dynamique sur lequel des acteurs abstraits ont pu, à travers le temps, avoir une influence pour en guider le développement. Graduellement, ces formes complexes échappent à l'agence <sup>9</sup> des acteurs pour devenir la structure géographique contemporaine marquée par une forte inertie (Desmarais et Ritchot, 2000).

---

<sup>9</sup> Le terme « agence » correspond à l'indépendance d'action de l'acteur individuelle dans une théorisation structuraliste (Wendt, 1987). Un important débat concernant

Le constat de faible ascendant des acteurs sur la structure est à la base du poststructuralisme, approche qui constitue le cadre théorique privilégié dans cette recherche. Le poststructuralisme rejette les discours humanistes qui attribuent un rôle beaucoup trop important aux individus dans les récits historiques, portant le regard sur les structures, règles et pratiques qui modulent l'action, à l'image du structuralisme. Toutefois, les tenants de cette approche soulignent qu'on ne peut interroger la structure qu'à travers les pratiques et discours des acteurs parce que ceux-ci en constituent les seules représentations concrètes (Sturrock, 2003 : 122-143). La dichotomie formelle entre l'abstrait et le concret est rejetée. Il est plutôt postulé que toute théorisation porte en elle des biais culturels et historiques qui empêchent l'atteinte d'une compréhension essentialiste d'un phénomène social. Il est nécessaire d'adopter des méthodes et outils qui rendent compte de cette position. Dans la foulée des Foucault, Derrida, Laclau et Mouffe, la réalité est conçue comme une construction sociale qui résulte de l'interprétation de faits abstraits à partir d'un corpus de connaissance conditionné par l'histoire et la culture. En abordant la structure urbaine comme une forme de connaissance, il est proposé de considérer cette structure et l'ensemble des positions qui y sont inscrites comme des constructions géopolitiques. Cette perspective impose un regard sur la longue durée, comme le proposent à la fois la géographie structurale et l'analyse discursive foucauldienne, plutôt qu'une simple illustration instantanée afin de réellement capter le processus de formation d'un élément de connaissance.

---

l'importance relative à accorder à l'agent et à la structure existe dans les sciences sociales, particulièrement la science politique et les relations internationales.

Dans cette optique, la recherche mobilise la méthode de l'archéologie foucauldienne afin d'interpréter le processus par lequel la forme urbaine est organisée comme interprétation de la réalité abstraite que constitue la structure urbaine. Foucault (1969) mobilise la notion de rupture épistémologique pour remettre en question la continuité temporelle de la connaissance. Il argue que les périodes historiques sont marquées par certaines conditions de vérité, notamment les discours, qui déterminent le champ des possibles. La connaissance contemporaine n'est donc pas le résultat d'un développement linéaire à travers le temps, mais plutôt d'une *épistémè* qui conditionne les perceptions sociales de la réalité. Pour Foucault, les transformations dans la compréhension ont bien davantage à voir avec des ruptures profondes dans le schème de référence, les vérités acceptées, qu'avec l'accumulation de connaissances sur le long terme. C'est ce qui le mène à remarquer :

« Depuis Nietzsche, cette question [de la connaissance] s'est transformée. Non plus : quel est le chemin le plus sûr de la Vérité?, mais quel a été le chemin hasardeux de la vérité? C'était la question de Nietzsche, c'est aussi la question de Husserl dans *La Crise des sciences européennes*. La science, la contrainte du vrai, l'obligation de vérité, les procédures ritualisées pour la produire traversent absolument toute la société occidentale depuis des millénaires et se sont maintenant universalisées pour devenir la loi générale de toute civilisation. »

(Foucault, 1976 : 75)

Les effets de pouvoir de la connaissance sont au cœur de toute démarche qui se réclame de la méthodologie foucauldienne, particulièrement dans son rapport à l'espace. Le territoire, qu'il définit comme « ce qui est contrôlé par un certain type de pouvoir » (*ibid.* : 76), une notion juridico-politique, peut ainsi être interprété par le biais de la théorie de gouvernementalité parce qu'il peut être assimilé à une technique ou une

stratégie qui rend une société gouvernable (Foucault, 1980 : 69). Comme la structure urbaine est d'abord et avant tout une construction de l'esprit conditionnée par une culture et une histoire particulières, elle s'impose nécessairement comme une forme de pouvoir parce qu'elle module les choix à la disposition de l'individu. Au final, une approche foucauldienne est portée par un axiome fondamental : à travers l'espace, nous pouvons découvrir les rapports entre le pouvoir et le savoir; la construction du territoire, donc la structuration de l'espace par l'esprit, constitue la consécration de ces rapports.

À la lumière de cette réflexion, nous retenons un cadre théorique poststructuraliste d'inspiration foucauldienne qui ouvre la voie à l'utilisation de méthodes telle l'archéologie du savoir afin d'aborder les enjeux territoriaux comme une forme de connaissance socialement construite conditionnée par l'histoire. Cette perspective devrait nous permettre de démontrer que l'inscription des conflits territorialisés dans la structure urbaine n'est pas aléatoire et que, par le fait même, les arguments présentés dans le cadre de débats publics en aménagement du territoire ne sont pas purement conjecturaux, mais bien ancrés dans des conceptions particulières de l'espace. Les formes concrètes que sont les édifices, parcs, rues et autres seront révélés comme reflets d'une structure de signification.

### ***Question spécifique de recherche***

L'approche théorique retenue entraîne la recherche dans la direction de la construction de structure spatiale comme forme de connaissance et donc de pouvoir. L'injonction du débat public dans notre problématisation nous permet de questionner la pertinence de

pratiques grandement répandues en aménagement du territoire telles la consultation et la concertation publiques. En somme, nous souhaitons répondre à la question de recherche spécifique suivante : **la reconnaissance de la structure spatiale conditionne-t-elle les perceptions des intervenants en aménagement du territoire engagés dans des conflits territorialisés?** La question étant arrêtée, il est possible de préciser le contenu des concepts opératoires qui seront abordés dans le cadre de la recherche.

#### Définition du concept de conflit territorialisé

Le concept de conflit territorialisé est d'abord adapté du modèle collaboratif qui porte une attention particulière sur la construction du consensus autour d'enjeux de développement urbain dans le processus de planification (Healey, 1996). Les tenants de cette approche contestent toutefois la capacité du système politique conventionnel à résoudre les conflits et à gérer les changements spatiaux par le biais de l'action collective. Comme nous l'avons vu, plusieurs voix critiquent le manque de théorisation du conflit dans ce paradigme, particulièrement en ce qui a trait au flou qui demeure quant au contenu des enjeux. On sait qu'il s'agit d'enjeux spatiaux qui font partie de la sphère publique, mais ceci semble insuffisant afin de bien cadrer les objets qui peuvent légitimement être abordés dans un débat public en aménagement du territoire.

Pour corriger cette lacune, nous proposons de lier la légitimité de l'enjeu au résultat du processus. Comme le débat public en aménagement du territoire porte sur le devenir d'un espace anthropique, les conflits considérés dans le cadre de ce projet sont ceux qui influent le plus fortement sur les conclusions et les résultats d'un processus de débat

public en aménagement du territoire. Cette conception découle de deux sources : la territorialité de Raffestin et le territoire chez Foucault.

Raffestin (1982) considère la territorialité comme un processus de prise en charge de l'espace naturel par la société, ce qui n'est pas sans rappeler l'approche de la géographie structurale. L'espace est conçu comme « le point d'application d'un milieu social et de pratiques historiquement imposées par ce milieu social » (p. 168), processus au bout duquel émerge le territoire. La distinction entre espace et territoire tient du fait que l'espace existe dans un contexte de relations de pouvoir, les différents acteurs se le disputant, tandis que le territoire est le résultat de ce conflit, notamment les formes urbaines produites et leurs désignations. La territorialité chez Raffestin reconnaît ainsi que l'espace abstrait est chargé de significations avant même que les agents l'aient investi et que son appropriation progressive répond à des logiques politiques desquelles découle l'organisation concrète du territoire.

Dans sa conception du territoire, Foucault (1976) met également l'accent sur le rôle du pouvoir dans le passage de l'espace au territoire :

« Du moment qu'on parlait en termes d'espace, c'est qu'on était contre le temps. C'est qu'on "niait l'histoire", comme disaient les sots, c'est qu'on était technocrate. Ils ne comprenaient pas que, dans le repérage des implantations, des délimitations, des découpages d'objets, des mises en tableau, des organisations de domaines, ce qu'on faisait affleurer, c'étaient des processus – historiques, bien sûr – de pouvoir. La description spatialisante des faits de discours ouvre sur l'analyse des effets de pouvoir qui leur sont liés. »

(Foucault, 1976 : 78-79)

La conception foucauldienne fait amplement appel à la dichotomie entre le soi et l'autre dans sa prise en compte de l'espace, particulièrement dans l'opposition entre la « topie », un emplacement défini par un certain type de relations qui constitue une norme spatiale, et l'hétérotopie, un espace de déviation à la norme, d'exception (Vuattoux, 2010 : 9-10). Ces deux types d'espaces sont construits par des institutions sociales afin de faciliter la gouverne de la société, ce qui sous-entend que les territoires sont traversés par une histoire qui permet d'expliquer leur construction comme objets de connaissance pouvant être mobilisés pour des fins de gouvernement. L'espace joue donc une fonction réelle et effective « qu'on peut appréhender sous l'angle de sa production sociale » (p. 10).

Les tenants de la géopolitique française de l'aménagement du territoire soutiennent que cette discipline peut être abordée de la même façon que les conflits interétatiques parce qu'elle renvoie à des désaccords sur le partage et l'utilisation de l'espace (Subra, 2012). Subra souligne que l'appropriation du territoire à l'échelle locale est modulée par une variété d'intérêts et d'acteurs aux logiques souvent concurrentes, qu'elles soient économiques, résidentielles, environnementales ou politiques. L'issue des conflits est régulé par certains mécanismes, par exemple le vote référendaire ou électoral, les cadres légaux et réglementaires, les réseaux, la communication et même l'occupation directe, voire violente, du territoire. Comme dans le cas de la géopolitique internationale, il apparaît que la notion d'intérêt général n'est que très secondaire pour la plupart des acteurs qui cherchent plutôt à favoriser leur propre intérêt. Comprendre ces différents intérêts devient primordial, léguant à l'aménagiste la tâche « de décrypter les discours des acteurs et les représentations qui leur servent de soubassements en montrant dans

quelle mesure ils sont en fait au service des intérêts et des stratégies de ces acteurs » (p. 69).

L'accent est placé sur l'analyse des effets de pouvoir intrinsèques aux conceptions socialement partagées de l'espace, ce qui produit le territoire. Un conflit spatialisé réfère donc à un **débat sur les termes de l'appropriation d'un espace par une société**. Il influe sur le devenir d'un espace en modulant sa territorialisation par le biais d'un processus de production sociale. En acceptant d'emblée que l'espace ne soit pas un contenant neutre, le concept de conflit territorialisé regroupe les débats sur les significations et catégorisations attribuées à un espace afin de permettre son appropriation et ainsi donner un sens à la réalité géographique et à ses objets.

#### Définition du concept de structure spatiale

Ce concept est lié au précédent en ce qu'il correspond à la conceptualisation du territoire investi par une société en tant qu'un tout relativement cohérent. En ce sens, la structure spatiale dépasse la simple présence d'objets géographiques. Elissalde (2004) explique :

Il existe des structures spatiales, parce que l'espace géographique n'est pas constitué de lieux uniques, occupant des localisations aléatoires. Les choix successifs des acteurs, et plus largement, les réponses apportées par les sociétés au problème de la maîtrise de l'espace, répondent à certaines logiques, même si la superposition et l'imbrication de ces logiques en rend la lisibilité plus ou moins évidente.

(Elissalde, 2004 : 2)

L'approche conventionnelle est projective, mettant d'abord l'accent sur un rapport fonctionnaliste qui serait à la base de la relation entre l'humain et l'espace. Dans cette

optique, la structure apparaît comme le résultat d'un processus historique d'occupation de l'espace à travers lequel les acteurs tentent de s'approprier des positions qui puissent combler leurs besoins. L'organisation non uniforme des objets dans l'espace fait en sorte que l'hypothèse d'une valorisation différenciée des positions est plausible. La géographie structurale propose une révision de cette thèse, arguant que ce sont les significations profondes et non pas les besoins de surface qui motivent les acteurs. Desmarais et Ritchot (1998) théorisent un parcours par lequel est engendré l'établissement humain :

« Des significations anthropologiques sont d'abord investies spatialement. Des trajectoires d'appropriation politique différencient ensuite l'espace géographique en domaines qualitativement distincts. Des positions qualitatives sont enfin soumises à des valorisations foncières que "rachètent" des occupations économiquement performantes. Il découle de ce parcours que l'organisation spatiale des établissements relève d'une structure morphologique abstraite : un espace anisotrope engendré par une dynamique interne. »

(Ritchot, 1998 : 329)

Selon ces auteurs, la structure n'est pas totalement perceptible par sa réalité matérielle, mais constitue plutôt une forme abstraite d'organisation de l'espace géographique. Il s'agit d'un « système de discontinuités qualitatives qui catégorisent un espace en une organisation relationnelle et dynamique de *valeur positionnelle* » (Desmarais et Ritchot, 2000 : 11). Un système urbain est conçu comme une structure qui émerge d'un processus d'auto-organisation des couches géographiques à partir d'un espace polarisé d'emblée, un espace anisotrope. Ritchot et Desmarais soutiennent que les formes concrètes et perceptibles sont structurées dans cet espace par le biais de processus anthropologiques, politiques et économiques abstraits qui mettent en place une

géopolitique structurale profonde. Comme elle occupe une position valorisée, la ville s'inscrit comme un accident dans la structure spatiale.

La structure spatiale doit être considérée comme le résultat d'un jeu de positions, une forme d'organisation de l'espace géographique qui découle de médiations géopolitiques. En faisant intervenir l'idée de géopolitique comme facteur de production du territoire, la nature conflictuelle de la structure spatiale devient évidente. Les faits d'occuper le territoire, de l'aménager et de l'investir deviennent des stratégies dans une lutte pour l'appropriation de certaines positions géographiques. Mais, comme le souligne Subra, cette géopolitique locale est bien différente de celle de conflits armés en raison notamment du rôle qu'y joue l'État : « Un conflit autour d'un projet d'aménagement ne se règle pas en établissant des postes-frontières ou des bases militaires ou en envoyant des divisions blindées » (Subra, 2012 : 54). Nous devons toutefois qualifier cette citation en ajoutant que le conflit violent ou la confrontation armée ne peut être rejeté comme modalité de règlement des conflits territorialisés, comme en font foi les exemples du Mur de Berlin, des *Troubles* en Irlande du Nord ou encore de la Crise d'Oka. Ces faits marquants demeurent toutefois des exceptions qui participent, comme les modalités plus douces, à révéler une structure spatiale profonde plutôt qu'à la créer. Dans un cas comme dans l'autre, une analyse de surface pourrait conseiller à l'un ou l'autre des belligérants de minimiser les pertes et de simplement laisser tomber ses revendications territoriales. Une telle lecture est foncièrement myope parce qu'elle ignore l'aspect symbolique profond qui marque les prétentions des acteurs. Cette géopolitique qui produit le territoire et qui se traduit, à la fin du processus, par les faits concrets que sont

par exemple le zonage ou la localisation des institutions publiques demeure un conflit sur l'attribution des positions dans la structure spatiale.

Ainsi abordée, la structure spatiale concrète se dévoile comme une construction sociale qui met en relation l'ensemble des positions géographiques. Selon Foucault, à travers l'espace, nous pouvons découvrir les rapports entre le pouvoir et le savoir parce que la construction du territoire consacre ces rapports (Foucault, 1976 : 76). Cette position rejoint en certains points celle de Ritchot et Desmarais, notamment quant à l'interprétation de la structure spatiale comme dispositif relationnel entre l'ensemble des positions qui met en cause des relations de pouvoir. Foucault accepte que la pensée et l'interaction humaines soient gouvernées par des structures abstraites, mais il postule également que celles-ci, et la connaissance dans son ensemble, sont des constructions de l'esprit qui ne peuvent être simplement appréhendées et décodées telles quelles dans la nature (Sturrock, 2003 : 11).

L'ensemble des perspectives sur la structure spatiale pointe dans une direction commune : l'espace est une construction sociale dont les couches de connaissances se sont superposées à travers le temps pour produire la réalité concrète contemporaine. La longue durée du processus de superposition des couches de connaissances fait en sorte que celui-ci dépasse la conscience et l'intentionnalité humaine, d'où la nécessité de procéder à une archéologie foucauldienne de la construction sociale qu'est la structure afin de réellement la comprendre. À partir de ce constat, nous proposons la définition suivante de structure spatiale : **dispositif géographique de positions aux valeurs**

**relationnelles différenciées qui découle d'un processus de construction sociale sur le long terme fortement marqué par la dépendance au sentier.** Cette définition englobe les deux éléments centraux qui ressortent des différentes approches sur lesquelles nous fondons la recherche, c'est-à-dire la différenciation des valeurs positionnelles et la sédimentation lente et habituellement non manifeste au quotidien de la structure à travers l'histoire.

### ***Implications testables de l'approche théorique retenue***

L'approche poststructuraliste et constructiviste qui guide la démarche postule, comme nous l'avons mentionné, que les sociétés construisent des significations afin de donner un sens à l'espace qu'elles occupent et investissent et, à terme, de le transformer en territoire. La catégorisation et l'étiquetage facilitent l'appréhension de la réalité observable en fournissant des filtres d'analyse partagés qui permettent la mise en commun des significations. Une première implication est que les agents de l'aménagement du territoire, *grosso modo* l'ensemble des personnes physiques et morales qui procèdent à des choix de localisation, conceptualisent le territoire à partir d'une logique de positionnement dans l'espace. Certaines positions occupées par certains types d'agents et d'activités sont évoquées dans les discours afin de décrire la réalité territoriale concrète. Procéder à un inventaire de ces positions évoquées pour caractériser le territoire et mettre celles-ci en relation représente une méthode afin d'appréhender la structure spatiale abstraite. Une deuxième implication découlant de la conception des conflits territorialisés comme constructions sociales concerne la stabilité de la structure spatiale sur le long terme. En l'interprétant comme agrégat de

constructions sociales, nous pourrions interroger cette continuité tout en tentant de découvrir certains éléments qui puissent expliquer le changement.

### ***Hypothèse***

La démarche est également orientée par une hypothèse de départ qui offre une réponse provisoire à la question spécifique de recherche. Celle-ci porte, rappelons-le, sur l'impact de la structure spatiale sur les perceptions de l'espace telles que mobilisées dans un conflit spatialisé. Nous postulons que la conception que les intervenants en aménagement du territoire ont de la structure spatiale de la ville influence la perception des enjeux territorialisés. L'hypothèse qui guide la démarche est la suivante : **la structure spatiale influence la perception des enjeux d'un conflit territorialisé parce qu'elle découle d'une valorisation différenciée des positions géographiques, ce qui se répercute dans les discours véhiculés par les intervenants de l'aménagement du territoire.** Nous chercherons donc à tester si une meilleure compréhension de la structure qui sous-tend le développement urbain permet de mieux révéler les enjeux soulevés.

### ***Réfutabilité***

Afin de constituer un postulat scientifiquement acceptable, il doit y avoir possibilité d'infirmer l'hypothèse. Celle-ci pourra être considérée erronée dans l'éventualité où au moins un de ces énoncés n'est pas confirmé :

1. La structure spatiale influence la perception des enjeux qu'ont les acteurs de l'aménagement du territoire;

2. Les discours formulés par ceux-ci témoignent de cette influence; et
3. Bien qu'il y ait convergence autour de certains thèmes et que certains éléments de discours puissent apparaître comme hégémoniques, il n'y a pas d'accord mur à mur sur l'ensemble des questions soumises au débat.

Si ces trois propositions sont observées et qu'une explication logique permet de vérifier les liens entre elles, il sera possible de considérer notre hypothèse comme ayant été vérifiée.

### ***Cadre opératoire***

#### Unité d'analyse

L'unité d'analyse retenue dans le cadre de ce projet est l'exercice de débat public en aménagement du territoire. La notion de débat public est au cœur du virage communicatif en théorie de la planification qui a supplanté la planification rationnelle comme cadre d'intervention dominant en aménagement du territoire depuis plus de deux décennies. Gariépy et Gauthier (2009) utilisent le terme *débat public* comme « la désignation générique de toute forme, instance ou procédure de mise en discussion publique des choix collectifs » (p. 51). Par définition, celui-ci se déroule sous l'égide de règles prédéterminées et acceptées tacitement par l'ensemble des participants. Blondiaux renvoie à l'ingénierie de la participation, c'est-à-dire l'idée selon laquelle « la participation doit s'accomplir à partir de normes particulières au travers de dispositifs plus ou moins standardisés » (Blondiaux, 2008 : 23).

Subra (2003) pose la question : si le débat public en aménagement existe pour améliorer la décision, qu'est-ce qu'une « meilleure » décision? La généalogie de la concertation en aménagement en France révèle que l'État a mis en place de tels processus parce qu'il « est désormais de plus en plus difficile à un aménageur, quel qu'il soit, de mener à bien un projet [...] sans se heurter à l'opposition d'une partie au moins de la population concernée » (p. 151). L'auteur souligne que cette motivation est d'abord géopolitique; il s'agit de canaliser un conflit qui a pour objet le devenir d'un territoire au sein de pratiques et processus qui permettent de résorber l'opposition et d'accélérer la mise en œuvre des projets. Une lecture géopolitique du débat public remet en question la vision généralement acceptée sur son origine comme découlant d'une volonté de démocratisation. Pour Subra, « ce qui se joue dans ces conflits et dans les tentatives des aménageurs de les gérer "au mieux" c'est d'abord en réalité du pouvoir. Et les relations conflictuelles, qu'entretiennent les différents acteurs parties prenantes de ces conflits, expriment des rivalités de pouvoir sur des territoires » (p. 152). Le pouvoir qui est en cause n'est pas la souveraineté ou même la propriété des espaces concernés, mais plutôt les usages qui en sont faits et qui, dans bien des cas, impactent négativement le quotidien des opposants. Bref, le conflit porte sur le devenir d'un territoire, sur « la possibilité d'"user" du territoire en fonction de ses propres intérêts » (p. 153).

Le débat public en aménagement est un concept difficile à appréhender. Subra parle même d'un OVNI administratif et politique qui, selon le discours officiel dans le contexte français, n'existe que pour améliorer la décision publique (Subra, 2003). Le même esprit guide les délibérations publiques au Québec, comme l'indiquent l'Office de consultation

publique de Montréal (OCPM) ou le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). L'OCPM organise et facilite les consultations publiques municipales en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ou de tout autre projet désigné par le conseil municipal dans le but de lui soumettre des recommandations pour épauler la décision (OCPM, 2012a). Quant au BAPE, il offre à la population une possibilité « d'intervenir dans les processus d'autorisation des projets » afin « d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique » (BAPE, 2012 : 2). De ces constats, la perspective géopolitique française s'avère pertinente à l'étude du débat public en contexte québécois. Le sous-concept de débat public en aménagement du territoire peut donc être compris en tant que forme, instance ou procédure de canalisation des conflits sur le devenir du territoire par la mise en discussion publique des choix collectifs.

Au final, l'unité d'analyse, le débat public en aménagement du territoire, peut être définie comme une **forme, instance ou procédure de canalisation des conflits sur le devenir du territoire par la mise en discussion publique des choix collectifs.**

### ***Passage des concepts opératoires aux variables***

Il est nécessaire de déterminer des attributs mesurables pour nos concepts afin d'assurer le bon déroulement de notre démarche. Cette étape permet de passer des concepts opératoires aux variables observables grâce à des indicateurs précis.

### Variable dépendante

L'opérationnalisation du concept de conflit territorialisé nous permet d'identifier la variable dépendante de notre recherche. Rappelons que ce concept a été défini comme débat sur les termes de l'appropriation d'un espace par une société. S'il y a débat, c'est qu'il y a positions divergentes au sein d'un champ discursif. Dans la perspective foucauldienne et poststructuraliste que nous adoptons, le discours des acteurs de ce débat apparaît comme variable dépendante.

À ce moment, l'enjeu est de circonscrire clairement la démarche que nous entendons suivre afin d'analyser le discours des participants au débat public. Pour ce faire, nous utilisons l'analyse de discours d'inspiration foucauldienne telle que développée par le philosophe français dans *L'Archéologie du savoir*. Toutefois, avant de plonger dans le vif du sujet, il convient de décrire rapidement ce qu'est l'analyse de discours. Maingueneau (2012) explique que l'approche est apparue au cours des années 1960 dans le prolongement de la linguistique structuraliste. Son utilisation est désormais généralisée à travers les sciences sociales parce que « toutes les disciplines sont soumises à l'ordre du discours, dans la mesure où le discours est le lieu où se construit la réalité sociale et où toute entreprise de connaissance relève du discours. » Dans cette perspective, le principal objectif de l'analyse de discours est de comprendre le lien entre le discours, ce qui est dit, et la réalité décrite par ce discours. Elle s'intéresse aux référents qui permettent d'attribuer un sens aux objets et de concevoir une compréhension partagée de phénomènes sociaux.

L'approche foucauldienne est fondée sur un rejet des approches structuralistes et de leurs catégories discursives préconçues pour s'intéresser plutôt aux unités que les acteurs du discours construisent dans un contexte particulier. Foucault (1969) décrit son approche comme une analyse qui décrit des systèmes de dispersion de la connaissance composée de formations discursives et de règles de formation. Les premières constituent les régularités entre un certain nombre d'énoncés tandis que les secondes correspondent aux éléments de connaissance mobilisés afin de permettre l'existence d'un discours (p. 56-57). Il affirme que « ce qui est analysé [...], ce ne sont certes point les états terminaux du discours; mais ce sont des systèmes qui rendent possibles les formes systématiques dernières » (p. 107), donc les éléments de la connaissance qui doivent être créés, mobilisés et mis en relation afin de permettre à un discours particulier d'apparaître comme valide dans un contexte social précis. L'analyse foucauldienne cherche à établir la positivité du discours, à découvrir les a priori historiques qui permettent l'inscription d'un discours : « "N'importe qui parle", mais ce qu'il dit, il ne le dit pas de n'importe où. Il est pris nécessairement dans le jeu d'une extériorité » (p. 169). La méthode est archéologique en ce sens où l'analyste doit partir de la surface du discours et en dépoussiérer les couches historiques qui permettent son existence, à la manière de l'archéologue qui procède étape par étape afin de révéler les différentes époques d'un lieu et ainsi expliquer son apparence contemporaine.

Concrètement et à nos fins, nous pouvons résumer la méthode en trois étapes :

1. Identification des énoncés territoriaux<sup>10</sup> dans les discours des acteurs du débat public en aménagement du territoire;
2. Exploration du sens de ces énoncés et de la constitution historique de ce sens; et
3. Inscription de ce sens dans la structure de la ville.

L'idée d'aborder la ville comme un phénomène pouvant être étudié au moyen de l'analyse de discours n'est pas farfelue. Foucault l'aborde lui-même dans *L'Archéologie du savoir*, soulignant que la logique de la ville et de son organisation par les méthodes et techniques de l'urbanisme sont ancrées dans un moment historique depuis le 19<sup>e</sup> siècle (p.35). Comme dans ce cas, notre objectif est d'arriver à comprendre comment les participants à un phénomène social, en l'occurrence le débat public en aménagement du territoire, mobilisent des référents territoriaux afin de promouvoir leur vision idéalisée de la ville en devenir. Pour y arriver, la perspective foucauldienne nous enseigne qu'il est nécessaire d'appréhender les assises historiques de ces discours.

#### Variable indépendante

La variable indépendante est celle qui correspond à notre second concept opératoire, c'est-à-dire la structure spatiale. Notre position est inspirée de la géographie structurale québécoise développée par Ritchot et Desmarais qui met l'accent sur la nature

---

<sup>10</sup> Par *énoncés territoriaux*, nous pensons aux référents territoriaux qu'utilisent les participants au débat public. Il peut d'agir de toponymes de quartiers ou de lieux particuliers dans la ville (Quartier latin ou Mont Royal) ou encore de noms donnés à des territoires plus larges (Montréal, Québec, Canada, Amérique, etc.) Au final, on tente de comprendre ce que signifie la décision d'utiliser un référent particulier dans un discours public. Ces référents permettent un dialogue cohérent dans l'espace public.

anisotrope de l'espace géographique que les sociétés investissent. Les positions géographiques sont donc conçues comme étant chargées de valeurs. Les auteurs conçoivent la structure comme une forme abstraite d'organisation qui ne peut être observée directement, mais plutôt déduite en analysant trois couches successives – anthropologique, politique et économique – « qui catégorisent un espace en une organisation relationnelle et dynamique de *valeurs positionnelles* » (Desmarais et Ritchot, 2000 : 11). Il faut comprendre ces couches comme un parcours passant de l'abstrait au concret qui engendre l'établissement humain à partir de l'environnement naturel. La théorie cherche à expliquer comment la géographie naturelle est transformée en géographie humaine par le biais de médiations qui opèrent entre ces trois couches. Celles-ci sont comprises ainsi :

1. La plus profonde, donc la plus proche de la nature, correspond à des investissements de valeurs anthropologiques;
2. La couche intermédiaire correspond à un processus d'appropriation politique des positions; et
3. La couche de surface consiste en une dynamique d'occupation de nature économique, en l'occurrence la rente (p. 63).

Les auteurs proposent le concept de vacuum comme centre organisateur de l'écoumène. Il s'agit d'un lieu à la fois attractif parce qu'il spatialise les valeurs anthropologiques d'une société et répulsif parce que frappé d'un interdit d'occupation permanent. La structure se développe donc autour de ce lieu vide, par exemple le mont Royal dans le cas montréalais (p. 64-66). À partir de ces lieux, les actants tentent de s'approprier

politiquement l'espace en occupant les positions les plus rapprochées du vacuum selon leur capacité actancielle, c'est-à-dire leur capacité à déplacer d'autres actants ou encore à résister à un déplacement qui leur est imposé. Les trajectoires suivies par les actants donnent naissance à des gradients urbains et ruraux qui définissent sur le long terme les fonctions qui y sont localisées, le premier étant caractérisé par des occupations somptuaires, le second marqué par la fonction de production. Le résultat est un espace géographique anisotrope, où les positions ne sont pas toutes chargées de la même valeur, ce qui contredit le modèle économique néoclassique. Selon Desmarais et Ritchot, « l'espace géographique est intrinsèquement structuré par des discontinuités qualitatives. [...] Il est composé de gradients morphogénétiques qui articulent les positions urbaines et rurales engendrées par les trajectoires » (p. 78). La compréhension de la structure urbaine passe donc par un examen des relations entre ces différents types de positions. Il en résulte un modèle selon lequel « l'économie générale repose non pas sur la transformation directe des ressources naturelles, mais sur l'institution de la propriété et sa valorisation par la rente » (p. 87). La nature de la position, urbaine ou rurale, explique la nature de la rente qui peut en être extraite. Ainsi, la rente est productive et on y produit de la richesse qui est dépensée en position urbaine, notamment par le biais d'aménagements somptueux. Comprendre la genèse de ces positions s'avère conséquemment primordial afin de comprendre la structure, ce que nous proposons de faire afin de capter la variable de structure spatiale.

### ***Stratégie de vérification***

La recension des écrits nous a permis d'établir qu'il y a un intérêt certain pour améliorer la compréhension du contenu des enjeux dans un débat public en aménagement du territoire. Plusieurs chercheurs, nous l'avons vu, reprochent en effet à la théorie communicative de porter trop d'intérêt aux processus de planification au détriment du contenu des exercices de planification. Si certains ont commencé à combler ce vide dans la théorisation, peu d'intérêt a été porté sur le rôle du territoire. Comme chaque territoire est doté d'une histoire particulière, nous jugeons que l'étude de cas constitue la stratégie de vérification la plus appropriée pour notre analyse. Plus particulièrement, nous entendons étudier la question du cadrage territorial dans le cadre de la consultation publique sur le Projet particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – Pôle Quartier latin. L'intérêt pour ce cas découle de deux sources : l'intérêt dont est déjà l'objet Montréal en matière d'études sur le débat public en aménagement du territoire et le flou explicatif qui existe quant à l'utilisation du toponyme afin de décrire le secteur où sont aujourd'hui installés certaines grandes institutions culturelles francophones tels l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la Grande Bibliothèque, le Théâtre Saint-Denis, la Cinémathèque québécoise et le Cégep du Vieux-Montréal.

L'intérêt académique pour la participation publique à Montréal est lié à l'importance politique qu'accordent les intervenants en matière d'aménagement du territoire et de gouvernance urbaine au débat public. Cette situation a contribué à une effervescence d'études qui portent sur les processus consultatifs municipaux et provinciaux, particulièrement ceux menés par l'OCPM et le BAPE. Certains se sont intéressés à

l'apport de la participation publique à la mise en œuvre du développement durable (Gariépy et Gauthier, 2009), au rôle des acteurs associatifs dans la gouvernance urbaine (Germain *et al.* : 2004), à l'évolution des référentiels dans les transports urbains (Paulhiac et Kaufmann, 2006), au « rescaling » de la démocratie locale (Kübler et Tomàs, 2010), à la cohérence de l'action urbanistique (van Neste *et al.* : 2012) ou encore à l'apprentissage collectif qui a lieu dans de tels processus (Belley, 2004). Certains de ces articles, particulièrement celui de Gariépy et Gauthier, commencent à explorer plus en profondeur le contenu des interventions des participants afin d'en faire émerger leur contribution à l'atteinte d'un objectif politique. La prise en compte du territoire demeure toutefois lettre morte. Il s'agit là d'une opportunité de recherche afin d'améliorer la compréhension du lien intrinsèque entre l'espace et les processus politiques d'aménagement du territoire ainsi que du développement urbain de Montréal.

Dans cette optique, le cas du Quartier latin est particulièrement intéressant en raison des grands bouleversements qui y ont actuellement cours dans le cadre du projet de revitalisation urbaine du Quartier des spectacles. Si certains chercheurs se sont intéressés à la réalisation du projet, notamment le rôle des parties prenantes (Viel *et al.*, 2012), le design urbain du projet (Desrosiers, 2011) ou encore la mise en relation du vernaculaire et du spectaculaire (Bélangier, 2005), peu de recherche a été effectuée sur les significations mobilisées et l'appropriation du territoire. Augustin et Blossé (2008) soulignent que ce projet urbain s'inscrit dans la volonté des élites urbaines de mettre la culture au service du développement de la ville et de souligner encore davantage l'image de Montréal comme ville de spectacle. Il s'agit donc en quelque sorte de l'imposition

d'une identité sur le secteur en s'accrochant à certains éléments du territoire préexistants. On ne souligne toutefois pas lesquels de ces éléments sont mis en scène et surtout comment les différentes parties prenantes interprètent le terrain avant le projet. Les auteurs mentionnent avec justesse qu'il s'agit de la création en toutes pièces d'une nouvelle identité, comme cela a été fait dans le cas du Quartier latin. Ce dernier point est extrêmement important parce que les créateurs du Quartier des spectacles s'appuient sur le Quartier latin pour justifier leur projet. Une nouvelle identité territoriale est donc créée à partir d'une autre qui l'est tout autant. En contexte de création identitaire, nous pouvons supposer que les acteurs n'ont pas tous exactement la même conception des éléments à y inclure. Cette problématique dépasse le marketing parce qu'il s'agit d'infléchir le devenir du secteur en empruntant des éléments identitaires qui découlent d'opérations urbanistiques et immobilières dont le potentiel de modification des dynamiques urbaines profondes annoncé ne s'est réalisé que partiellement (Habitations Jeanne-Mance, Complexe Desjardins, Place des Arts, UQAM, etc.). Maintenant comme alors, les prétentions transformatrices sont similaires. Ces observations confirment la pertinence du choix du Quartier latin comme territoire de notre étude de cas.

Comme nous le mentionnons dans la description des variables, la démarche consiste en deux étapes distinctes. La première étape, qui consiste à établir la structure spatiale sur laquelle se déploie l'urbanisation de Montréal, est basée sur des travaux existants, notamment Beudet (1997) ainsi que Desmarais et Ritchot (1997), et à identifier le sens attribué à travers l'histoire à la position qu'occupe le Quartier latin. Ensuite, l'analyse porte sur l'identification et la description des référents territoriaux employés par les

participants au débat public en aménagement et de les inscrire dans la structure spatiale du développement urbain établie en première étape. Cette seconde étape sera réalisée à l'aide d'une analyse de discours des mémoires et interventions dans le cadre de la consultation publique sur le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin.

### ***Validité de la preuve***

En dernier lieu, il est nécessaire d'établir la validité interne et externe de la structure de la preuve que nous proposons, ceci dans l'optique d'assurer la rigueur scientifique de la vérification du lien causal entre les variables dépendante et indépendante posé en hypothèse. Il s'agit donc d'établir que la démarche proposée permettra de vérifier si la structure spatiale influence la perception des enjeux en jeu dans un conflit territorialisé, tel qu'observé dans les discours véhiculés par les intervenants dans l'aménagement du territoire.

Comme nous proposons une relation unidirectionnelle entre deux concepts, la stratégie de vérification se décline en deux étapes. La première étape consiste à établir le sens et la valorisation de la position du Quartier latin dans la structure urbaine montréalaise afin d'identifier les référents territoriaux utilisés dans le débat public. La deuxième étape est d'inspiration foucaldienne et consiste à décrypter le sens des éléments territoriaux du discours des parties prenantes au débat public en aménagement du territoire. Nous cherchons à savoir comment ceux-ci mobilisent le territoire et les significations qui y sont inscrites afin d'arriver à leurs fins. Ce type d'analyse est fort répandu en sciences

sociales, particulièrement dans les perspectives critiques comme la géopolitique critique ou les études critiques de la sécurité. Cette démarche est holistique parce qu'elle aborde l'utilisation des référents territoriaux par les acteurs de l'aménagement du territoire et leur insertion dans la logique du développement urbain de la région dans son ensemble. Il n'est évidemment pas dit que la relation inverse entre les concepts est impossible, soit que la construction des référents influe sur la structure, mais nous laissons la tâche de vérifier celle-ci à d'autres chercheurs.

Du côté de la validité externe, la revue de littérature nous a permis d'établir que le recours au débat public comme mécanisme délibératif en urbanisme est largement répandu dans le monde occidental. La recherche s'est intéressée au design de ces processus, mais moins aux contenus des interventions et aux stratégies discursives employées. Bien que notre projet ne porte que sur un seul exercice de consultation publique dans un contexte urbain précis, les techniques d'analyse développées et utilisées sont transférables à d'autres cas, ce qui leur permet de renseigner adéquatement sur l'univers des référents territoriaux utilisés en aménagement du territoire. Ainsi, la pertinence de nos concepts et la fiabilité de nos indicateurs ainsi que leur observabilité font en sorte que l'étude proposée est généralisable en plusieurs contextes malgré la lunette d'analyse qui se pose sur un seul cas.

## Chapitre 3

### La structure spatiale montréalaise et le Quartier latin

Avant de débiter l'analyse du débat public, il importe de le situer spatialement. L'objectif est non seulement de décrire la localisation du projet sur lequel il porte, mais également d'expliquer les dynamiques qui ont contribué à donner au quartier sa forme actuelle. Pour y arriver, nous faisons appel à la géographie structurale humaine, une perspective qui conçoit les positions spatiales comme étant intrinsèquement chargées de valeurs. Cette section aborde deux échelles géographiques afin d'expliquer l'engendrement de la structure spatiale de l'agglomération montréalaise et, plus particulièrement, analyser la valeur positionnelle du Quartier latin.

La géographie structurale considère l'espace anisotrope, contrairement aux théories usuelles de la structure urbaine (les modèles concentrique de Burgess, sectoriel de Hoyt ou à noyaux multiples de Harris et Ullman, par exemple) qui postulent l'isotropie de l'espace où les valeurs positionnelles de départ seraient les mêmes en toutes directions. La géographie structurale remet en question les notions d'urbain et de rural, les basant sur la capacité de mobilité des acteurs plutôt que sur les concepts de ville et de campagne. L'urbain est défini par l'endorégulation de la mobilité, c'est-à-dire la capacité d'un acteur de choisir par lui-même ses trajectoires et ses positions, tandis que le rural correspond à l'exorégulation. Ce faisant, la ville et la campagne sont des amalgames d'urbain et de rural, les dynamiques territoriales de rassemblement et d'évasion étant considérées urbaines, alors que la concentration et la dispersion sont rurales (Desmarais

et Ritchot, 2000 : 78-82). L'utilisation du sol résulte donc « de la saisie esthétique de prégnances affectives investies dans les lieux privilégiés qui agissent comme attracteurs » (Beaudet, 2000 : 149).

Beaudet (*ibid.*) identifie deux gradients qui organisent l'espace métropolitain montréalais. Le premier, urbain et d'orientation est-ouest, s'étend des monts Saint-Hilaire à Rigaud, incluant au passage le lac des Deux-Montagnes, les collines d'Oka, les parcs du West Island, le mont Royal, le front riverain du Vieux-Montréal, le parc Jean-Drapeau et le mont Saint-Bruno. On y retrouve la plupart des établissements cossus de la région, par exemple les grands domaines institutionnels, les banlieues privilégiées, anciennes et actuelles, les grands parcs-nature et les plus beaux squares victoriens. Le second, rural, est décomposé en deux gradients et une antenne qui ont comme points d'appui les premiers faubourgs de Montréal, dont le Faubourg Saint-Laurent au nord. On y retrouve les secteurs de production industrielle, les corridors infrastructurels, l'habitat ouvrier et les banlieues plus ordinaires symptomatiques de l'étalement urbain. L'impact du gradient urbain sur le rural est évident, les positions urbaines investies par les acteurs endorégulés, le mont Royal notamment, s'inscrivant comme barrières au déploiement du gradient rural. L'axe rural s'articule généralement au Saint-Laurent entre Salaberry-de-Valleyfield et Sorel-Tracy. Il inclut un grand nombre d'installations industrielles dont de nombreux canaux (Beauharnois, Valleyfield, Soulanges, le Canal de Lachine et ses environs, etc.), le Vieux-Port, les équipements portuaires, ferroviaires et industriels des faubourgs à l'est du Vieux-Montréal, une antenne qui se prolonge vers le nord, qu'emprunte la voie ferrée du Canadien Pacifique qui contourne le Plateau Mont-

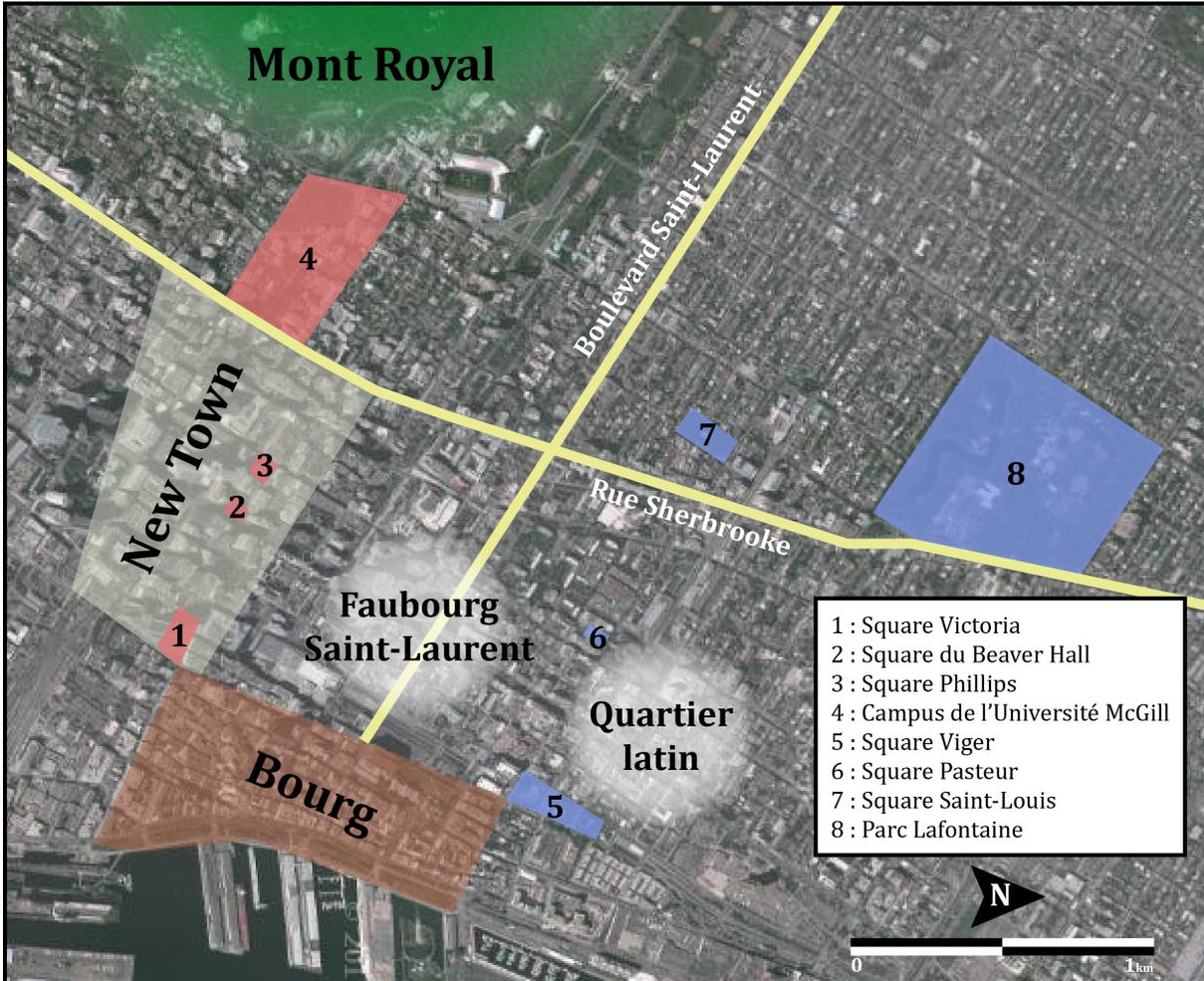
Royal, ainsi que les installations industrielles plus à l'est, principalement situés sur la Rive-Sud. Beudet (*ibid.*) expose que :

« l'engendrement de cette géographie par un gradient rural explique aussi le voisinage d'occupations qui s'accommodent d'une dévalorisation foncière, voire la recherchent, et qui subissent sans trop d'inconvénients ou doivent tolérer les nuisances inhérentes à la multiplication des grands équipements industriels : l'agriculture extensive, la villégiature modeste, la banlieue pavillonnaire bas de gamme, les sites d'extraction, d'entreposage ou d'enfouissement, les corridors et les nœuds infrastructurels, etc. »

(Beudet, 2000 : 153)

Au fur et à mesure que l'intensité de l'occupation du territoire augmente, le poids des qualités d'occupation rurales et urbaines s'accroît, tant et si bien que les fronts se stabilisent. Ceci ne signifie toutefois pas l'immobilisme de la structure; les positions sont certes contraignantes, mais pas paralysantes. Les changements de positions qu'effectuent différents acteurs à partir de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle en témoignent. Beudet (*ibid.* : 154) cite en exemple les résidences bourgeoises du Faubourg des Récollets ainsi que les terrains du Séminaire, des grandes demeures dans le Centre-Sud et Hochelaga, et les fermes de l'est de l'île de Montréal. Les acteurs qui occupaient ces espaces, et d'autres de la région métropolitaine, ont choisi d'eux-mêmes de se déplacer pour occuper d'autres positions dont ils évaluaient la valeur comme plus élevée. Le Quartier latin, avec ses institutions et ses résidences bourgeoises, a subi le même sort au début du 20<sup>e</sup> siècle alors que l'Université de Montréal quitte pour le flanc nord du mont Royal, tout comme la bourgeoisie francophone qui emménage à Outremont.

Figure 1 – Le dispositif territorial des premières banlieues de Montréal



La théorie structurale de la forme urbaine propose que les dynamiques d'appropriation de l'espace et de territorialisation aient comme base un objet spatial symbolique, le *vacuum*, lieu à la fois attractif et répulsif. Le *vacuum* est attractif parce qu'il représente les positions les plus valorisées de l'écoumène et répulsif parce qu'aucun acteur ne peut l'occuper de façon permanente (Desmarais et Ritchot, 2000 : 64-67). En transposant cette approche à l'aménagement du territoire de la région montréalaise, Beudet (1997) postule « que les « vides » de l'agglomération montréalaise, loin de se comporter comme des restants d'espace ayant échappé à l'aménagement, participent à la structuration des

processus d'urbanisation » (p. 10). Au cœur de l'agglomération montréalaise, le mont Royal fait l'objet d'une valorisation romantique à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle qui conduit à sa mise en réserve qui empêche son occupation permanente et valorise les positions qui en sont rapprochées, par exemple le Mille Carré Doré, Westmount et Outremont (*ibid.* : 11). La montagne n'est pas le seul vide organisateur de la structure de la région montréalaise, mais la précocité de sa mise en réserve et l'ampleur de sa valorisation sont remarquables.

Structuralement, les positions les plus valorisées demeuraient inaccessibles à la bourgeoisie canadienne-française jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle parce que verrouillées par d'autres acteurs : le front du Saint-Laurent était occupé par le bourg, alors que la terrasse sud du mont Royal est emménagé par l'élite anglophone, majoritairement écossaise, qui y construit la première banlieue cossue, la *New Town*, autour d'un dispositif territorial composé de trois squares (Victoria, Beaver Hall et Phillips) et de la propriété de l'Université McGill. Plus à l'ouest, le *West Island* et la proximité du lac des Deux-Montagnes sont marqués par des trajectoires d'évasion marqués par des aménagements de villégiature, des grands parcs nature et des banlieues relativement cossues. Les choix de localisation des Sulpiciens laissent par ailleurs présager et participent au déclenchement de ces trajectoires :

« Sitôt devenus seigneurs de l'île de Montréal, les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice se sont réservés de vastes emplacements au Sault-au-Récollet (1663) et au mont Royal (1666). En 1717, ayant obtenu en concession la seigneurie du Lac-de-Deux-Montagnes, ils deviennent dès lors maîtres de trois domaines investis de valeurs urbaines. [...] Les postes du mont Royal, du Sault, et la mission du lac des Deux-Montagnes, ne sont toutefois pas des lieux de

sédentarisation seulement. Ils constituent également des lieux de séjour à la campagne. Tous trois initient des trajectoires d'évasion qui se réaliseront au cours du 19<sup>e</sup> siècle. »

(Beaudet, 1997 : 19)

Ritchot (2007) offre un constat similaire, plaçant un accent plus important sur les qualités esthétiques du paysage, particulièrement du mont Royal, comme facteurs d'engendrement de la structure à partir de positions valorisées. La planification rationnelle du développement extramuros telle que proposée en 1792, inspirée des Lumières, correspond à cette valorisation. L'axe séparateur de la ville en devenir, le futur boulevard Saint-Laurent, établit une division formelle entre français à l'est et britanniques à l'ouest :

« Le contrôle spatial du Montréal de 1792 vit la séparation de ses acteurs en fonction de leurs traits culturels, religieux, linguistiques et même économiques. Il apparaissait déjà que « l'Est » serait catholique, francophone et pauvre, tandis que « l'Ouest » serait protestant, anglophone et riche. »

(Ritchot, 2007 : 24)

Le conquérant établit clairement sa mainmise sur les positions les plus valorisées de la région, limitant du coup la mobilité des conquis. Ainsi, les occupants de l'ouest anglophone sont endorégulés et, du coup, contrôlent les possibilités de mobilité des francophones, forcément exorégulés.

L'implantation des principales institutions des deux communautés respecte généralement la logique du plan de 1792. La cathédrale catholique romaine Saint-Jacques est construite sur le site actuel de l'UQAM, à l'est, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle tandis que Christ Church, la cathédrale anglicane, emménage d'abord dans le Vieux-Montréal

avant d'être déménagée vers sa position actuelle près du square Phillips, à l'Ouest. La logique est-ouest est également respectée quant à la localisation des institutions d'enseignement supérieur. L'Université McGill, bien entendu anglophone, est implantée sur le glacis sud du mont Royal, tandis que la succursale montréalaise de l'Université Laval, qui deviendra l'Université de Montréal, est confinée à occuper le secteur de l'actuel Quartier latin, à un jet de pierre de l'ancienne cathédrale Saint-Jacques, reconstruite sans toutefois reprendre son titre. La cohérence cartésienne commence toutefois à être mise à l'épreuve à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, comme en fait foi le déménagement du siège épiscopal catholique romain en bordure du square Dominion en 1856, où l'on construit Marie-Reine-du-Monde. La géographie institutionnelle de Montréal demeure toutefois relativement stable jusqu'aux années 1920 :

« [P]endant la grande crise de 1929-1932, l'Université de Montréal était relocalisée [*sic*] au versant Outremont du mont Royal, en même temps que l'Oratoire Saint-Joseph était érigé dans le dos de Westmount. Depuis lors, les campus universitaires de Montréal et de McGill occupent en leur milieu les versants opposés du mont Royal. »

(Ritchot, 2007 : 27-28)

La localisation de ces institutions, tout comme celles des deux grands cimetières-jardins, de nombreuses communautés religieuses, de l'Oratoire et de plusieurs hôpitaux tout autour de la montagne, témoigne de son caractère attractif, mais également, et paradoxalement, rébarbatif. En effet, aucun acteur ne peut se l'accaparer pour lui seul, ce qui conduit à une appropriation collective sous forme de cimetières et d'un parc au bénéfice de l'ensemble de la communauté montréalaise plutôt qu'une réserve pour l'une ou l'autre des communautés anglophone ou francophone. Si l'axe Saint-Laurent devait au départ séparer les deux groupes, Ritchot argue qu'une collaboration s'est installée entre

les acteurs, sans toutefois développer sur les raisons qui expliquent une telle stratégie (*ibid.* : 28). On peut émettre l'hypothèse du pouvoir politique grandissant des francophones à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle et de la diminution du poids démographique relatif des anglophones à Montréal. La volonté des francophones d'occuper un plus grand poids dans les affaires sociales, politiques et économiques pourrait avoir d'abord contribué à un mimétisme projeté (imitation du dispositif de la *New Town* à l'est du boulevard Saint-Laurent), puis émergent (déplacement de l'élite vers le Plateau Mont-Royal puis Outremont).

Néanmoins, les francophones semblent agir par mimétisme de la communauté anglophone. Les dispositifs territoriaux que les communautés mettent en place, d'abord de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent, puis autour du mont Royal, se font en quelque sorte écho. Dans le développement extramuros, les anglophones fondent la *New Town* autour des squares Victoria, Beaver Hall et Phillips avant de partir à l'assaut du mont Royal grâce au *Square Mile* construit à proximité de leur université. À l'est, c'est autour des squares Viger et Saint-Louis ainsi que du parc Lafontaine que l'élite francophone et, dans son sillage, ses institutions élisent domicile. Finalement, ce secteur est plus ou moins abandonné au profit d'Outremont, sur le versant nord du mont Royal, vers où les notables francophones réussissent à rapatrier leur université dans les années 1920 (quoique le campus sur la montagne ne soit inauguré qu'en 1943) (*ibid.* : 28-29). On constate ainsi dans ces logiques de localisation des éléments qui font preuve de degrés relativement élevés d'endorégulation et font émerger deux corridors à partir de la cité originelle qui permettent leur évasion. Le premier anglophone, se dirige

directement vers le flanc sud du mont Royal tandis que le second, francophone, le contourne par l'est pour aboutir du côté nord. Ritchot attribue ces mouvements au pouvoir attractif et la volonté de sa saisie partagée par les deux grands acteurs :

« Le gradient fédérateur, appuyé sur le mont Royal, était attractif. Entre le bourg et le massif vert, en effet, Montréal disposait d'un cadre. Les forces productives, démographiques, administratives, marchandes et industrielles, étaient-elles au rendez-vous? Assurément, bien que, dans le contexte, la saisie esthétique fût fondamentale. Montréal mobiliserait les forces de la révolution bourgeoise à condition de trouver, en plus des conditions de possibilité matérielles, le cadre esthétisé qui conviendrait. Or des artistes ont fait désirer ce cadre en le magnifiant. [...] Le développement du Montréal de l'époque moderne a procédé [...] de rivalités pour l'appropriation du site sélectionné en ce sens. Le site en question, le principal qui organisera les autres, fut d'abord le cadre spatial qualifié grâce aux points de vue logés sur ces bords. Les polarisations ont d'abord témoigné de cette efficacité positionnelle. »

(Ritchot, 2007 : 31-32)

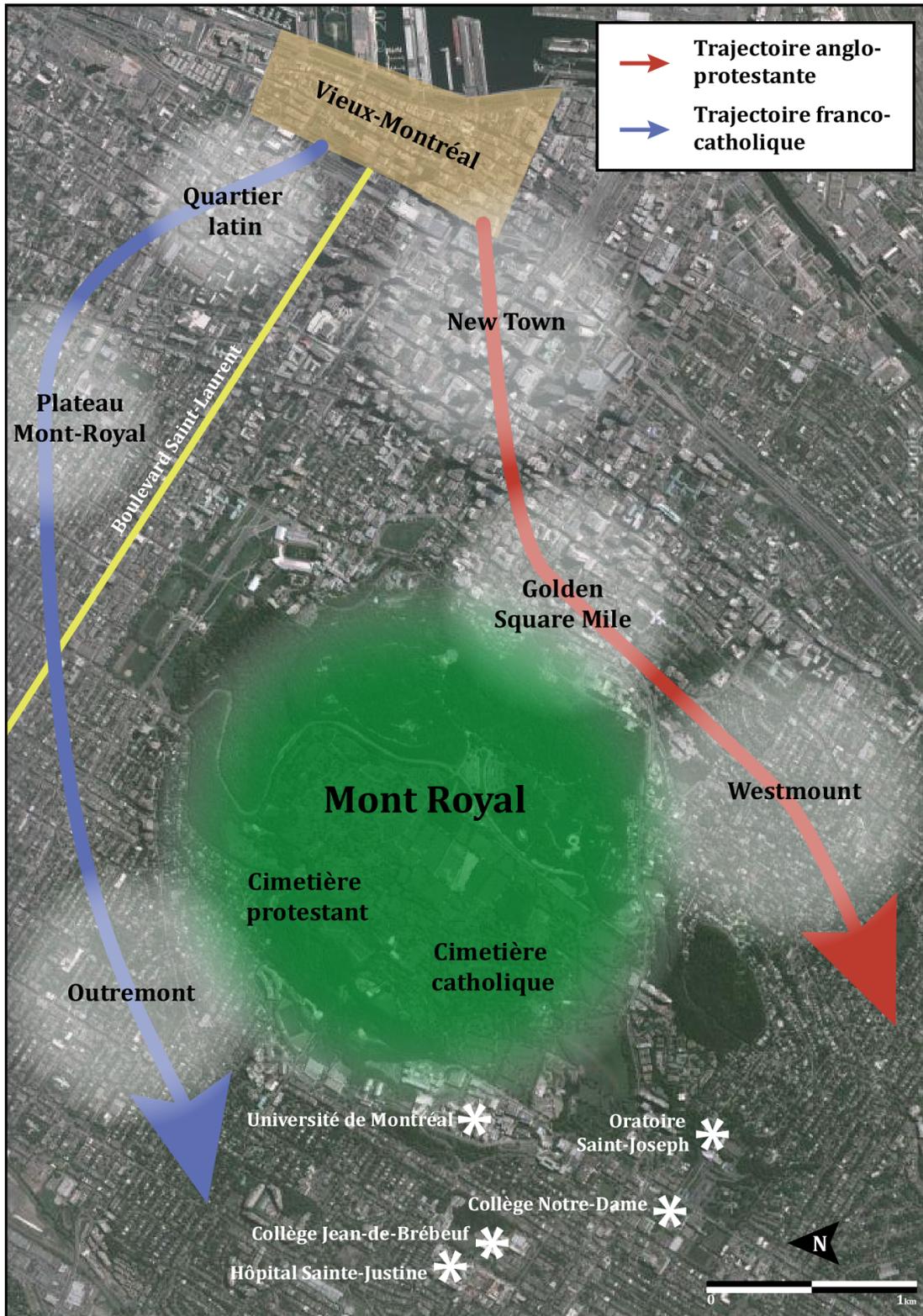
Dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les anciens faubourgs, dont le Quartier latin, sont délaissés par les acteurs dont les trajectoires sont endorégulés au profit de quartiers bien en vue du cœur de l'île ou du West Island ou encore de la banlieue plus modeste. Les anciens faubourgs deviennent des terres d'accueil de populations immigrantes qui n'y demeurent que temporairement, le temps de trouver un meilleur parti positionnel ailleurs. En résulte un délaissement généralisé, accentué par les interventions gouvernementales, par exemple des projets de logements sociaux aux tailles démesurées ou de nouvelles emprises infrastructurelles, qui déstructurent encore davantage ces secteurs. Comme nous le verrons, le Quartier latin est fortement touché par cette volonté gouvernementale d'améliorer la situation par le biais de grands plans et de grands projets qui n'ont pas nécessairement donné les résultats escomptés. Aujourd'hui, alors que le mouvement global d'embourgeoisement des centres urbains procède par une

réappropriation de l'esthétisme de la ville (à ce sujet, voir notamment Bridge, 2006; O'Hanlon et Hamnett, 2009), il est toujours question de redynamiser les anciens faubourgs de Ville-Marie. Ritchot tranche :

« les voisinages banlieusards et de quartiers-faubourgs sont devenus des espaces ré-encadrés, du moins balisés, esthétiquement saisis et par conséquent valorisés au point de stimuler une enchère affolante. Les comités de citoyens et conseils de quartier sont recyclés en corporations, indice que les mouvements populaires, en ayant contribué à faire valoir leurs positions de prédilection, sont « récupérés ». »

(Ritchot, 2007 : 39)

Figure 2 – Les trajectoires des acteurs anglo-protestant et franco-catholique



### ***Le Quartier latin dans la structure urbaine***

Ce survol de l'analyse que fait la géographie structurale de la région montréalaise permet d'établir un constat clair quant au Quartier latin : il s'agit d'une position qui, sans être complètement dévaluée, ne compte pas parmi les secteurs les plus prestigieux de Montréal. Quand un acteur dont la mobilité est endorégulée a la possibilité de s'évader vers une position plus avantageuse, il le fait. Cette réalité rend difficile toute tentative de revitalisation, sans pour autant faire en sorte que le succès soit impossible. Il n'en demeure pas moins qu'une compréhension fine de la construction historique du contexte contemporain est nécessaire afin de maximiser les probabilités de réussite. Afin de bien contextualiser la tentative contemporaine, c'est-à-dire le PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, il est nécessaire d'analyser ces mouvements d'appropriation et de délaissement successifs pour finalement établir le rôle de sa position géographique dans la structure urbaine de Montréal.

Le développement post-Conquête du territoire connu sous le vocable contemporain de Quartier latin peut être divisé en cinq périodes historiques : la période faubourienne, l'établissement des notables francophones et de leurs institutions, le délaissement et la bohémisation, l'arrivée de nouvelles institutions d'enseignement publiques, et finalement la festivalisation du secteur. Retraçons-en les grandes lignes. Suite à la capitulation de 1760, le Traité de Paris de 1763, qui met fin à la Guerre de Sept Ans, officialise le renoncement final de la France sur ses possessions dans la Vallée du Saint-Laurent. La cité de Ville-Marie, alors peuplée d'environ 8 000 habitants, passe ainsi à la Couronne britannique qui entend accélérer son développement. La poussée migratoire

subséquente transforme la structure démographique de la ville, désormais connue sous le nom de Montréal, en raison notamment de l'arrivée de nombreuses familles écossaises.

La croissance de la population a évidemment des conséquences territoriales, la vieille ville fortifiée étant devenue trop exigüe. En résulte un étalement extramuros suivant des chemins qui joignent la cité à son *hinterland*, à proximité des portes y donnant accès. Le faubourg Saint-Laurent, à l'est du chemin portant le même nom (actuel boulevard Saint-Laurent) et au nord de la rivière Saint-Martin<sup>11</sup>, figure parmi les premiers faubourgs montréalais. D'abord agricole, l'utilisation du sol devient de plus en plus résidentielle à partir de 1770, la totalité des lots entre les actuels boulevard René-Lévesque et rue Sainte-Catherine étant construits en 10 ans (Duguay, 2001 : 28). Quoiqu'il s'agisse d'un début de transformation, le secteur demeure marqué par une certaine occupation de type agricole jusqu'à la construction du marché Saint-Laurent en 1829.

S'amorce alors l'appropriation du secteur par l'élite canadienne-française qui délaisse la vieille ville, à l'image des Écossais qui ont commencé à construire leur *New Town* à l'ouest. Certaines grandes familles, notamment Viger et Papineau, lèguent des parcelles à la communauté et à l'église afin d'y aménager un quartier pour la bourgeoisie francophone. Sur ces terrains sont construits la cathédrale Saint-Jacques, le palais épiscopal ainsi que les squares Saint-Jacques (Pasteur) et Viger (Benoit et Gratton, 1991 :

---

<sup>11</sup> De nos jours, l'autoroute Ville-Marie occupe approximativement le lit de la rivière Saint-Martin à la limite nord du Vieux-Montréal.

2.2). Cette période d'organisation de la communauté est marquée par de forts conflits institutionnels, l'évêque de Montréal tentant d'obtenir la reconnaissance de son titre face aux autorités britanniques et aux Sulpiciens, alors seigneurs de Montréal. Dans cette optique, l'incendie qui rase une bonne partie du quartier, incluant la cathédrale, offre l'opportunité de déplacer la cathédrale vers le square Dominion, un lieu plus prestigieux et convoité en plein cœur du secteur anglophone (*ibid.* : 2.3). Si ce choix pouvait laisser perplexe à l'époque, il permet d'entrevoir que l'enracinement des élites francophones dans le Quartier latin n'est que passager, une situation qui persiste jusqu'à aujourd'hui. D'une certaine façon, avec le recul, il est possible d'affirmer que les acteurs démontrent que certaines positions sont préférables à d'autres.

Néanmoins, le départ du joyau institutionnel n'estompe pas le développement du quartier. D'autres éléments clés de la vitalité culturelle canadienne-française viennent s'y installer, notamment le collège Mont-Saint-Louis en 1864 et une filiale de l'Université Laval en 1876 afin de concurrencer l'Université McGill, qui attirait jusque-là de nombreux membres des familles de l'élite francophone. Ces dernières élisent également résidence dans le secteur, participant à sa densification par la construction de plusieurs maisons en rangée de pierres grises encore présentes. La construction du Monument national en 1889 par la société Saint-Jean-Baptiste symbolise la vitalité de la communauté francophone. L'intensification de la présence institutionnelle contribue à l'âge d'or du secteur au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, alors qu'apparaît le toponyme de Quartier latin :

« En 1895, les premières bâtisses d'allure monumentale surgissent rue Saint-Denis. La vie étudiante est joyeuse autour des librairies et de la bibliothèque Saint-Sulpice. Les résidences sont distinguées. La rue, bordée d'arbres magnifiques, est fréquentée par les magistrats, artistes et hommes de lettres qui, pour la plupart, ont élu domicile dans le quartier. »

(Benoit et Gratton, 1991 : 2.4)

Cette effervescence se poursuit jusqu'à la Première Guerre mondiale, événement qui marque le début d'une lente déchéance. L'intersection du boulevard Saint-Laurent, la *Main*, et de la rue Sainte-Catherine devient un lieu malfamé, épicerie du *red light* qui fera la réputation de Montréal comme ville de divertissements discutables au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. L'université, devenue Université de Montréal, annonce son intention de quitter le secteur pour son campus actuel dans les années 1920, un déménagement qui ne se concrétisera qu'en 1943. L'élite francophone effectue également un mouvement similaire quand à sa localisation résidentielle en se déplaçant vers le nord, d'abord dans le Plateau Mont-Royal puis à Outremont, sur le versant nord du mont Royal. La prostitution et autres formes de débauche peuvent dès lors prospérer. Le délaissement par les notables a également comme conséquence l'apparition de lieux qui faciliteront l'émergence de mouvements culturels plus marginaux que ceux qu'affectionne l'élite. Par exemple, c'est à la Librairie Tranquille, sise à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, qu'est lancé en 1948 le *Refus global*, manifeste des Automatistes, mouvement dont font notamment partie Borduas, Riopelle et Ferron. Cette réputation de repère de la contre-culture colle au quartier jusqu'à nos jours (Laberge, 2011 : 9).

À partir de la fin des années 1950, le secteur est visé par de nombreuses initiatives de rénovation urbaine. Le plan Dozois, déposé en 1954, prévoit la démolition de la majorité

du stock résidentiel du faubourg Saint-Laurent au profit de la construction de tours d'habitation modernistes en concordance avec les croyances hygiénistes de l'époque. Plusieurs bâtiments hérités du 19<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant sont alors en piètre état et les autorités décrivent le secteur comme un taudis (Drouin, 2012 : 23). Le directeur de l'urbanisme de la Ville de Montréal de l'époque déclare :

« En plus du caractère de vétusté des bâtiments, il faut ajouter que la majorité des 25 000 logements défectueux et insalubres de la ville se trouve dans cette partie de la cité dont les bâtiments ont 80 ans et plus d'existence, et qu'une population de près de 100 000 personnes doit vivre dans ces logements. »

(Drouin, 2012 : 23)

Afin de remédier à cette situation, le conseil municipal s'inspire des grands complexes d'habitations à loyer modique construits aux États-Unis. Le quadrilatère bordé par les rues Ontario, Sanguinet, Sainte-Catherine et Saint-Urbain est le premier visé. C'est là que naissent les Habitations Jeanne-Mance qui, de l'avis de plusieurs intervenants entendus lors de la consultation publique sur le PPU du Quartier latin, constituent encore aujourd'hui une grande déchirure dans le tissu urbain.

D'autres transformations s'ensuivent, toujours sous l'égide gouvernementale. La Révolution tranquille qui transforme la société québécoise à partir des années 1960 élargit l'accès à l'éducation supérieure, autant au collégial qu'à l'universitaire. De nombreux collèges contrôlés par les communautés religieuses passent sous le giron de l'État et servent de base au réseau des cégeps. L'université publique est fondée en 1969 et établit son campus phare, l'UQAM, dans le Quartier latin en 1970. Deux cégeps élisent également résidence dans le secteur : le Collège Dawson, anglophone, qui quitte à la fin

des années 1980, et le Cégep du Vieux-Montréal, qui emménage un campus qui inclut le Mont-Saint-Louis en 1982. La « renaissance » du secteur est donc attribuée aux institutions d'enseignement publiques qui contribuent à sa reconnaissance comme milieu de savoir.

La revitalisation se poursuit par la suite grâce à une aseptisation des formes de divertissement offertes. L'ère du *red light* est révolue, laissant place aux nombreux festivals et à la diffusion de la culture populaire, éléments qui constituent des pierres d'assise de la stratégie touristique de la Ville de Montréal. Lancé par l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), le projet du Quartier des spectacles vise à assurer l'achalandage des salles de spectacles des environs de la Place des Arts et du Quartier latin, à attirer les touristes et à favoriser la redynamisation des artères commerciales (Morisset et Noppen, 2004 : 2). Si au départ le mandat confié au Partenariat du Quartier des spectacles, organisme mixte public-privé, consistait à étudier la problématique de la fréquentation des salles par les touristes, la proposition pour y remédier a une portée beaucoup plus large. Il s'agit ni plus ni moins d'assurer qu'une partie du cœur de la ville soit d'abord vouée à la diffusion culturelle et au tourisme. Morisset et Noppen affirment :

« Le Quartier des spectacles correspond à une conceptualisation à tout le moins crépusculaire : celle du « spectacle » métamorphosé en une « culture » qui maintenant inclut aussi bien les institutions d'enseignement (l'UQAM, par exemple) que les librairies et les maisons de production. Celle, aussi, d'un vaste territoire dont la cohérence ne peut être comprise que par une cartographie des places de spectacles [...]. Ces deux extrémités [les deux « pôles » des PPU du Quartier des spectacles] regroupent à elles seules près des trois quarts des salles qui « justifient » le Quartier des spectacles, d'autant que la vision, en ne ciblant

qu'un type particulier de spectacles, ne recense aucunement les bars, les cafés et les clubs de danse qui « font » la Main et la Catherine, ces axes névralgiques de Montréal. »

(Morisset et Noppen, 2004 : 3)

### ***Le déplacement de l'élite canadienne-française***

En suivant la théorie structurale, nous savons que la compréhension d'un délaissement volontaire d'une position s'explique par la plus forte valorisation de la destination de la trajectoire de mobilité d'un acteur. Comme l'élite canadienne-française quitte le Quartier latin pour Outremont à partir de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, il va sans dire qu'il est nécessaire d'analyser la plus forte valorisation du site d'Outremont par rapport au Quartier latin. Il importe donc de comprendre le développement du versant nord du mont Royal. Occupé par quelques agriculteurs dès la fin du 17<sup>e</sup> siècle, un premier hameau émerge dans le secteur au milieu du 19<sup>e</sup> siècle (Beauregard, 2002). Les sensibilités romantiques pour le paysage qu'offre le mont Royal renforcent l'attractivité du site. L'urbanisation se poursuit dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, de nombreux notables, anglophones en majorité, s'y faisant construire des villas qui remplacent peu à peu les fermes. Si la fonction agricole est peu à peu marginalisée, le développement résidentiel demeure toutefois lent. Lors de l'incorporation de la municipalité en 1875, tout juste 300 personnes y demeurent (Croteau *et al.* : 11-16).

Le débat sur la fondation d'une paroisse à Outremont confirme la justesse de l'analyse que fait la géographie structurale du développement de l'agglomération montréalaise. Constatant l'appropriation rapide du sud et de l'est de la montagne par les notables

anglophones, qui y établissent le *Square Mile* et Westmount ainsi que le boom démographique généralisé, un représentant des Clercs de Saint-Viateur, communauté qui portent le projet paroissial, « prévoit que les gens désireux de s'établir dans un environnement aussi avantageux arriveront bientôt en foule » (*ibid.* : 18). Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Outremont émerge comme bastion de la bourgeoisie canadienne-française alors que les notables anglophones quittent pour Westmount (*ibid.* : 20). L'analyste doit donc en conclure que la mobilité de la bourgeoisie francophone est toujours sous l'emprise des notables anglophones, la position outremontaise n'étant devenue disponible que par la décision collective de ces derniers de se rassembler sur le versant sud.

Dès la fondation de la paroisse, le fait de quitter les secteurs faubouriens de l'est de Montréal, dont le Quartier latin, pour Outremont et de devenir paroissien de Saint-Viateur représente un signe clair de promotion sociale dans la bourgeoisie canadienne-française. Hommes politiques, juges et avocats, intellectuels et hommes de lettres y élisent domicile, attirant la jalousie des classes populaires : « Les jaloux d'autres quartiers donnent aux habitants d'Outremont une réputation de parvenus très riches et suffisants » (*ibid.* : 25). En termes structuraux, cette remarque fait comprendre que les acteurs à la mobilité endorégulée font l'envie des exorégulés du fait qu'ils occupent une position valorisée. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le provincial des Clercs de Saint-Viateur affirme que la beauté du site, la richesse des propriétés et la culture intellectuelle des résidents démarquent la paroisse, ce qui permet à la ville de devenir le symbole de la bourgeoisie francophone (*ibid.* : 26).

À partir des années 1920, le projet de déménagement de l'Université de Montréal sur le flanc nord du mont Royal, à proximité d'Outremont, s'imbrique dans cette logique de positionnement. Garcia et Garcia (2006) soulignent que l'arrivée des institutions fait suite à l'urbanisation fulgurante de la municipalité et l'arrivée de plusieurs communautés religieuses. Ceci fait en sorte que les institutions du Quartier latin qui veulent déménager à proximité du mont Royal doivent s'établir plus à l'ouest, dans le quartier Côte-des-Neiges dont le développement s'accélérait également. Ces auteurs constatent un lien entre le déplacement de la bourgeoisie et des institutions canadiennes-françaises autour de l'attractivité du mont Royal :

« Attirées par la montagne, les grandes institutions franco-catholiques<sup>12</sup>, au départ situées dans le Quartier latin, s'implantent donc plus vers l'ouest dans le quartier Côte-des-Neiges. En fait, ce déplacement correspond à la reconfiguration de la géographie institutionnelle montréalaise et s'inscrit dans le sillage du repositionnement de la bourgeoisie franco-catholique sur le versant nord du sommet d'Outremont. »

(Garcia et Garcia, 2006 : 11)

Dès l'affranchissement de l'Université de Montréal face à l'Université Laval et au diocèse de Québec acquis, les notables montréalais francophones s'affairent à lui trouver un meilleur emplacement. Malgré les difficultés financières causées par le projet, le maire d'Outremont, Joseph Beaubien, déclare :

« Nous considérons comme un honneur de procurer à nos jeunes gens une instruction supérieure, qui leur permettra de prendre leur place sur un pied d'égalité avec les jeunes gens des autres nationalités.<sup>13</sup> Nous devons nous imposer

---

<sup>12</sup> Parmi celles-ci, notons l'Oratoire Saint-Joseph, le Collège Notre-Dame, le Collège Jean-de-Brébeuf, l'hôpital Sainte-Justine ainsi que plusieurs communautés religieuses.

<sup>13</sup> Il s'agit évidemment d'une référence voilée à la communauté anglophone.

les sacrifices voulus pour achever notre université et lui fournir les ressources nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. »

(cité dans Croteau *et al.*, 2000 : 30)

Bref, aux yeux de l'élite, il ne suffit pas d'offrir à la jeunesse canadienne-française une éducation de qualité. L'institution doit occuper une position géographique qui révèle une volonté de promotion sociale et d'accession à une position politique similaire, sinon supérieure, aux anglophones. En installant son université sur la montagne, la communauté francophone en fait l'un des principaux symboles de ses aspirations, rôle qu'elle ne pouvait jouer si elle demeurait dans le Quartier latin.

### ***Le sens du Quartier latin***

Cette parenthèse par Outremont permet de mieux comprendre les contraintes qui pèsent sur la revitalisation du Quartier latin. Succinctement, il s'agit d'une position qui est relativement peu valorisée, d'abord anthropologiquement, puis politiquement et économiquement. La rentabilisation d'aménagements de prestige est difficile à atteindre, sauf en cas d'intervention gouvernementale, comme c'est notamment le cas avec l'UQAM, la Place Dupuis ou encore la Grande bibliothèque. La bourgeoisie francophone a délaissé le secteur au début du 20<sup>e</sup> siècle; aujourd'hui, il semble que ce délaissement se fasse ressentir au niveau des investissements privés qui ne se concrétisent pas malgré les volontés gouvernementales. Il apparaît primordial de comprendre cette dynamique ancrée dans le long terme et non pas dans une conjoncture défavorable, comme le prétendent certains intervenants. Pour comprendre l'insertion du Quartier latin dans la structure spatiale montréalaise et analyser l'impact de cette dernière dans le débat

public sur l'avenir du secteur, il importe de définir ce qu'est d'abord un quartier latin et, plus particulièrement, ce qu'est le Quartier latin de Montréal et pourquoi il constitue une position dévalorisée.

Le terme « Quartier latin » lui-même apparaît au cœur du débat public sur l'aménagement du secteur au point où il constitue un enjeu territorial en soi. Dans l'analyse des politiques publiques, le terme référentiel est utilisé pour désigner ces objets qui guident l'action collective. Paulhiac et Kaufmann (2006) le définissent comme suit :

« Les référentiels sont un ensemble de cadres d'intelligibilité, produits par un nombre restreint d'acteurs, qui permet, d'une part, d'interpréter l'environnement dans lequel s'inscrit une politique publique et, d'autre part, d'élaborer un cadre symbolique, normatif et réglementaire pour orienter l'action et ce, en fonction de la position relative des acteurs et des enjeux du moment. »

(Paulhiac et Kaufmann, 2006 : 53)

Cette notion rejoint notre concept de conflit spatialisé que nous avons défini, rappelons-le, en tant que débat sur les termes de l'appropriation d'un espace par une société. Par extension, il est possible d'affirmer que l'enjeu principal d'un conflit spatialisé est l'acceptation par une société des modalités d'appropriation du territoire et, par conséquent, de son aménagement. Plusieurs auteurs (Light *et al.*, 2002; Myers, 1996; Rose-Redwood *et al.*, 2010) affirment que les noms de lieux découlent de relations de pouvoir. Du coup, l'interprétation de la toponymie permet d'accéder à une compréhension critique de la construction sociale de l'espace en territoire. Le fait de nommer et d'être en mesure d'officialiser l'utilisation de ce nom témoigne d'une certaine proximité au pouvoir. Les toponymes choisis ne doivent ainsi pas être considérés comme anodins, mais bien chargés de significations. En contexte de revitalisation urbain, une

volonté affirmée de changer le nom d'un lieu traduit un désir d'en changer les significations portées par le toponyme. Lorsqu'on débat sur le devenir d'un territoire dont on cherche à modifier le nom, on discute donc d'une transformation aux référentiels qui orientent l'action aménagiste dans ce secteur. Par conséquent, il importe de comprendre comment le toponyme « Quartier latin » en est venu à être largement accepté en référence à un secteur particulier de Montréal afin d'analyser les répercussions perceptuelles potentielles de son inclusion au projet du Quartier des spectacles.

Supposons d'emblée que l'utilisation du terme « Quartier latin » dans le projet de PPU présenté par les autorités municipales n'a rien d'anodin. En effet, comme la première phase du projet du Quartier des spectacles emprunte son nom, « Pôle Place-des-Arts », à l'un des principaux points de repère du secteur, mais non l'unique, il aurait été justifié d'utiliser un terme tel « Pôle UQAM » pour décrire de façon conséquente ce second PPU. Toutefois, c'est le terme « Quartier latin » qui est retenu et qui, par conséquent, oriente grandement le débat public. Celui-ci peut être abordé en tant que référent territorial, ce qui suppose que la notion qu'il renferme n'est pas insignifiante. Si les acteurs l'utilisent, c'est dans le but précis de véhiculer une compréhension du passé, du présent et du devenir du secteur. Il ne s'agit pas de mots vides de sens, d'une simple étiquette apposée sur le territoire afin d'identifier le secteur. Le terme permet plutôt une caractérisation du secteur parce qu'il évoque un contenu particulier.

Pour bien aborder le Quartier latin de Montréal, il est d'abord nécessaire d'explorer la notion générale de « quartier latin », celle-ci n'étant pas d'origine montréalaise. En effet, l'utilisation du terme remonte au Moyen-Âge en référence au secteur de la Rive gauche qui abrite notamment la Sorbonne, le Panthéon et le Lycée Louis-Le-Grand. Malgré la présence de vestiges remontant à l'époque romaine, notamment les Arènes de Lutèce, le quartier ne tient pas son nom à cet héritage : « le *Quartier* Latin (à tort évocateur de l'époque romaine chez nombre de Parisiens car l'appellation vient de ce que la Montagne Ste Geneviève parlait latin jusqu'à la Révolution) » (Szulmajster-Celnikier, 2010 : 136). Le dictionnaire de l'Académie souligne qu'il s'agit du « quartier qu'occupait autrefois l'Université de Paris et où sont encore la Sorbonne, le Collège de France, les Écoles de Droit et de Médecine, plusieurs lycées, etc. » (Académie française, 1932-35). Étymologiquement, le terme « quartier latin » réfère généralement à un secteur d'agglomération d'institutions de haut savoir qui entretiennent des relations privilégiées avec les pouvoirs publics, qu'il s'agisse de l'État ou de l'Église. Les autres fonctions, par exemple librairies, cafés, résidences ou lieux de diffusion culturelle, viennent en appui à cette vocation première.

La littérature a fait une large place au Quartier latin parisien. Hugo, Apollinaire et autres Flaubert y ont situé leurs récits et poèmes, utilisant l'identité du lieu pour donner un caractère particulier à leurs œuvres. Quartier désorganisé, organique, authentique... voilà des thèmes qui reviennent dans ce corpus. Dans un essai sur la toponymie des lieux parisiens mobilisée par Flaubert, Le Calvez affirme :

« [L]a présence du Quartier Latin est générée ou nécessitée par de multiples antithèses : opposition narrative d'abord (*promenades vs retour*), mais surtout opposition topique et sociale, contenue dans les deux toponymes (*Champs-Élysées vs Quartier Latin*). Comme pour le souligner, le détail de la pluie vient, à la fin du passage, confirmer l'aspect dysphorique du second lieu. »

(Le Calvez, 1997 : 103)

Présence institutionnelle et caractère trouble, voire dysfonctionnel, du quartier apparaissent ainsi comme deux traits qui permettent de définir ce qu'est le Quartier latin de Paris et, par extension, la notion générale de quartier latin.

Si le terme est d'abord connu à Paris, l'adoption du toponyme « Quartier latin » à Montréal n'est pas directe. En effet, elle est calquée à partir du nom donné au secteur qui accueille originalement l'Université Laval à Québec, c'est-à-dire l'actuel Vieux-Québec. Cette partie de la ville, dominée par des institutions similaires à celles qu'abrite à son apogée son équivalent montréalais, particulièrement le siège ecclésiastique et l'université, ne prend son nom actuel qu'à partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de l'industrie touristique qui fait pression sur les autorités municipales. Le déménagement de l'Université Laval vers Sainte-Foy laisse à la fois vacants certains bâtiments, mais crée également un certain vide toponymique qu'exploitent rapidement des acteurs économiques et politiques : « [a]vec le départ de l'Université Laval, « Vieux-Québec » remplace l'expression « Quartier latin » devenue caduque » (Boutin et Michea, 2005 : 6). Cette dernière phrase est d'une grande importance; comme la Sorbonne pour le quartier parisien, l'Université Laval est le cœur du Quartier latin de Québec. Son départ rend l'utilisation du terme désuet et offre une opportunité de redésignation, sous condition qu'un acteur ou groupe d'acteurs suffisamment puissants en veulent ainsi.

L'arrivée de l'antenne montréalaise de l'Université Laval, ancêtre de l'Université de Montréal, qui s'installe près de l'intersection des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, signale l'apparition du terme « Quartier latin » en référence à ce secteur. Le terme n'est accolé au secteur à proximité de l'intersection des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine qu'à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle, comme en fait foi le nom du journal des étudiants de l'institution fondé en 1919 (BANQ, 2014). Ceci laisse sous-entendre que la condition *sine qua non* pour l'identification d'un secteur en tant que « quartier latin » est la prééminence d'une ou de plusieurs institutions de haut savoir dans la dynamique du quartier. Par le fait même, la fonction institutionnelle doit occuper une place de choix dans l'aménagement du secteur. Si l'arrivée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle d'une institution universitaire est soulignée dans la proposition de PPU, il n'est nullement rapporté que ce choix de localisation de l'antenne montréalaise de l'Université Laval constitue en quelque sorte le geste fondateur à partir duquel il devient possible de désigner cette partie de ville comme Quartier latin de Montréal. L'impact de cette omission, qu'elle soit volontaire ou non, est de masquer l'importance des institutions dans les significations évoquées par le terme. Contrairement à ce que laisse entendre le projet de PPU, ce ne sont pas la présence de lieux de diffusion et de création culturelles, de résidences ou même du « savoir » qui font un quartier latin, mais bien les institutions. Le Quartier latin est donc fondamentalement un quartier institutionnel. Il n'est donc pas surprenant de constater que les années fastes du secteur correspondent aux belles années des acteurs institutionnels, que le déclin soit corrélé au départ de l'Université de Montréal vers son

site actuel et que la revitalisation, entamée depuis au moins la fin des années 1970, suive à quelques années près le retour des grandes institutions d'éducation supérieure.

Pour l'avenir, le PPU vise principalement à attirer deux groupes dans le secteur : le « jeune urbain branché », que l'on souhaite qu'il y élise résidence, et le touriste, dont la présence est par définition passagère et coïncide avec la tenue d'événements à caractère festif. Dans ce second cas, la position représente simplement un espace où de telles manifestations temporaires et disruptives de la quotidienneté peuvent s'implanter plutôt facilement en raison de l'absence d'opposition forte des résidents. En ce sens, la dévalorisation de la position contribue à rendre possible la tenue de festivals dans le Quartier des spectacles. L'objectif de ce projet urbain de donner une « maison » permanente aux grands événements culturels qu'accueille Montréal est donc bien emboîté dans la structure spatiale de la région.

## Chapitre 4

### **Le Programme particulier d'urbanisme du Quartier latin : le projet, son contexte et le processus de consultation publique**

À cette étape, la démarche est tournée vers le débat public en aménagement qui porte sur un projet urbain précis, soit la deuxième phase du Quartier des spectacles dans le secteur est du centre-ville de Montréal. Plus précisément, le regard est porté vers le PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, un outil urbanistique soumis pour consultation à l'OCPM, en respect des exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Son objectif est d'inciter et de baliser la revitalisation du Quartier latin dans le cadre du projet urbain plus large du Quartier des spectacles. La première phase de celui-ci, organisée autour de la Place des Arts, fait l'objet d'un autre exercice de planification dont les interventions sur le domaine public sont en majorité complétées. Le PPU du Quartier latin constitue ainsi le parachèvement de la transformation du secteur est du centre-ville.

Sous une vision résumée par le slogan « Vivre, Apprendre, Créer, Se Divertir, » le programme vise le réaménagement du secteur « pour en faire un lieu emblématique, une destination incontournable et une vitrine de la culture montréalaise » (Ville de Montréal, 2012 : 3). En ce qui a trait au Quartier latin en particulier, il doit « se distinguer comme un espace de vie et de rencontres invitant, animé vingt-quatre heures sur vingt-quatre, habité et fréquenté par une clientèle de plus en plus variée et urbaine » (*ibid.*). La volonté



plusieurs quartiers densément peuplés. De plus, deux projets institutionnels majeurs sont appelés à renforcer ce caractère du secteur, bien qu'ils ne soient pas situés à l'intérieur du périmètre administratif du PPU : le nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), sur le site de l'Hôpital Saint-Luc, et son centre de recherche, ainsi que le campus Norman-Bethune de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, de l'Institut national de santé publique du Québec et de la Direction de la santé publique de Montréal, sur le site de l'îlot Voyageur (*ibid.* : 27).

La vision portée par le projet est subsumée à celle de l'ensemble du projet urbain du Quartier de spectacles : « faire du Quartier des spectacles une vitrine pour Montréal » (*ibid.* : 35). La vision se décline en cinq objectifs :

- *Une destination unique de culture et de savoir*, en misant sur la présence d'institutions de savoir et de lieux de diffusion culturelle, ainsi que sur la consolidation de ce qui est décrit avec imprécision comme le « campus du savoir » que l'on comprend comme néologisme qui regroupe certaines institutions d'enseignement et de recherche qui, paradoxalement, ne sont pas toutes situées dans le périmètre administratif du Quartier latin tel qu'établit dans le PPU;
- *Une expérience urbaine distinctive*, qui propose de traiter le secteur comme plaque tournante entre le centre des affaires et certains quartiers péricentraux en misant sur la présence institutionnelle;
- *Un quartier jeune, habité, intelligent qui vit 24/7*, qui prévoit la construction de 2 500 unités de logements de typologies qui plairont aux « jeunes branchés » afin de

renforcer la fonction résidentielle tout en encourageant la mixité sociale et le désenclavement en misant sur les concepts de ville 24/7, de ville intelligente et de quartier vert;

- *Un pôle économique et commercial fort*, notamment la revitalisation des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis et du boulevard Saint-Laurent, où l'offre commerciale de proximité est complémentaire au rôle régional et touristique du Quartier des spectacles; et
- *Une vitrine pour Montréal*, qui cherche à positionner le secteur comme « destination incontournable au cœur du centre-ville » en misant sur la diffusion culturelle.

Ce sont ces thématiques et leurs déclinaisons qui sont appelées à être débattues sous l'égide de l'OCPM à l'automne 2012 suite à l'adoption d'un projet de règlement qui vise à intégrer le PPU au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal par le conseil municipal. Le processus se déroule en deux étapes, la première visant à transmettre de l'information sur le projet de PPU au grand public et la seconde étant le moment pour les personnes intéressées de se faire entendre. L'objet de la consultation est présenté comme suit dans l'avis public :

« Le projet [...] prévoit la modification d'un certain nombre de cartes du chapitre 2 de la Partie 1 du Plan. Ces cartes portent notamment sur les secteurs d'emploi, l'affectation du sol, la densité de construction et les limites de hauteur. Au chapitre 25 de la partie II du Plan concernant l'arrondissement de Ville-Marie, les fiches de densité sont aussi modifiées. De plus, le projet prévoit l'ajout dans la partie IV intitulée « Les programmes particuliers d'urbanisme », d'un document

intitulé « Programme particulier d'urbanisme – Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin ». »

(OCPM, 2012b : 1)

Au final, 46 individus ou groupes ont partagé leur point de vue dans le cadre de la consultation publique. Aux fins de notre étude, 42 mémoires répartis en deux catégories sont analysés : 31 mémoires avec présentation orale des intervenants et 11 mémoires sans présentation. Le tableau suivant présente les différents types d'intervenants qui ont été entendus.

**Tableau I – Types d'intervenants entendus à la consultation publique sur le PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin**

Type d'intervenant	No.
Association professionnelle	1
Commerçant ou regroupement de commerçants	3
Regroupement communautaire	19
Syndicat de copropriété	2
Individu	5
Institution publique	5
Autre regroupement	6
Autre	1

### ***Les documents déposés par la Ville de Montréal***

Avant de passer à l'analyse des mémoires des intervenants, il importe de présenter le contenu des documents déposés par la Ville de Montréal à la commission de consultation et qui servent de documentation de base pour les participants. Ceux-ci sont :

- Le projet de PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin;

- Un document de présentation du PPU intitulé *Quartier des spectacles – Lumière sur le pôle du Quartier latin*;
- Des documents sur la démarche participative d'élaboration du PPU;
- Le PPU du Quartier des spectacles – Secteur Place des Arts;
- Le cadre de révision des hauteurs et densités du centre-ville;
- Des profils de quartier sur le secteur est du Quartier des spectacles et le bassin référant du Quartier des spectacles;
- Le Plan d'action en développement social et communautaire – Bilan, réalisation et perspectives 2011-2015 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance;
- Un récapitulatif d'une démarche de réflexion collective sur l'avenir du Faubourg Saint-Laurent;
- Le portrait économique des salles du Quartier des spectacles;
- Un rapport sur la situation commerciale du territoire et les perspectives de développement commercial du Village;
- Une proposition de Culture Montréal pour un cadre d'intervention pour le développement des ateliers d'artistes et d'artisans sur le territoire montréalais;
- Une présentation de l'arrondissement de Ville-Marie sur le projet de PPU;
- Un document additionnel de l'arrondissement sur les modifications proposées;
- Une analyse de l'impact de la fermeture à la circulation automobile de la rue Sainte-Catherine dans le Village en période estivale;
- Un document de présentation du projet de piétonnisation de la rue Saint-Paul;
- Un diagnostic exploratoire de la vie urbaine et nocturne et de l'économie de la nuit du faubourg Saint-Laurent; et

- Les réponses et commentaires de l'arrondissement et de la Ville suite aux questions, commentaires et dépôt des mémoires à la commission de consultation publique.

Conformément à la théorie collaborative, l'OCPM, la Ville et l'arrondissement font preuve d'un grand souci quant à l'ingénierie de l'exercice de consultation publique. Les documents présentent une quantité impressionnante d'informations techniques issues d'analyses de plusieurs aspects du territoire, de sa population et des activités qui s'y déroulent. Un souci important est accordé à l'inscription de ce PPU dans la continuité du travail amorcé dans le cadre de la mise en œuvre du premier PPU du Quartier des spectacles. On cherche en quelque sorte à démontrer l'inévitabilité de l'option d'aménagement retenue par le conseil municipal même si les projets ne portent pas sur le même territoire, comme quoi la spectacularisation du Quartier latin a été décidée auparavant au moment de la genèse de l'idée d'un « quartier culturel » pour Montréal. Ainsi, l'exercice de concertation qui précède la consultation en bonne et due forme a pour objectif d'amener les résidents du secteur et autres personnes concernées à accepter les orientations générales du projet. À cet effet, citons le rapport d'atelier de vision « pour le pôle Quartier latin du Quartier des spectacles » du 7 décembre 2011 :

« Les objectifs de cet atelier étaient de :

- faire ressortir les idées fortes et les priorités qui guideront le choix des actions des actions concrètes à mettre de l'avant et
- dégager des éléments clé d'une vision commune de développement, d'une « signature » (identité, « branding ») à donner au quartier, signature à

laquelle peuvent adhérer l'ensemble des acteurs du milieu » (Gagné Leclerc Groupe Conseil, 2011 : 3).

On peut toutefois questionner la marge de manœuvre réelle dont jouissent les acteurs du milieu dans la mise en œuvre d'une vision commune lorsque la marque « Quartier des spectacles » est préalablement imposée au Quartier latin comme outil de marketing urbain. Bref, concertation et consultation ont bel et bien eu lieu, mais les termes généraux des conclusions de ces exercices ont été décidés antérieurement. L'enjeu de la commission de consultation publique n'est donc pas la question ouverte « Quel avenir pour le Quartier latin? », mais plutôt une question plus fermée : « Comment assurer l'insertion et la subjugation du Quartier latin dans le Quartier des spectacles? » Les intervenants sont donc conviés à un débat sur les conditions de cautionnement de l'adoption du PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin par le conseil municipal plutôt qu'à une réflexion large sur le devenir du secteur.

### ***Le rapport de consultation publique***

À la fin du processus de consultation publique, la commission dépose au maire et au président du comité exécutif de la Ville de Montréal un rapport qui résume les principaux points soulevés lors de l'audition des mémoires et formule des recommandations afin d'améliorer le PPU. Nous reviendrons sur le contenu des mémoires déposés dans la prochaine section. Pour le moment, attardons-nous au contenu du rapport de la commission de consultation publique. Dans celui-ci, la

commission de consultation publique recommande de suspendre l'adoption du projet de PPU sous réserve d'améliorations à trois aspects en particulier :

1. L'inadéquation entre la stratégie d'habitation misant sur les « jeunes urbains branchés » et les résidents actuels du quartier;
2. La cohabitation potentiellement difficile entre les interventions structurantes qui misent sur les lieux de savoir et de culture et celles sur les artères commerciales; et
3. Le manque de précision et de clarté dans les normes et paramètres urbanistiques proposés.

Quoique le dernier élément relève de considérations techniques qui nous intéressent peu, les deux premiers sont en relation claire avec l'identité du Quartier latin. La commission met l'accent sur cet aspect d'entrée de jeu et reconnaît du même coup l'existence d'une idée abstraite de « quartier latin » indépendante de sa réalité montréalaise :

« Si l'identité du Quartier latin est fortement marquée par sa mixité sociale, elle l'est aussi par sa qualité de **lieu de savoir et de culture**. [...] Le PPU devrait favoriser véritablement la consolidation et la reconnaissance d'un « quartier latin » plutôt qu'un « campus urbain » tel que proposé. [La commission] recommande notamment de mettre sur pied sans délai des groupes de travail avec les partenaires pour amorcer le plan de mise en valeur du **Quartier latin, lieu de savoir**. »<sup>14</sup>

(OCPM, 2013 : 5)

---

<sup>14</sup> Notre emphase.

Cette dichotomie entre « campus urbain » et « quartier latin » est abordée à quelques reprises dans le rapport de la commission, faisant écho aux propos de quelques intervenants, notamment l'UQAM et la Corporation de développement urbain (CDU) du Faubourg Saint-Laurent. Comme nous l'explicitons plus en profondeur plus loin, la volonté des autorités municipales de marquer clairement une distinction entre « quartier latin », sous-secteur du Quartier des spectacles, et « campus urbain », ensemble d'institutions ayant pignon sur rue dans le secteur, dépasse la simple intervention physique sur le lieu. Comme l'explique Bélanger (2005), elle témoigne d'une intention de mettre à profit tout en évitant l'identité vernaculaire du lieu pour l'exploiter par le biais de la spectacularisation aux fins du marketing urbain.

De ce fait, il n'est pas surprenant de constater que le Quartier latin soit abordé comme un simple morceau de centre-ville à normaliser, volonté manifeste des autorités municipales depuis au moins le milieu du 20<sup>e</sup> siècle (Drouin, 2012), plutôt qu'en tant que secteur doté d'une identité claire. La commission qualifie l'identité du secteur en se basant sur la présence d'institutions d'enseignement et de recherche qui y sont présentes – l'UQAM, le cégep du Vieux-Montréal et la Grande bibliothèque – ainsi que de la forte densité d'équipements culturels et d'espaces de création (OCPM, 2013 : 14). Toutefois, des tensions sont perceptibles entre les visions des institutions d'enseignement, les organisateurs de manifestations culturelles et les commerçants, par exemple dans le cas de l'animation de l'esplanade Pasteur, au cœur du campus de l'UQAM. La définition du Quartier latin et de son identité sont par ailleurs l'objet du premier point de l'analyse de la commission. Une panoplie de questions est lancée :

« [P]eut-on à juste titre désigner comme « Quartier latin » le périmètre du territoire du PPU? Pourquoi en exclut-on le secteur qui entoure le CHUM, tout en reconnaissant le rôle moteur de celui-ci? Le Faubourg Saint-Laurent est-il à géométrie variable? Pourquoi le PPU ne réfère-t-il pas davantage à la rue Sherbrooke, artère historique et limite nord du Quartier latin? Comment celui-ci s'arrime-t-il aux secteurs qui le prolongent vers l'est, l'ouest et le sud? »

(OCPM, 2013 : 27)

Sans y répondre directement, la commission laisse poindre quelques pistes de réponses.

L'analyse de la commission porte d'abord sur la spécificité culturelle du Quartier latin, en accord avec les visées plus larges du Quartier des spectacles. Pour la commission, cette spécificité se résume à la présence de nombreux lieux de diffusion culturelle qui en font déjà une destination en la matière, la vocation estudiantine qui remonte à l'arrivée de la succursale montréalaise de l'Université Laval, devenue l'Université de Montréal, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et à la présence de créateurs et autres travailleurs culturels. La volonté de la Ville de rassembler les institutions d'enseignement et de recherche sous le vocable de « campus du savoir » est mal accueillie par la commission parce qu'elle y voit un simple synonyme de « quartier latin. » La CDU du faubourg Saint-Laurent souligne que « c'est précisément l'expression « Quartier latin » qui désigne le mieux un tel amalgame de campus, couplé à une offre résidentielle et commerciale associée à une clientèle étudiante et professorale » (*ibid.* : 45). Les synergies, existantes ou potentielles, entre les différentes institutions, créateurs et autres acteurs sont identifiées comme élément central de l'identité du quartier. Dans cette optique, le rôle des institutions comme générateurs de chalandise est perçu comme étant essentiel afin d'assurer la redynamisation des artères commerciales (*ibid.* : 51). Dans l'ensemble, les observations de la commission pointent dans la direction d'un rôle prééminent des institutions de

savoir dans l'identité et la vie quotidienne du Quartier latin. Par conséquent, la commission demande à la Ville de revoir le rôle accordé au savoir dans la revitalisation du Quartier latin : « sans renier son appartenance au Quartier des spectacles, le Quartier latin revendique son identité propre » (*ibid.* : 67) qui doit être mise en valeur afin de la préserver et d'y ajouter. Ce processus passe par la consolidation et l'ouverture des institutions déjà présentes dans le secteur et par l'arrivée de nouvelles à proximité, par exemple le CHUM ou le Campus Norman-Bethune, qui ont pour effet de faire déborder le Quartier latin à l'extérieur des limites administratives tracées par l'administration municipale.

## Chapitre 5

### **Les mémoires déposés à la commission de consultation publique**

Cette étape de la démarche consiste à répertorier et analyser succinctement les mémoires et interventions présentées à la commission de consultation publique mise sur pied dans le cadre du processus d'adoption du PPU qui porte sur la deuxième phase du Quartier des spectacles et qui se penche précisément sur le Quartier latin. Les mémoires et transcriptions ont été téléchargés à partir du site web de l'OCPM. Au total, 42 mémoires et interventions sont prises en compte. L'analyse se fait à partir d'une grille de lecture qui a pour objectif d'éclaircir les significations attribuées au Quartier latin par les parties prenantes ainsi que leur opinion de la proposition de la Ville pour le (re)développement du secteur. Bref, qu'est-ce que le Quartier latin et comment le projet urbain s'inscrit-il dans ces perceptions du lieu? Les éléments de la grille peuvent être rassemblés en deux rubriques : la signification du lieu et la perception du projet. Une grille-type est présentée en annexe (voir annexe 1).

Avant de passer à la présentation des résultats et à leur analyse, un court rappel méthodologique est de mise. Nous proposons une lecture foucauldienne et poststructuraliste du développement urbain tout en nous inspirant en certains points de la géographie structurale québécoise. Du coup, nous tentons de comprendre comment les perceptions associées à certains lieux impactent la prise de décision des acteurs territoriaux et ainsi influent sur la forme urbaine contemporaine et en devenir. L'analyse des discours des parties prenantes ne peut donc constituer qu'une forme de données

indirectes pour attribuer un sens au territoire. De plus, l'incomplétude des parties prenantes entendues dans le cadre d'un exercice de consultation publique ne peut passer sous le silence. Dans cette optique, les résultats de l'analyse des discours des participants aux consultations publiques sont considérés comme une première étape afin de guider une lecture du développement historique de la ville et du secteur qui est présentée dans la prochaine section.

La longueur des documents varie de 2 à 42 pages et le nombre de mentions du terme « Quartier latin » oscille entre 1 et 53. En ce qui a trait aux opinions exprimées par rapport au projet, 25 interventions sont généralement en faveur du programme tel que proposé, 9 acteurs ont une opinion mitigée et 8 s'y opposent. La vaste majorité (34) considère que ce qui est mis de l'avant par l'administration municipale conduira à des transformations dans la vocation du secteur, 2 sont mitigés et 6 croient que la vocation actuelle sera dans l'ensemble maintenue. Pour ce qui est des limites administratives du projet, la plupart des intervenants (30) ne s'expriment pas sur la question. Un seul exprime clairement son opposition, un autre est mitigé et 10 croient qu'elles devraient être revues. Finalement, ce qui a trait à l'opinion générale du projet, les résultats sont présentés dans le tableau qui suit. On constate qu'en moyenne, les participants à la consultation publique ont une opinion plus favorable que défavorable du projet.

**Tableau II – Opinion des intervenants face au PPU**

<b>Opinion du projet</b>	<b>No.</b>
Totalement en désaccord	6
En désaccord	5
Ni d'accord, ni en désaccord	8
D'accord	15
Totalement d'accord	8
<b>Moyenne</b>	<b>3,33</b>

Pour ce qui est de la perception du Quartier latin, près des deux tiers des documents analysés (27) mentionnent que le secteur possède une ou des significations particulières qui qualifient le lieu. Les significations exprimées sont présentées dans le tableau 3, qui suit. Les participants soulignent assez clairement que le secteur est essentiellement constitué d'institutions ainsi que de lieu de création et de diffusion culturelle. D'ailleurs, plusieurs mentionnent que le développement historique du secteur fait en sorte que l'identité du lieu est fortement liée à la coexistence organique de la culture et des institutions de savoir francophones.

**Tableau III – Perception du Quartier latin**

<b>Signification exprimée</b>	<b>No.</b>
Contre-culture	2
Culture et spectacles	8
Institutionnel	6
Institutionnel et culturel	10
Résidentiel	1
Sans objet	15

Tel que mentionné, une vaste majorité perçoit dans le PPU la volonté de transformer le secteur. Il n'est donc pas surprenant que les participants interprètent le projet en tant que plan vers la création d'un milieu de vie dans le Quartier latin. Le tableau suivant présente l'ensemble des résultats sur la principale fonction portée par le PPU, telle qu'identifiée par les intervenants. Fait intéressant, malgré le nom « Quartier des spectacles » que l'on étend au secteur, peu d'intervenants identifient la diffusion culturelle comme unique raison d'être du projet.

**Tableau IV – Perception de la principale fonction promue dans le PPU**

<b>Fonction portée par le projet</b>	<b>No.</b>
Création culturelle	1
Diffusion culturelle	6
Institutionnelle	3
Milieu de vie	14
Milieu de vie et spectacles	17
Autre	1

Finalement, comme nous interrogeons la compréhension socialement construite du territoire, l'analyse a relevé que seulement une faible part (7 sur 42) des intervenants font référence à d'autres quartiers latins, par exemple ceux de Paris ou de Québec, ou encore à l'idée de « quartier latin. » Ainsi, il semble donc y avoir une désynchronisation entre la charge symbolique du terme « Quartier latin » accolé à un secteur précis de la ville de Montréal et son interprétation au quotidien par les acteurs territoriaux. Cette tendance à aborder le territoire de manière anhistorique est abordée plus loin.

### ***Analyse des résultats***

Un nombre insuffisant d'observations fait en sorte qu'une approche quantitative envisagée ne peut être utilisée de manière satisfaisante. Afin d'éclairer les liens possibles entre, notamment, l'opinion face au PPU et le sens que donne un intervenant au Quartier latin dans sa mouture actuelle ou encore les impacts envisagés du projet de revitalisation, une analyse particulière des mémoires des intervenants est nécessaire. Comme nous cherchons à savoir comment la signification du Quartier latin influe sur les perceptions des enjeux du débat public, nous limitons l'examen aux mémoires qui abordent cette problématique. 27 des 42 mémoires (64 %) sont ainsi abordés. L'enquête qualitative cherche à répondre principalement à deux questions : Quel sens ou signification les intervenants attribuent-ils au terme « Quartier latin » et au territoire montréalais désigné par ce terme? Comment ce sens ou cette signification influe-t-il sur leur opinion à l'égard du projet de PPU? Six aspects généraux sont abordés par les intervenants : le lien entre les institutions et le caractère culturel du quartier, la confusion que crée le PPU par l'introduction du néologisme « campus du savoir », le rôle du Faubourg Saint-Laurent dans l'identité du lieu, l'inadéquation entre une identité ancrée de longue date et celle projetée dans le PPU, la notion de quartier culturel, et le rôle du patrimoine. Ces éléments sont abordés dans les prochaines pages.

#### Le lien entre les institutions et le caractère culturel du quartier

Une majorité d'intervenants estiment que l'identité particulière du Quartier latin est due à la présence historique d'un grand nombre d'institutions de savoir qui côtoient une multitude de lieux de création et de diffusion culturelle. Nombreux sont ceux qui

soulignent qu'en mettant l'accent sur la festivalisation, le PPU ne cerne pas correctement l'identité du Quartier latin. Celle-ci se situe au niveau de la mixité de grandes institutions et de plus petits lieux de diffusion et de création « marginaux. » Cette identité, assurément différente du branding qu'on souhaite imposer par le biais du projet du Quartier des spectacles, doit être conservée, selon les dires des participants. Les institutions d'enseignement et de recherche sont les premières à reconnaître leur rôle prépondérant. L'UQAM s'affirme comme véritable cœur du Quartier latin et est d'avis que l'accent placé sur la créativité dans le PPU pourra contribuer à mettre en valeur la mission de l'institution. L'université constate l'existence d'un couple institution – expérience urbaine et se positionne du coup comme facette essentielle de l'atmosphère du Quartier latin. Elle est également d'avis que la présence institutionnelle doit être réaffirmée afin d'avoir préséance sur les commerces et l'affichage publicitaire. Dans cette optique, le PPU projette, selon l'université, une réappropriation du sens original du quartier tout en lui donnant un aspect contemporain (UQAM, 2012). Le Cégep du Vieux-Montréal tient un propos similaire; l'institution a un enracinement fort dans le Quartier latin en raison de ses origines comme regroupement du Mont-Saint-Louis, de l'Institut de technologie de Montréal, de l'Institut des arts appliqués, de l'École des beaux-arts de Montréal, du Collège Sainte-Marie et de plusieurs écoles infirmières. La revitalisation du Quartier latin doit miser sur le savoir et la créativité tout en reposant « sur la consolidation [...] des grandes institutions du savoir, sur leur rayonnement et sur la mise en valeur de leur contribution » (Cégep du Vieux-Montréal, 2012 : 3).

D'autres intervenants abondent dans le même sens. Selon la Société de développement commercial (SDC) du Quartier latin, « les institutions culturelles et de savoir sont depuis toujours les générateurs de chalandise dans le Quartier latin et celles qui lui donnent son ambiance particulière » (SDC Quartier latin, 2012 : 3). La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal reconnaît également l'importance de cette coprésence institutionnelle et culturelle, ajoutant que l'évincement des artistes du Quartier latin depuis le début des années 2000 en raison de pression immobilière a eu pour effet de la perte d'un aspect de la destination culture et savoir (CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, 2012). La Corporation de développement urbain (CDU) du Faubourg Saint-Laurent, un partenaire fondateur du Quartier des spectacles, estime que la création et le savoir ont été identifiés dès les débuts de l'organisme dans les années 1990 comme axe de développement pour son secteur d'intervention qui englobe le Quartier latin (CDU du Faubourg Saint-Laurent, 2012). Certaines organisations du milieu culturel, par exemple La Vitrine culturelle ou MU, partagent cette perception.

Fait intéressant, deux intervenants représentant des groupes de jeunes sont d'avis que le lien entre institutions et culture est insuffisamment affirmé dans le PPU. Le Conseil jeunesse de Montréal et Générations d'idées perçoivent que le savoir est au cœur du Quartier latin et que tout projet de redynamisation du secteur doit mettre l'accent sur la création d'un pôle du savoir réunissant l'ensemble des institutions d'enseignement et de recherche présentes (Conseil jeunesse de Montréal et Générations d'idées, 2012). Un regroupement d'étudiants en urbanisme de l'UQAM est beaucoup plus critique,

déplorant l'oubli du rôle central des institutions d'enseignement dans la vitalité du quartier. La vocation institutionnelle se traduit par l'ouverture de la première université de langue française à Montréal en 1876, puis par l'arrivée de l'UQAM et du Cégep du Vieux-Montréal un siècle plus tard et les projets plus récents de la Grande bibliothèque et du Campus de la santé publique. Ainsi, « cet esprit latin, qui se manifeste par le foisonnement culturel, artistique et récréatif qu'on connaît au secteur, est à notre avis indissociable de la possibilité qu'on encore les étudiants d'y demeurer » (Étudiants en urbanisme de l'UQAM, 2012 : 3).

#### Quartier latin et campus du savoir : une confusion déplorée

Le projet de PPU prône la consolidation de ce qui est nommé le « campus du savoir, » une notion peu claire qui englobe les institutions de recherche et d'enseignement situées dans le périmètre administratif du pôle du Quartier latin ou à proximité. Plusieurs intervenants ne sont pas convaincus de la pertinence de ce néologisme parce que le terme *quartier latin* réfère déjà à a même idée et que celui de *campus* fait plutôt référence aux installations individuelles des différentes institutions. La CDU du Faubourg Saint-Laurent affirme :

« La définition historique d'un tel amalgame de campus relatifs à diverses institutions d'enseignement et culturelles, couplée à une offre résidentielle et commerciale représentative d'une clientèle étudiante ou professorale, se nomme « quartier latin ». »

(CDU du Faubourg Saint-Laurent, 2012 : 10)

L'UQAM émet les mêmes réserves, jugeant également que « [l']expression « quartier latin » constitue en soi une référence au savoir et à la présence d'établissements

d'enseignement supérieur » (UQAM, 2012 : 2). C'est également le cas du Cégep du Vieux-Montréal. Le Comité logement Ville-Marie est également critique de la place accordée au savoir malgré l'ajout du verbe apprendre à l'énoncé de vision du Quartier des spectacles. Selon l'organisme, le PPU ne semble pas traduire de volonté de remettre de l'avant un projet de valorisation de l'université et de reconnaissance de son rôle dans le quartier et à l'échelle de la ville dans son ensemble (Comité logement Ville-Marie, 2012).

Pourquoi donc insister sur la création d'un néologisme en remplacement d'un terme qui désigne le même concept? La Ville souhaite sans doute éviter la confusion entre l'amalgame d'institutions et le Quartier latin comme partie constitutive du Quartier des spectacles. Le Quartier latin comme élément du Quartier des spectacles est appelé à être un lieu de résidence de jeunes professionnels branchés qui comprend également une facette institutionnelle, le campus du savoir. En renversant les termes de l'identité du lieu telle que présentée par les intervenants, il y a dénaturation du Quartier latin. L'étiquette est reprise, mais son contenu est remplacé, la présence institutionnelle étant reléguée au second plan même si c'est elle qui donne un sens au nom du quartier. Le terme *campus du savoir* apparaît donc comme alternative à celui de *quartier latin* qui semble perdre une partie de son sens en raison de sa cooptation dans le PPU.

#### Faubourg Saint-Laurent et Quartier latin

La coexistence de plusieurs termes pour désigner un même secteur ou des parties d'un secteur peut créer une certaine confusion pour les non initiés. Quoique l'appellation « Quartier latin » soit apparue il y a environ un siècle et demi, elle chevauche en partie le

même territoire qu'un terme beaucoup plus ancien, le Faubourg Saint-Laurent. Celui-ci constitue l'un des premiers quartiers extramuros de Montréal, un fait qui marque toujours l'imaginaire de certains intervenants. Selon Habiter Montréal, le passage de l'appellation Faubourg Saint-Laurent à Quartier latin démontre la transformation d'un secteur résidentiel historique en un secteur institutionnel au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Le PPU coopte le terme Quartier latin pour y intégrer une facette résidentielle plus exclusive tout en renforçant ses fonctions institutionnelles et commerciales, ce qui risque de fragiliser le caractère faubourien du secteur (Habiter Ville-Marie, 2012). À cet effet, la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent considère le Quartier latin comme le cœur du Faubourg avant de faire partie du Quartier des spectacles. Le Quartier latin est un secteur mixte, un milieu de vie et de divertissement qui à la fois offre des services de proximité et attire des usagers régionaux et touristiques grâce à ses institutions d'enseignement et culturelles (Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, 2012). Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance emboîte le pas, affirmant que Quartier latin est une composante du Faubourg Saint-Laurent, un secteur mixte où se côtoient institutions, centres d'affaires, entreprises culturelles, commerces et organismes communautaires (CSSS Jeanne-Mance, 2012). Pour la CDU du Faubourg Saint-Laurent, « [l]'histoire du Faubourg Saint-Laurent est marquée par l'implantation de grandes institutions culturelles, d'enseignement et de santé qui ont changé le visage du quartier au fil des années » (CDU du Faubourg Saint-Laurent, 2012 : 10). L'implantation de l'Université Laval à Montréal, de l'École polytechnique, de l'École des hautes études commerciales, de la bibliothèque Saint-Sulpice au tournant du 20<sup>e</sup> siècle est un premier moment de la vocation éducationnelle du secteur, suivie par l'UQAM et le Cégep du

Vieux-Montréal dans les années 1970 et, plus récemment, le CHUM et le Campus de la santé publique.

Les intervenants qui soulignent ces liens qui existent entre Faubourg Saint-Laurent et Quartier latin sont d'avis que la revitalisation du secteur ne peut ignorer son caractère faubourien. Mais qu'est-ce qu'un faubourg exactement? Le terme est d'abord péjoratif à l'époque de l'industrialisation : il désigne des quartiers excentrés du cœur historique de la ville, habituellement réservés aux classes ouvrières où les conditions de vie sont peu enviables, voire exécrables, notamment dues à la coexistence inconfortable de l'habitat et de l'industrie (Faure, 2003 : 51-52). Cette concentration d'ouvriers en fait un terreau fertile pour les socialistes et communistes au début du 20<sup>e</sup> siècle, attirant ainsi l'attention des pouvoirs politiques qui considèrent le faubourg comme un territoire à civiliser peuplé d'une population à mater (*ibid.* : 55). Ces termes sont peut-être forts, mais ils ont un sens similaire à ceux utilisés par les municipalités pour justifier le recours au PPU : « le PPU permet d'apporter plus de précisions quant à la planification de certains secteurs qui suscitent une attention toute particulière de la part du conseil municipal » (MAMROT, 2014).

### Identité vernaculaire et identité projetée

Le Conseil jeunesse de Montréal et Générations d'idées se questionnent sur la capacité de préserver le sens du Quartier latin dans le cadre d'une initiative de revitalisation axée sur les familles et les jeunes professionnels. Cette identité est marquée par la présence d'établissements d'enseignement, de multiples lieux de création et d'une réputation

*underground* et *trash*. Afin de répondre aux attentes des nouveaux résidents que la Ville souhaite attirer, il est probable que l'identité vernaculaire du secteur soit dénaturée (Conseil jeunesse de Montréal et Générations d'idées, 2012). Contrairement à l'UQAM qui affirme que l'élargissement géographique du Quartier latin vers son campus scientifique à proximité de la Place des arts, un regroupement d'associations étudiantes facultaires de l'université juge que cette antenne n'en fait pas partie. Géographiquement parlant, le Quartier latin prend forme autour du campus principal de l'UQAM et est marqué par la présence d'une population étudiante et de groupes marginalisés (AFESH, AFÉA, AFESPED et AFELC, 2012). Le parti politique municipal Projet Montréal est d'avis que la vision de la culture promue dans le Quartier des spectacles favorise les festivals au détriment de la culture alternative ou émergente (Projet Montréal, 2012). L'ensemble de ces intervenants remet en question la prise en compte de l'identité propre au Quartier latin contemporain qui reflète un parcours historique et certaines transformations, parfois lentes, parfois subites, de sa structure sociale et économique, dans le PPU qui l'intègre comme un simple élément constitutif du Quartier des spectacles.

#### Le Quartier latin comme quartier culturel

Ironiquement, même si le Quartier des spectacles vise la création d'un *cultural district* de calibre international pour Montréal, certains participants au débat public sont d'avis qu'en voulant créer un quartier culturel, les planificateurs ont oublié l'existence d'un autre secteur de ce type, le Quartier latin. Cette situation est d'autant plus particulière que les instigateurs du projet, le Partenariat du Quartier des spectacles, affirment que le Quartier latin s'inscrit pleinement dans la vision de développement du projet, comme en

témoigne l'ajout du terme « apprendre. » Toutefois, les institutions de savoir du quartier doivent faire des efforts pour s'ouvrir à la culture pour bien s'inscrire dans le projet, la culture en étant le principe directeur (Partenariat du Quartier des spectacles, 2012). Pour certains, c'est la diffusion qui prévaut. La Table de concertation des salles du Quartier des spectacles considère que les salles sont la raison d'être du Quartier des spectacles et que la même logique doit s'appliquer à l'inclusion du Quartier latin dans le projet. Toutefois, la création d'un quartier culturel doit passer par un équilibre entre les lieux de diffusion et de création (Table de concertation des salles du Quartier des spectacles, 2012). Le rôle de la création culturelle est également souligné par de nombreux acteurs qui sont d'avis que cette facette n'est pas abordée de façon satisfaisante dans le PPU. La contribution du cinéma, avec la présence de l'ONF, de la Cinémathèque québécoise et du Cinéma du Quartier latin, est également marginalisée dans les plans de la Ville (Regroupement de festivals utilisateurs du Cinéma de l'ONF, 2012). Alliant ces deux considérations, Culture Montréal aborde le Quartier latin comme pôle d'échange entre les milieux de la création et de la diffusion, ce qui en fait un quartier culturel dans tous les sens du terme. Sa pérennité repose d'abord sur les spectacles et festivals, mais également sur la présence d'institutions fortes et de lieux ouverts au public. L'organisme municipal affirme :

« Il n'y a pas de doutes, le Quartier latin est d'ores et déjà un creuset culturel consacré. Son territoire est déjà occupé ou ceint par des entreprises créatives et organisations culturelles qui lui donnent une couleur et un dynamisme distinct. »

(Culture Montréal, 2012 : 5)

## La prise en compte du patrimoine du Quartier latin dans le PPU

En dernier lieu, notre regard se porte sur l'intervention d'Héritage Montréal, qui est assez pertinente pour lui accorder un traitement particulier. L'organisation porte un regard plutôt critique sur l'ensemble du projet, jugeant que son enracinement dans la réalité authentique du Quartier latin demeure incertain parce que les mesures patrimoniales semblent trop liées au festif. Par conséquent, l'extension de l'appellation « Quartier des spectacles » à l'ensemble du secteur ne respecte pas la primauté des fonctions résidentielles et institutionnelles sur la fonction festive dans le Quartier latin. Ces observations mènent à un constat percutant quant aux motivations de la Ville de Montréal comme gestionnaire de l'aménagement du territoire :

« De manière générale, Héritage Montréal demande à la Commission et à l'Office de voir à ce que la Ville de Montréal et ses arrondissements respectent et emploient de manière informée les désignations anciennes et enracinées dans le territoire montréalais plutôt que de les exploiter avec indifférence pour désigner des territoires différents et susciter, comme on a pu le voir avec le centre-ville ouest et le secteur Griffintown, des confusions nuisibles à l'élaboration et au partage d'une vision cohérente d'aménagement et de mise en valeur du territoire. »

(Héritage Montréal, 2012 : 7)

Mais quelle est cette authenticité propre au Quartier latin, ou à tout autre secteur, et comment l'identifier? Comment, également, mettre à profit de telles connaissances afin d'informer la pratique aménagiste contemporaine? C'est ce sur quoi notre propos se penche dans le prochain chapitre.

En guise de conclusion à cette section sur l'analyse des opinions exprimées dans le cadre de la consultation publique sur le PPU du Quartier latin, revenons sur la question de

recherche spécifique qui guide le projet qui porte sur l'impact de la structure spatiale sur les perceptions des intervenants engagés dans un conflit territorialisé. Rappelons qu'un conflit territorialisé constitue un débat sur les termes d'appropriation d'un espace par une société. Le simple fait qu'on se questionne sur l'identité du Quartier latin et sur les transformations qui y sont projetées à travers un important projet urbanistique nous permet d'affirmer que le secteur est aux prises avec un conflit territorialisé. La Ville de Montréal affirme une intention d'appropriation du territoire comme secteur touristique et branché en l'intégrant au projet urbain du Quartier des spectacles et en réduisant la fonction institutionnelle à celle d'un campus du savoir qui ajoute une certaine saveur au lieu plutôt qu'en être le véritable cœur, comme l'affirment plusieurs intervenants. La catégorisation des enjeux soulevés par les participants au débat public démontre une longue liste de questions et d'oppositions face à ce type d'appropriation du territoire, particulièrement en ce qui a trait à l'insuffisance de la prise en compte de l'identité vernaculaire contemporaine du Quartier latin. Il en revient donc à affirmer que les acteurs de l'aménagement du Quartier latin ne font pas consensus quant aux logiques qui doivent guider l'aménagement du secteur et, par conséquent, aux groupes qui devraient être conviés à l'utiliser ou à s'y localiser.

## Chapitre 6

### Conclusion

L'analyse de la prise en compte de la structure spatiale et de la valorisation de ses différentes positions géographiques dans le débat public portant sur le PPU du Quartier latin permet de formuler une réponse à la question spécifique de recherche. Il convient de rappeler cette interrogation qui a orienté l'ensemble de la démarche : **la structure spatiale conditionnelle-t-elle les perceptions des intervenants en aménagement du territoire engagés dans des conflits territorialisés?** L'hypothèse de départ postulait une réponse affirmative à cette question, ce qui se répercuterait dans les discours véhiculés par les intervenants de l'aménagement du territoire. À la lumière des résultats, la réponse est plus mitigée.

Le territoire est un fait socialement construit. Comme nous l'avons démontré, certains intervenants approchent le débat public sous cet angle, en tant qu'exercice de construction du territoire. Dans ces cas, l'interprétation qu'ils font de la structure spatiale et de l'histoire du développement urbain conditionne leurs arguments et incite à une position plus critique face à projet. Toutefois, ce ne sont pas tous les participants qui abordent le territoire de cette façon. Pour plusieurs, il apparaît comme un fait prédéfini qui n'est pas remis en question. Compte tenu de la définition du concept, ceux-ci ne participent pas réellement à un débat sur le territoire ; ils se contentent de débattre des détails d'un projet d'aménagement.

Il en découle que la position face à l'hypothèse de départ doit être double. Premièrement, ce ne sont pas tous les intervenants dans le cadre d'un exercice de consultation publique sur un projet de planification territoriale qui parlent de territoire. Plusieurs se contentent d'une appréciation de l'esthétique et du design de la proposition gouvernementale sans se pencher sur les termes d'appropriation de l'espace par la société. Deuxièmement, le point de vue des participants qui abordent le territoire et perçoivent le débat public comme une arène où se révèlent des conflits territorialisés est définitivement marqué par des modes de pensée marqués par une compréhension de l'histoire apparentée à la dépendance au sentier. Ce constat permet de soutenir que les arguments des intervenants en aménagement du territoire engagés dans des conflits territoriaux et qui se considèrent ouvertement dans cette position sont conditionnés par la structure spatiale.

L'analyse des mémoires qui abordent de front le territoire a permis de mettre en exergue certains thèmes récurrents :

- L'importance des institutions dans l'identité du quartier et la confusion quant au rôle qu'elles seront appelées à jouer suite à la mise en œuvre du PPU;
- L'identité vernaculaire et le contexte faubourien en opposition à l'identité spectaculaire projetée et la touristification; et
- La culture et la prise en considération du patrimoine dans la conception du projet urbain.

Les critiques du projet de la municipalité soutiennent qu'il comporte des carences au niveau de ces éléments. Plus généralement, on souligne la qualité du travail des

professionnels afin de bien quantifier les enjeux sur lesquels les autorités souhaitent intervenir, mais que l'effort de contextualisation est bâclé.

Dans la mise en place des balises du projet de recherche, le concept de structure spatiale est défini comme suit : dispositif de positions aux valeurs relationnelles différenciées qui découle d'un processus de construction sociale sur le long terme fortement marqué par la dépendance au sentier. Il importe de considérer Montréal et particulièrement le Quartier latin en vertu de cette définition conceptuelle. Comme nous l'avons vu à travers la perspective structurale de la structure urbaine de la région montréalaise, l'occupation du territoire depuis la colonisation européenne répond à des dynamiques profondes de valorisation de certaines positions et de dévalorisation relative d'autres. L'exemple du déplacement géographique du lieu de résidence de la bourgeoisie francophone entre les milieux des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles démontre la permanence des positions les plus fortement valorisées dans la structure. Suite à la Conquête britannique, la mobilité des Canadiens français est d'abord endorégulée par le conquérant qui les contraint à demeurer à l'est de l'axe Saint-Laurent, comme en témoigne le plan de 1792. Par la suite, au fur et à mesure que le poids politique de l'élite francophone croît, ce groupe peut se déplacer jusqu'à ce qu'il déborde à l'ouest de l'axe séparateur pour finalement s'établir sur le versant inoccupé du mont Royal. Si le versant sud est perçu par certains comme plus prestigieux, il n'en demeure pas moins que la possibilité d'établir une forte présence francophone à proximité immédiate de la position la plus valorisée de la région et d'y installer certaines des institutions francophones les plus importantes démontre l'ascension politique et sociale des francophones depuis l'Acte d'Union jusqu'à nos jours.

L'historiographie s'intéresse généralement aux faits et personnages marquants, portant une attention moindre aux classes populaires, à leurs modes de vie et aux territoires qu'ils occupent. Ce type d'interprétation de l'histoire est utilisé dans le PPU. Y est mentionnée l'âge d'or du secteur alors que notables et institutions canadiens-français s'y installent ainsi que l'arrivée de nouvelles institutions publiques depuis les années 1960. Par contre, le déclin du milieu du 20<sup>e</sup> siècle n'est souligné qu'en passant, à mots couverts, ce qui laisse entrevoir une certaine absence de prise en compte de l'histoire du Quartier latin dans son ensemble. Comment, dans ce contexte, appréhender les causes du départ des acteurs à la mobilité endorégulée pour bien aborder les potentiels contemporains de la position ? Un secteur comme le Quartier latin, délaissé par une bourgeoisie qui y a été de passage pendant un peu plus d'un siècle, n'a pas cessé de vivre suite à son départ. Des acteurs à la mobilité exorégulée occupent en effet cette position depuis une centaine d'années, ce qui rend douteuse toute prétention de dévalorisation conjoncturelle. Tout projet de réaménagement doit prendre en compte et intégrer les restrictions qu'impose la position du Quartier latin dans la structure spatiale montréalaise.

Face à ce constat, l'urbaniste peut adopter une ou l'autre de ces positions : mettre l'accent sur l'âge d'or du quartier comme pôle de concentration de la bourgeoisie et des institutions canadiennes-françaises ou encore sur le délaissement de longue haleine. À la lecture de l'ensemble des documents présentés à la commission de consultation publique qui étudie le PPU du Quartier latin, il est évident que ces deux thèmes coexistent dans les conceptions du secteur qu'ont les participants à la consultation publique. En effet, ils sont plusieurs à souligner l'état de délaissement dans lequel se retrouve présentement le

secteur, une situation qui perdure depuis le milieu du siècle dernier, tout en étant d'avis qu'une dose de bonnes intentions et d'investissements publics saura réorienter la trajectoire. Comme quoi les décisions des acteurs pourraient chambouler à elles seules la lourdeur de la structure. La loupe structurale que nous avons utilisée pour étudier la constitution historique du quartier questionne radicalement ce type de raisonnement, comme la plupart des approches structuralistes et poststructuralistes, d'ailleurs. Par le biais d'approches telles la dépendance au sentier ou encore l'archéologie de la connaissance, ces perspectives arguent que des événements aléatoires peuvent à long terme limiter la capacité des acteurs contemporains à infléchir la trajectoire d'un phénomène social quelconque.

Plus largement, ce constat implique une reconsidération de la dichotomie processus-objet que propose Faludi (1973) et autour de laquelle est articulée la perspective communicative en planification. Comme les pratiques sociales ont un impact sur le territoire, et vice-versa, il est non seulement contre-productif, mais tout simplement impossible de proposer une approche qui favorise l'un ou l'autre de ces aspects. Le mode opératoire doit être holistique afin de ramener le territoire au cœur de la démarche et larguer le sophisme selon lequel le processus participatif peut être optimisé en vase clos. Par conséquent, ce projet renforce l'argument central de la perspective théorique agoniste selon lequel le conflit ne doit pas être évité, mais plutôt encouragé comme force créatrice de nouvelles compréhensions partagées. Comprendre le territoire comme construction sociale plutôt que simple rassemblement de faits géographiques à organiser volontairement implique une reconsidération du rôle du planificateur. Il ne peut plus

opérer avec comme objectif final l'élaboration d'un consensus autour d'une proposition d'aménagement. Au contraire, il doit révéler les conflits inhérents à l'appropriation de l'espace par une société pour identifier les forces créatrices de nouvelles compréhensions qui peuvent entraîner le changement. Comme d'autres auteurs, nous affirmons que le débat public doit être abordé comme une confrontation d'idées pouvant graduellement transformer les significations territoriales socialement partagées. Ce constat mène vers des horizons de recherche variés. La modernisation du rôle du planificateur au sein d'une théorie post-consensus doit être explorée plus profondément, tout comme une légitimation renouvelée du conflit en aménagement du territoire en contexte de démocratie participative. De futures études devraient également aborder les relations de pouvoir inhérentes à tout processus politique en portant un intérêt particulier au développement de positions d'autorité. La construction des enjeux territoriaux en contexte montréalais et ailleurs peut également être approfondie, particulièrement en ce qui a trait aux problèmes que la planification prétend pouvoir solutionner. Au final, ce mémoire invite la recherche en planification à appréhender de front la tension entre objet et procédure plutôt que de n'aborder l'un ou l'autre, ceci dans le but de remettre le territoire au cœur de l'aménagement du territoire.

## Bibliographie

Académie française, 1932-35. « Quartier Latin » in *Dictionnaire de l'Académie française*.  
[En ligne : <http://www.cnrtl.fr/definition/academie8/latin>]

Allmendinger, Phil et Michael Gunder, 2005. « Applying Lanchian Insight and A Dash of Derridean Deconstruction to Planning's 'Dark Side' » in *Planning Theory*, 4(1), p. 87-112

Arnstein, Sherry R., 1969. « A Ladder of Citizen Participation » in *Journal of the American Planning Association*, 35(4), p. 216-224

Arthur, W. Brian, 1994. *Increasing Returns and Path Dependence in the Economy*, Ann Arbor, Michigan : University of Michigan Press, 201 p.

Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM, Association facultaire étudiante des arts de l'UQAM, Association facultaire étudiante de sciences politiques et de droit de l'UQAM, et Association facultaire étudiante en lettres, langues et communications de l'UQAM [AFESH, AFÉA, AFESPED et AFELC], 2012. *Sauvons le Quartier latin !*, Montréal : AFESH, AFÉA, AFESPED et AFELC, 4 p.

Augustin, Jean-Pierre et Camille Blosse, 2008. « La culture au service des villes : le Quartier des spectacles de Montréal, un projet urbain en construction » in *Études canadiennes*, 64, p. 13-32

Bacqué, Marie-Hélène et Mario Gauthier, 2011. « Participation, urbanisme et études urbaines » in *Participations*, 1, pp. 36-66

Beudet, Gérard, 1997. « Domaines "vides" et structuration morphologique de l'agglomération montréalaise » in *Cahiers de Géographie du Québec*, 41(112), p. 7-29

Beaudet, Gérard, 2000. « La structuration de l'espace métropolitain et la production des contraintes environnementales : les exemples de La Prairie et de Beauharnois » in Sénecal, Gilles et Diane Saint-Laurent (eds.), *Les espaces dégradés : contraintes et conquêtes*, Sainte-Foy, Québec : Les Presses de l'Université du Québec, p. 147-163

Beaudet, Gérard, 2006. « Réformes administratives et objectivité géopolitique : l'exemple de Montréal » in Hulbert, François (ed.), *Villes du Nord, Villes du Sud. Géopolitique urbaine, acteurs et enjeux*, Paris : L'Harmattan, p. 73-80

Beauregard, Ludger, 2002. « Outre mont Royal 1694-1875 » in *Histoire Québec*, 8(2), p. 9-18

Bedford, Tracey, Judy Clark et Carolyn Harrison, 2002. « Limites to New Public Participation Practices in Local Land Use Planning » in *The Town Planning Review*, 73(3), p. 311-331

Bélanger, Anouk, 2005. « Montréal vernaculaire/Montréal spectaculaire : dialectique de l'imaginaire urbain » in *Sociologie et sociétés*, 37(1), p. 13-34

Belley, Serge, 2004. « L'apprentissage collectif dans l'action : le défi de la planification et de la coordination métropolitaines dans les agglomérations urbaines de Montréal et de Québec », texte présenté dans le cadre des 17<sup>e</sup> entretiens Jacques Cartier sous le thème *La gouvernance métropolitaine : recherche de cohérence dans la complexité*, Montréal, 7 octobre 2004

Benoit, Michelle, et Roger Gratton, 1991. *Le Quartier latin : Le patrimoine de Montréal, quartiers du centre-ville est*, collection Pignon sur rue, no. 2, Montréal : Guérin, 24 p.

Bibliothèques et archives nationales du Québec [BANQ], 2014. *Le Quartier latin (1919-1977)*, [En ligne : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1865198>]

Besussi, Elena, Nancy Chin, Michael Batty et Paul Longley, 2010. « The Structure and Form of Urban Settlements » in Rashed, Tarek et Carsten Jürgens (eds.), *Remote Sensing of Urban and Suburban Areas*, Amsterdam : Springer Netherlands, p. 13-31

Blondiaux, Loïc, 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de démocratie participative*, Paris : Seuil, 109 p.

Boutin, Marc et Jimena Michea, 2005. *Le faubourg Saint-Jean : Une étude socioéconomique*, Québec : Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Brand, Ralf et Frank Gaffikin, 2007. « Collaborative Planning in an Uncollaborative World » in *Planning Theory*, 6(3), p. 282-313

Bridge, Gary, 2006. « It's not just a question of taste : gentrification, the neighbourhood, and cultural capital » in *Environment and Planning A*, 38(10), p. 1965-1978.

Bureau d'audiences publiques en environnement [BAPE], 2012. *Rapport annuel de gestion 2011-12*, Québec : Gouvernement du Québec, 76 p.

Campanella, Thomas J., 2011. « Jane Jacobs and the Death and Life of American Planning » in *Design Observer Places*, en ligne : <http://places.designobserver.com/feature/jane-jacobs-and-the-death-and-life-of-american-planning/25188/>, consulté le 29 mars 2013

CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, 2012. *PPU Quartier des spectacles Pôle Quartier latin. Mémoire de la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal*, Montréal : CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, 13 p.

Centre de santé et de services sociaux [CSSS] Jeanne-Mance, 2012. *Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur le PPU pôle du Quartier latin*, Montréal : CSSS Jeanne-Mance, 20 p.

Cégep du Vieux-Montréal, 2012. *Mémoire présenté à L'Office de consultation publique de Montréal sur le Programme particulier d'urbanisme Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin*, Montréal : Cégep du Vieux-Montréal 5 p.

Chambers, Simone, 2003. « Deliberative Democratic Theory » in *Annual Review of Political Science*, 6, p. 307-326

Comité logement Ville-Marie, 2012. *Pour un quartier habité, vivant et à échelle humaine*, Montréal : Comité logement Ville-Marie, 18 p.

Connell, David J., 2010. « Schools of Planning Thought : Exploring Differences through Similarities » in *International Planning Studies*, 15(4), p. 269-280

Conseil jeunesse de Montréal et Génération d'idées, 2012. *Repenser le centre-ville de Montréal – Pour un cœur qui bat au rythme de la jeunesse. Mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin*, Montréal : Génération d'idées, 19 p.

Corporation de développement urbain [CDU] du Faubourg Saint-Laurent, 2012. *Mémoire – Projet de programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles – pôle du Quartier latin*, Montréal : CDU du Faubourg Saint-Laurent, 42 p.

Costes, Laurence, 2010. « Le Droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique » in *Espaces et sociétés*, 140-141, p. 177-191

Crampton, Jeremy W. et Stuart Elden (eds.), 2007. *Space, Knowledge and Power. Foucault and Geography*, Aldershot : Ashgate, 377 p.

Croteau, André, Dinu Bumbaru et Claude Jasmin, 2000. *Outremont 1875-2000*, Outremont, QC : La Société d'histoire d'Outremont, 128 p.

Culture Montréal, 2012. *Mémoire de Culture Montréal sur le projet de programme particulier d'urbanisme (PPU) Quartier des spectacles – Pôle Quartier latin*, Montréal : Culture Montréal, 7 p.

Deckeyser, Aubin, 2007. *Michel Foucault : L'actualité de la vérité*, Paris : L'Harmattan, 262 p.

Desmarais, Gaëtan, 1992. « Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain » in *Cahiers de Géographie du Québec*, 36(98), p. 251-273

Desmarais, Gaëtan, 1997. « La dimension morphodynamique des grands établissements humains : l'exemple de Montréal » in *Visio*, 2(2), p. 43-57

Desmarais, Gaëtan, 1998. « Trois concepts-clefs pour les modèles morphodynamiques de la ville » in *Cahiers de Géographie du Québec*, 42(117), p. 399-419

Desmarais, Gaëtan, 2001. « Pour une géographie humaine structurale » in *Annales de géographie*, 617, p. 3-21

Desmarais, Gaëtan et Gilles Ritchots, 1998. « La modélisation dynamique en géographie humaine » in *Cahiers de géographie du Québec*, 42(117), pp. 329-332

Desmarais, Gaëtan et Gilles Ritchot, 2000. *La géographie structurale*, Paris : L'Harmattan, 135 p.

Desrosiers, André, 2011. « Quartier des spectacles : La création d'abord et en tout lieu » in *Continuité*, 128, p. 36-38

Drouin, Martin, 2012. « De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine bâti (Montréal, 1954-1973) » in *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 41(1), p. 22-36

Duchaine, Gabrielle, 2014. « Prolifération de seringues souillées à l'UQAM » in *La Presse*, 11 avril 2014 [En ligne : <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201404/10/01-4756507-proliferation-de-seringues-souillees-a-luqam.php>]

Duguay, Françoise, 2001. « Le faubourg Saint-Laurent, entre la ville et la campagne » in *Continuité*, 88, 28-29

Elden, Stuart et Jeremy W. Crampton, 2007. « Introduction » in Crampton, Jeremy W. and Stuart Elden (eds.), *Space, Knowledge and Power : Foucault and Geography*, Londres : Ashgate, p. 1-16

Elissalde, Bernard, 2004. « Structure spatiale » in *Hypergéô*, en ligne : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article83#>, consulté le 3 juin 2013

Étudiants en urbanisme de l'UQAM, 2012. *Une ombre sur le pôle du Quartier latin : l'oubli du rôle des institutions d'enseignement dans la vitalité du quartier*, Montréal : Étudiants en urbanisme de l'UQAM, 5 p.

Fainstein, Susan, 2000. « New Directions in Planning Theory » in *Urban Affairs Review*, 25(4), p. 451-478

Fainstein, Susan, 2005. « Planning Theory and the City » in *Journal of Planning Education and Research* 25(2), p. 121-130

Faludi, Andreas, 1973. *Planning Theory*, Oxford : Pergamon Press, 306 p.

Faure, Alain, 2003. « Un faubourg, des banlieues, ou la déclinaison du rejet » in *Genèses*, 51(2), p. 48-69

Fischler, Raphaël, 2000. « Communicative Planning Theory : A Foucauldian Assessment » in *Journal of Planning Education and Research*, 19(4), p. 358-368

Flyvbjerg, Bent, 1998. « Habermas and Foucault : Thinkers for Civil Society ? » in *The British Journal of Sociology*, 49(2), p. 210-233

Flyvbjerg, Bent et Tim Richardson, 2002. « Planning and Foucault : In Search of the Dark Side of Planning Theory » in Allmendinger, Phil et Mark Tewdwr-Jones (eds.), *Planning futures : New Directions for Planning Theory*, Londres : Routledge, p. 44-62

Forester, John, 1982. « Planning in the Face of Power » in *Journal of the American Planning Association*, 48(1), p. 67-80

Forrest, Ray, 2013. « Making sense of the housing trajectories of young people » in Forrest, Ray et Ngai Ming Yip (eds.), *Young People and Housing : Transitions, Trajectories and Generational Fractures*, New York : Routledge, p. 1-16

Foucault, Michel, 1969 [2008]. *L'Archéologie du savoir*, Paris : Gallimard, 294 p.

Foucault, Michel, 1971. *L'ordre du discours*, Paris : Gallimard, 81 p.

Foucault, Michel, 1976. « Questions à Michel Foucault sur la géographie » in *Hérodote*, 1, p. 71-85

Foucault, Michel, 1980. "Questions on Geography" in Colin GORDON (ed.), *Power/Knowledge: Selected interviews and other writings 1972-1977*, New York: Pantheon, 63-77

Gagné Leclerc Groupe Conseil, 2011. *Lumière sur le pôle du Quartier latin – Quartier des spectacles, Rapport d'atelier de vision*, Montréal : Gagné Leclerc Groupe Conseil, 53 p.

Garcia, Karine et Sylvain Garcia, 2006. *Campus de l'Université de Montréal et secteur adjacent, Étude typo-morphologique*, Montréal : Convergence, 101 p.

Gariépy, Michel et Mario Gauthier, 2009. « Le débat public en urbanisme à Montréal : un instrument de développement urbain durable » in *Canadian Journal of Urban Research*, 18(1S), p. 48-73

Gilbert, Anne, 2007. « Vers l'émergence d'une nouvelle géographie sociale de langue française? » in *Cahiers de Géographie du Québec*, 51(143), p. 199-218

Gleeson, Brendan, 2013. « What Role for Social Sciences in the 'Urban Age'? » in *International Journal of Urban and Regional Science*, 37(5), p. 1839-1851

Gouvernement du Québec, 2013. *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Québec : Gouvernement du Québec, en ligne : [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A\\_19\\_1/A19\\_1.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_19_1/A19_1.html)

Gunder, Michael, 2003. « Passionate Planning for the Others' Desire: An Agonistic Response to the Dark Side of Planning » in *Progress in Planning*, 60(3), p. 235-319

Gunder, Michael, 2005. « The Production of Desirous Space : Mere Fantasies of the Utopian City ? » in *Planning Theory*, 4(2), p. 173-199

Gunder, Michael et Jean Hillier, 2007. « Problematising responsibility in planning theory and practice : On seeing the middle of the string » in *Progress in Planning*, 68(2), p. 57-96

Habiter Ville-Marie, 2012. *Lumière sur le pôle du Quartier latin*, Montréal : Habiter Ville-Marie, 20 p.

Healey, Patsy, 1992. « Planning through Debate : The Communicative Turn in Planning Theory » in *The Town Planning Review*, 63(2), p. 143-162

Healey, Patsy, 1996. « The Communicative Turn in Planning Theory and its Implications for Spatial Strategy Formations » in *Environment and Planning B : Planning and Design*, 23(2), p. 217-234

Healey, Patsy, 1997. *Collaborative Planning. Shaping Places in Fragmented Societies*, Vancouver : UBC Press, 338 p.

Healey, Patsy, 1998. « Building Institutional Capacity through Collaborative Approaches to Urban Planning » in *Environment and Planning A*, 30(9), p. 1531-1546

Healey, Patsy, 2003. « Collaborative Planning in Perspective » in *Planning Theory*, 2(2), p. 101-123

Healey, Patsy, 2009. « In Search of the "Strategic" in Spatial Strategy Making » in *Planning Theory & Practice*, 10(4), p. 439-457

Héritage Montréal, 2012. *Notes pour une présentation sur le projet de PPU Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin*, Montréal : Héritage Montréal, 9 p.

Hilier, Jean, 2003. « Agonizing over Consensus : Why Habermasian Ideals Cannot Be 'Real' » in *Planning Theory*, 2(1), p. 37-59

Huxley, Margo, 2000. « The Limits to Communicative Planning » in *Journal of Planning Education and Research*, 19(4), p. 369-377

Huxley, Margo, 2008. « Space and Government : Governmentality and Geography » in *Geography Compass*, 2(5), p. 1635-1658

Huxley, Margo and Oren Yiftachel, 2000. « New Paradigm or Old Myopia ? Unsettling the Communicative Turn in Planning Theory » in *Journal of Planning Education and Research*, 19(4), p. 333-342

Ildefonse, Frédérique, 1994. « Le pouvoir intériorisé : Nietzsche, Freud, Foucault » in Goddard, Jean-Christophe et Bernard Mabile (eds.), *Le Pouvoir*, Paris : Vrin, p. 201-228

Innes, Judith E., 1996. « Planning Through Consensus Building : A New View of the Comprehensive Planning Ideal » in *Journal of the American Planning Association*, 62(4), p. 460-472

Innes, Judith, E., 1998. « Information in Communicative Planning » in *Journal of the American Planning Association*, 64(1), p. 52-63

Innes, Judith E. et David E. Booher, 1999. « Consensus Building and Complex Adaptive Systems » in *Journal of the American Planning Association*, 65(4), p. 412-423

Innes, Judith E. et David E. Booher, 2004. « Reframing Public Participation : Strategies for the 21st Century » in *Planning Theory & Practice*, 5(4), p. 419-436

Jepson, Edward J., Jr. 2004. « The Adoption of Sustainable Development Policies and Techniques in U.S. Cities: How Wide, How Deep, and What Role for Planners? » in *Journal of Planning Education and Research*, 23(3), p. 229-241

Kilfoil, Patrick, 2012. *La ville comme exclusion. Le rôle de l'État local dans la gentrification du centre de Montréal*, thèse de maîtrise (Science politique), Ottawa : Université d'Ottawa, 157 p.

Kübler, Tomas et Mariona Tomàs, 2010. « Jeux d'échelle et démocratie métropolitaine » in *Métropoles*, 7, p. 2-10

Le Bel, Pierre-Mathieu, 2012. « Patrimoine vécu et choc des mémoires urbaines dans le Redlight de Montréal » in *ACME : An International E-Journal for Critical Geographies*, 2(2), p. 229-249

Laberge, Jean, 2011. *Énoncé préliminaire d'intérêt patrimonial. La rue Sainte-Catherine*, Montréal : Ville de Montréal, 11 p.

Le Calvez, Éric, 1997. *Flaubert topographe : L'éducation sentimentale. Essai de poétique génétique*, Amsterdam : Rodopi, 290 p.

Le Couédic, Daniel, 1999. *Le résistant arrachement au passé*. Montréal : Nota Bene, 95 p.

Light, Duncan, Ion Nicolae and Bogdan Suditu, 2002. « Toponymy and the Communist City : Street names in Bucharest, 1948-1965 » in *GeoJournal*, 56, 135-144

Maingueneau, Dominique, 2012. « Que cherchent les analystes du discours? » in *Argumentation & Analyse du Discours*, 9, en ligne : <http://aad.revues.org/1354?lang=en>, consulté le 16 septembre 2013

Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMROT), 2014. *Guide de la prise de décision en urbanisme, Outils de planification, Programme particulier d'urbanisme*, Québec : Gouvernement du Québec, en ligne. [<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/programme-particulier-durbanisme/>]

Morisset, Lucie K., et Luc Noppen, 2004. « Le touriste et l'urbaniste (deuxième partie) » in *Téoros*, 23(3)

Mouffe, Chantal, 1999. « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism ? » in *Social Research*, 66(3), p. 745-758

Myers, Garth Andrew, 1996. « Naming and Placing the Other : Power and the Urban Landscape in Zanzibar » in *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 87(3), 237-246

Office de consultation publique de Montréal [OCPM], 2012a. *Ma ville, ma voix. 10 ans de consultations publiques auprès des Montréalais*, Montréal : OCPM, 9 p.

Office de consultation publique de Montréal [OCPM], 2012 b. *Avis de consultation publique sur le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin*, Montréal : OCPM, 2 p.

Office de consultation publique de Montréal [OCPM], 2012c. *Audience publique sur le projet du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, séance du 16 octobre 2012*, Montréal : OCPM, 96 p.

Office de consultation publique de Montréal [OCPM], 2013. *PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, Projet de règlement 04-047-130, Rapport de consultation publique*, Montréal : OCPM, 97 p.

O’Hanlon, Seamus et Chris Hamnett, 2009. « Deindustrialisation, Gentrification and the Re-invention of the Inner City : London and Melbourne, c. 1960-2008 » in *Urban Policy and Research*, 27(3), p. 211-216

Outtes, Joel, 2003. « Disciplining Society through the City : The Genesis of City Planning in Brazil and Argentina (1894-1945) » in *Bulletin of Latin American Research*, 22(2), p. 137-164

Parés, Marc, Jordi Bonet-Marti et Marc Marti-Costa, 2012. « Does Participation Really Matter in Urban Regeneration Policies ? Exploring Governance Networks in Catalonia (Spain) » in *Urban Affairs Review*, 48(2), p. 238-271

Partenariat du Quartier des spectacles, 2012. *Mémoire du Partenariat du Quartier des spectacles sur le projet de PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin*, Montréal : Partenariat du Quartier des spectacles, 16 p.

Paulhiac, Florence et Vincent Kaufmann, 2006. « Transports urbains à Montréal : Évolutions des référentiels et enjeux d’une politique durable » in *Revue d’Économie Régionale & Urbaine*, 1, p. 49-80

Pløger, John, 2001. « Public Participation and the Art of Governance » in *Environment and Planning B : Planning and Design*, 28(2), p. 219-241

Pløger, John, 2004. « Strife : Urban Planning and Agonism » in *Planning Theory*, 3(1), p. 71-92

Projet Montréal, 2012. *Mémoire de Projet Montréal présenté à l'OCPM dans le cadre des Consultations publiques sur le projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles – pôle du Quartier latin. Conserver des salles de spectacles dans le Quartier des spectacles*. Montréal : Projet Montréal, 6 p.

Quartier international de Montréal, 2014. *Présentation*, Montréal : Quartier international de Montréal, [En ligne : <http://www.qimtl.qc.ca/fr/projets/quartier-international-montreal/presentation>]

Rabaté, Jean-Michel, 2003. « Introduction 2003 : Are You History » in Sturrock, John (ed.), *Structuralism, Second Edition*, Oxford : Blackwell Publishing, p. 1-16

Raffestin, Claude, 1982. « Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité » in *Espace et Sociétés*, 41, p. 167-171

Rebour, Thierry, 2000. *La Théorie du rachat : géographie, économie, histoire*, Paris : Publications de la Sorbonne, 258 p.

Regroupement de festivals utilisateurs du Cinéma de l'ONF, 2012. *Sans titre*. Montréal : Regroupement de festivals utilisateurs du Cinéma de l'ONF, 7 p.

Richardson, Tim et Ole B. Jensen, 2003. « Linking Discourse and Space : Towards a Cultural Sociology of Space in Analyzing Spatial Policy Discourses » in *Urban Studies*, 40(1), p. 7-22

Ritchot, Gilles, Guy Mercier et Sophie Mascolo, 1994. « L'étalement urbain comme phénomène géographique : l'exemple de Québec » in *Cahiers de Géographie du Québec*, 38(105), p. 261-300

Ritchot, Gilles, 2007. « Montréal » in Marcos, Isabel (ed.), *Dynamiques de la ville, Essais de sémiotique de l'espace*, Paris : L'Harmattan, p. 19-48

Rose, Damaris, 2013. « Rethinking Gentrification : Beyond the Uneven Development of Marxist Urban Theory » in Brown-Saracino, Japonica (ed.), *The Gentrification Debates*, New York : Routledge, p. 195-210

Rose-Redwood, Reuben, Derek Alderman and Maoz Azaryahu, 2010. « Geographies of toponymic inscription : new directions in critical place-name studies » in *Progress in Human Geography*, 34(4), 453-470

Sager, Tore, 2006. « The Logic of Critical Communicative Planning : Transaction Cost Alteration » in *Planning Theory*, 5(3), p. 223-254

SDC Quartier Latin, 2012. *Consultation publique sur le cadre du projet de Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – pôle du Quartier latin. Mémoire de la Société de développement commercial du Quartier latin*, Montréal : SDC Quartier latin, 8 p.

Simon, Herbert A., 1978. *Rational Decision-Making in Business Organization*, Nobel Memorial Lecture, 8 décembre 1978, 29 p.

Sœurs de la Providence, 2013. *20 ans de la Place Émilie-Gamelin*, [En ligne : <http://www.providenceintl.org/fr/nouvelles.php?ik=137>]

Strauser, Joëlle, 2004. « Note sur l'archéologie. Foucault et Freud, de l'hypothèse à la méthode » in *Le Portique*, 13-14, 5 p.

Sturrock, John (ed.), *Structuralism, Second Edition*, Oxford : Blackwell Publishing, 176 p.

Subra, Philippe, 2003. « À quoi et à qui sert le débat public? » in *Hérodote*, 110, p. 149-170

Subra, Philippe, 2004. « Roissy et le troisième aéroport : réalités économiques et manipulation géopolitique » in *Hérodote*, 114, p. 122-180

Subra, Philippe, 2007. *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris : A. Colin, 326 p.

Subra, Philippe, 2008. « L'aménagement, une question géopolitique ! » in *Hérodote*, 130, p. 222-250

Subra, Philippe, 2012. « La géopolitique, une ou plurielle? Place, enjeux et outils d'une géopolitique locale » in *Hérodote*, 146-147, p. 45-70

Szulmajster-Celnikier, Anne, 2010. « Représentations et imaginaires parisiens : Réanalyse, métaphore, figement analytique » in *La linguistique*, 46(1), 121-152

Table de concertation des salles du Quartier des spectacles, 2012. *Programme particulier d'urbanisme pôle du Quartier latin. Mémoire de la Table de concertation des salles du Quartier des spectacles*, Montréal : Table de concertation des salles du Quartier des spectacles, 13 p.

Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, 2012. *Programme particulier d'urbanisme Quartier des Spectacles – Pôle du Quartier latin*, Montréal : Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, 18 p.

Tett, Alison et Jeanne M. Wolfe, 1991. « Discourse Analysis and City Plans » in *Journal of Planning Education and Research*, 10(3), p. 195-200

Tewdwr-Jones, Mark et Philip Allmendinger, 1998. « Deconstructing communicative rationality : a critique of Habermasian collaborative planning » in *Environment and Planning A*, 30(11), p. 1975-1989

Tewdwr-Jones, Mark et Philip Allmendinger, 2002. « Conclusion : Communicative Planning, Collaborative Planning and the Post-Positivist Planning Theory Landscape » in Allmendinger, Philip et Mark Tewdwr-Jones (eds.), *Planning Futures : New Directions for Planning Theory*, Londres : Routledge, p. 206-216

Tourisme Montréal, 2012, *Rapport annuel 2012*. Montréal : Tourisme Montréal, 50 p.

United Nations World Tourism Organization [UNWTO], 2012. *International tourism receipts surpass US\$ 1 trillion in 2011*, Madrid : UNWTO [En ligne : <http://media.unwto.org/en/press-release/2012-05-07/international-tourism-receipts-surpass-us-1-trillion-2011>]

Université du Québec à Montréal [UQAM], 2012. *Mémoire présenté à l'Office de consultation publique du Montréal sur le projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles – pôle du Quartier latin*, Montréal : UQAM, 13 p.

van Neste, Sophie L., Michel Gariépy et Mario Gauthier, 2012. « La cohérence dans l'urbanisme montréalais : entre planification et mise en débat » in *Géocarrefour*, 87(2), p. 87-99

Viel, Laurent, Gonzalo Lizarralde, Fella Amina Maherzi et Isabelle Thomas-Marret, 2012. « L'influence des parties prenantes dans les grands projets urbains : Les cas du Quartier

des spectacles à Montréal et de Lyon Confluence » in *Cubergeo : Revue européenne de géographie*, 604

Ville de Montréal, 2002. *Compte rendu du Sommet de Montréal, 5 et 6 juin 2002, Annexe 3 m Propositions finales, Atelier 1.1, La dynamisation du Centre de Montréal*, Montréal : Ville de Montréal, 14 p.

Ville de Montréal, 2005. *Montréal une ville à réussie ensemble – Sommet de Montréal – Bilan des réalisations 2002-2005*, Montréal : Ville de Montréal, 12 p.

Ville de Montréal, 2007. *Programme particulier d'urbanisme : Quartier des Spectacles, Secteur Place des Arts*, Montréal : Ville de Montréal, 54 p.

Ville de Montréal, 2012. *Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, Programme particulier d'urbanisme – Vivre, apprendre, créer, se divertir, Version préliminaire*, Montréal : Ville de Montréal, 126 p.

Ville de Montréal, 2014. *Montréal en statistiques. Produit intérieur brut*. Montréal : Ville de Montréal [En ligne : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6897,67887843&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67887843&_dad=portal&_schema=PORTAL)]

Vuattoux, Arthur, 2010. *Gouvernementalités contemporaines et territoires. Une étude des usages géographiques de Michel Foucault*, mémoire de recherche, Paris : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 80 p.

Wendt, Alexander, 1987. « The agent-structure problem in international relations theory » in *International Organization*, 41(3), p. 335-370

## Annexe 1

### Grille d'analyse des interventions au débat public

<b>No. document</b>	
<b>Titre</b>	
<b>Intervenant</b>	
<b>Type d'intervenant</b>	
<b>Type d'intervention</b>	

### Évaluation

<b>En faveur du projet</b>	Oui	Non	Mitigé		
<b>Mentionne la signification du QL</b>	Oui		Non		
<b>Quelle signification est exprimée?</b>	s/o	Institutionnel	Culturel / Spectacles		
	Contre-culture	Résidentiel	Commercial		
<b>Nombre de mention « Quartier latin »</b>					
<b>Opinion face au PPU</b>	Continuation	Transformation	Mitigé		
<b>Fonction principale portée par le PPU</b>	Institutionnel	Diffusion culturelle	Création culturelle		
	Résidentiel	Commercial	Autre : _____		
<b>En accord avec les limites du projet</b>	Oui	Non	Aucune mention		
<b>En accord avec les orientations du</b>	1 (non)	2	3	4	5 (oui)
<b>Référence à d'autres QL ou idée de QL</b>	Oui		Non		

